

Conseil de santé publique

Et si on revenait à nos coeurs de métiers ?



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023
Association Cerep-Phymentin

CEREPHYMENTIN
Association reconnue d'utilité publique

Agathe . P



BERNARD GOLSE

**Le Cerep ne
changera pas le
monde mais il
peut changer le
destin de
certains enfants
qui eux,
peut-être,
changeront le
monde !**

Les établissements de l'association

I ♥ Sur Paris et Courbevoie

Hôpital de jour André Boulloche : 56, rue du Faubourg Poissonnière
75010 Paris - 01 42 46 08 60 - Courriel : hjp@cerrep-phymentin.org

Hôpital de jour EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris
01 45 45 46 79 - Courriel : epi@cerrep-phymentin.org

Hôpital de jour du Parc Montsouris : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris
01 45 88 89 54 - Courriel : secretariat.hjmacerrep-phymentin.org

Hôpital de jour USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris
01 45 45 46 91 - Courriel : usisecerep-phymentin.org

COFI-CMP : 68, rue des Plantes - 75014 Paris
01 53 68 93 46 - Courriel : coficmp@cerrep-phymentin.org

CMPP de Courbevoie : 7-9, impasse Michaël Winburn - 92 400 Courbevoie
01 43 33 56 35 - Courriel : cmpp.cbv@cerrep-phymentin.org

CMPP Denise Weill : 25, rue d'Alsace - 75010 Paris
01 48 24 76 14 - Courriel : cmpp@cerrep-phymentin.org

CMPP Saint-Michel : 6, allée Joseph Récamier - 75015 Paris
01 45 30 03 06 - Courriel : cmpp.saintmichele@cerrep-phymentin.org

IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris
01 42 00 53 15 - Courriel : secretariat.ime@cerrep-phymentin.org

Crèche : 12, rue Carlos Fuentes - 75014 Paris
01 84 79 56 26 - Courriel : creche@cerrep-phymentin.org

Babylab : 12, rue Carlos Fuentes - 75014 Paris
01 84 79 56 26 - Courriel : babylab@cerrep-phymentin.org

COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris
01 40 44 12 27 - Courriel : formationecopes.fr



Cerep-Phymentin : une association engagée



Sommaire

Les membres du conseil d'administration.....	6
<i>Le mot du président</i>	<i>7</i>
<i>Editorial de la direction générale.....</i>	<i>9</i>
<i>Le bilan social.....</i>	<i>11</i>
<i>La démarche qualité.....</i>	<i>20</i>
Hôpital de jour André Bouulloche.....	23
Hôpital de jour EPI	43
Hôpital de jour du Parc Montsouris	53
Hôpital de jour USIS	65
COFI CMP	73
CMPP de Courbevoie.....	81
CMPP Denise Weill.....	91
CMPP Saint-Michel.....	107
IME	115
La crèche	129
Le Babylab	139
Le Copes	147
Comité Sociale et Economique	161
Santé Sécurité et Conditions de Travail	167

Les membres du conseil d'administration

Président : Professeur Bernard Golse

Vice-président : Docteur Jacques Angelergues

Trésorière : Mme Odile Naudin

Secrétaire : M. Xavier Moya-Plana

Secrétaire adjoint : Docteur Chaudoye

Administratrice : Docteur Martine Agman

Administrateur : M. Sébastien Beauval

Administratrice : Mme Corinne Ehrenberg

Administrateur : Docteur Denys Ribas

Administratrice : Mme Nicole Pernot



Le mot du président

Le Cerep ne changera pas le monde mais il peut changer le destin de certains enfants qui eux, peut-être, changeront le monde !

J'ai déjà eu l'occasion de dire, ici ou là, que le soin psychique était en danger dans une atmosphère néolibérale telle que la nôtre en précisant que les attaques contre la psychanalyse et le soin psychique masquent en fait des attaques contre les sciences humaines et la liberté de penser, ce qui est évidemment gravissime.

L'ennemi public n°1 du néolibéralisme est en effet le conflit intrapsychique suspect à ses yeux de compromettre la consommation et la loi du marché ...

Je n'exagère en rien ces formulations qu'on trouve actuellement de manière fort explicite au niveau des textes européens derrière le concept de nouvelles « politiques d'activation bio-psycho-sociales ».

A ceci s'ajoute aujourd'hui que la santé mentale qui s'est longtemps référée au registre de l'intime du sujet, se voit désormais repensée à l'aune du registre public et collectif avec l'idée dangereuse et subreptice qu'aller bien se réduirait au fait d'être un citoyen apte à bien produire et à bien consommer, la perspective individuelle du modèle de la « réhabilitation psychosociale » s'avérant ainsi parfaitement illusoire, si ce n'est mensongère.

La normalisation prétendument individualiste et permissive n'est en effet qu'un faux-semblant ce que l'ouvrage de B. Stiegler¹ nous démontre très clairement.

Il va de soi que dans cette optique, il n'est nul besoin de l'inconscient, de la psychopathologie et de la psychanalyse qui risquent d'amener le sujet à préciser ses désirs personnels et ses projets de vie sans tenir compte des lois du marché...

Et dans ces conditions bien sûr, il n'y a de place ni pour la psychopathologie ni pour les psychopathologies quelles qu'elles soient !

L'influence de ce contexte sur la pédopsychiatrie

La question n'est pas de distinguer une pédopsychiatrie de droite et une psychiatrie de gauche, distinction qui serait en réalité tout à fait condamnable.

En revanche, la psychiatrie et la pédopsychiatrie ne sont pas, on le sait, des sciences exactes, elles se déploient et s'exercent dans un environnement qui a nécessairement un impact sur elles et sur la manière dont elles sont pensées.

Ignorer l'influence de cet environnement sur nos pratiques serait une impasse dans la mesure où - qu'on le sache ou non, qu'on le veuille ou non et qu'on l'accepte ou non - les valeurs qui circulent dans cet environnement nous imprègnent inéluctablement en tant que cliniciens via les médias, le socius et le discours politique ambiant.

Mieux vaut donc savoir en tenir compte, sans déni, afin que les choses puissent être plus explicites qu'implicites. C'est en cela que la vision du CEREP en matière de soin psychique nous est aujourd'hui si précieuse.

Revenir à nos cœurs de métiers ... pour un soin sur- mesure

¹ B. Stiegler, *Il faut s'adapter*, Gallimard, BRF essais, Paris, 2019

Quelle belle ambition !

Il ne s'agit pas seulement de nostalgie ou de résistance, encore que résister puisse être une posture magnifique. Certes, il n'entre ni dans les objectifs, ni dans les compétences de la pédopsychiatrie de modifier les choix néolibéraux d'une société donnée mais il lui revient de savoir ménager des poches et des espaces de pensée ou la possibilité d'un soin psychique digne de ce nom puisse être maintenue, soit des lieux de créativité et d'émergence de forces de proposition.

Un soin psychique digne de ce nom, c'est-à-dire adapté à chaque enfant et à chaque famille, un soin sur-mesure ce qui ne peut se faire qu'en référence aux diverses composantes de la psychopathologie hélas aujourd'hui si décriée.

Il me semble que le CEREP que je suis si heureux et si fier de présider joue en ce moment ce rôle dont nous pouvons, tous ensemble, nous féliciter.

Pendant longtemps en France, les responsables hospitaliers et universitaires de la pédopsychiatrie ont eu la chance d'avoir au sein de nos ministères un interlocuteur impliqué et efficace qui s'appelait la Direction Générale de la Santé (DGS).

Celle-ci a ensuite disparu et s'est vu remplacée par la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) qui n'a plus - en général et à propos de la pédopsychiatrie en particulier - qu'une perspective strictement comptable en termes de coûts des dispositifs et donc sans intérêt aucun pour la théorie et la pratique du soin en tant que telles.

Autant dire que tout un monde sépare la DGOS de la DGS !

On voit donc bien comment une organisation administrative équivaut de fait à une prise de position théorico-clinique puisqu'un choix de rentabilité met ipso facto à mal le temps nécessaire par exemple pour l'anamnèse, pour l'accompagnement des équipes (supervisions et analyse des pratiques) et pour la psychothérapie institutionnelle.

Nos gestionnaires s'insurgent bien entendu contre cette idée mais le fait est qu'ils sont, fût-ce à leur corps défendant, les bras armés d'une telle prise de position théorico-clinique.

Merci à toutes et à tous

Merci tout d'abord aux équipes et à la profondeur de leur engagement.

Merci ensuite à Agathe Plunian d'avoir si joliment illustré ce rapport d'activité où nous rêvons d'un soin sur mesure (d'où le tee-shirt façon « Petit Bateau »), d'un soin qui fasse toute sa place aux émotions (d'où le cœur) et d'établissements qui soient finalement des lieux ou des maisons pour grandir.

Le CEREP ne changera pas le monde mais il peut changer le destin de certains enfants qui eux, peut-être, changeront le monde !

Bernard Golse



Editorial de la direction générale

Au fil des saisons, une activité continue et des événements

En 2023, l'association CEREP PHYMENTIN a connu des événements marquants dans son histoire, pour les équipes de professionnels et pour les structures qu'elle gère. Elle a aussi continué de gérer et de soutenir les activités habituelles qui reviennent de semaines en semaines, de mois en mois, les projets, les budgets, la paie, les réunions, les groupes de travail...

Au 1^{er} janvier 2023, elle a accueilli le CMPP de Courbevoie par fusion absorption de l'association gestionnaire. Le CEREP PHYMENTIN a ainsi étendu sa territorialité au département des Hauts-de-Seine.

Ce rapprochement (initialement prévu au 1^{er} octobre 2022) s'est parfaitement déroulé à tous les niveaux avec :

- L'élection au conseil d'administration de trois nouveaux membres dont l'ancien médecin directeur du CMPP, Luc CHAUDOYE.
- L'accueil de deux nouvelles collègues directrices du CMPP au sein du comité technique de direction.
- L'élection en mai 2023, de deux salariées du CMPP au sein du Comité Social et Economique.
- La prise de poste au siège social de la secrétaire comptable du CMPP.
- L'intégration dans les effectifs de tous les salariés du CMPP.
- La mise en place progressive de tous les processus associatifs.

Le travail avec la nouvelle équipe de direction du CMPP s'est engagé rapidement sur l'ensemble des sujets et en interface avec l'équipe du siège sur les fonctions supports. Il est à noter par exemple la participation du CEREP PHYMENTIN représenté par le directeur général et la Responsable Projets & Communication auprès de la direction du CMPP pour l'inauguration du Conseil de Santé mentale de Courbevoie.

Comme tous les ans et de plus en plus, le printemps a été marqué par l'ensemble des rapports et remontées de tableaux de bord habituels (TBS ANAP, ERRD, CA, SAE, RA CMPP...) vers l'administration (ATIH, ARS, CNSA, DRESS...), travail réalisé par l'équipe du siège en lien étroit avec les équipes des établissements.

Le printemps a surtout été marqué par la Certification V2020 des établissements sanitaires - les quatre hôpitaux de jour et le CMP COFI - qui a mobilisé quasiment à temps plein la directrice générale adjointe.

La directrice institutionnelle et clinique de l'USIS a pris son poste début mai.

Le début de l'été a été annoncé par l'assemblée générale qui s'est tenue une semaine avant le solstice d'été, période de bilan, d'attente des congés et d'anticipation de la rentrée de septembre : tout un programme réalisé sans exception par chacune des équipes des institutions.

L'événement marquant de la fin de l'été 2023 a été le départ de la directrice générale adjointe.

L'année a également été marquée par des travaux importants dans les établissements à commencer par le siège social dont les locaux ont été réhabilités pour des raisons sanitaires.

La réhabilitation complète de l'hôpital de jour USIS n'a pas pu être engagée à l'automne 2023 faute d'autorisation par la Préfecture en raison d'éléments non apportés par le bailleur, la Ville de Paris. Ce dossier est d'importance et nous espérons que les travaux pourront démarrer en 2024.

D'autres établissements ont connu des travaux durant l'année, l'EPI pour les salles de groupes et l'IME pour sa cuisine semi-professionnelle.

L'été et l'automne 2023 ont vu la poursuite des groupes de travail sur le projet associatif, le futur site Internet, des groupes collégiaux composés de représentants des familles, du président de la CME, d'administrateurs, de directeurs, de la responsable Projets & Communication et du directeur général.

Une nouvelle administratrice, Madame Clarisse PEYRELEVADE a été élue et a intégré le bureau de l'association en décembre 2023.

L'année s'est achevée par un commencement, l'acte de naissance du Babylab CEREP PHYMENTIN, centre d'études et de recherche du bébé.

Encore une année dense, en quatre saisons.



Le bilan social

2023 : une année de transition

Transition : « Passage d'un état à un autre » ou encore « État, degré intermédiaire, passage progressif entre deux états, deux situations ». (Larousse)

2023 a été sur plusieurs aspects une année de transition.

Tous les changements intervenus en 2023 vont permettre progressivement de construire collectivement ce que nous voulons pour continuer à soigner, accompagner et soutenir les enfants et leurs familles.

Transition vers un aménagement du temps de travail qui répond aux exigences que nous souhaitons pour pouvoir prendre soin. L'accord signé en 2022 répond à deux objectifs :

- Sécuriser le cadre légal et nos acquis conventionnels
- Préserver nos métiers et leurs spécificités

10 ans se sont écoulés depuis la première fusion CEREP-PHYMENTIN et cet accord, tout en préservant la singularité de chaque établissement, crée un ensemble CEREP-PHYMENTIN.

Cette année 2023 a donc été nécessaire pour permettre cette transition vers l'annualisation du temps de travail. En témoigne le nombre de rencontres et d'appels pour répondre à toutes les demandes. Chaque établissement, à son rythme, accompagné à chaque étape par la direction générale, a mis en place les nouveaux outils pour les salariés et les directions.

Transition vers une instance du personnel plus étoffée. Si 2022 a été une année très compliquée au niveau du CSE et des représentants de proximité, en voyant tous ces membres partir ou en arrêt longue maladie, les élections professionnelles de 2023 ont permis un nouvel élan et une nouvelle dynamique au sein de cette instance.

Les élections professionnelles ont permis le renouvellement des membres du CSE avec seulement 3 salariés du mandat précédent. Ont été élus 4 titulaires et 4 suppléants pour le collège non-cadre dès le premier tour et 2 titulaires pour le collège cadre. Il n'y a pas eu de second tour pour cause de carence de candidat. Le CSE avec ses 10 membres a validé la candidature de 6 représentants de proximité parmi ses membres et 4 candidatures parmi les salariés.

Le dialogue social a donc repris au niveau des Négociations Annuelles obligatoires (NAO) avec la délégation syndicale. Tous les sujets restés en suspens ont été remis à l'ordre du jour dont l'accord Qualité de Vie et Condition de Travail (QVCT), finalisé en décembre 2023, qui sera signé en janvier 2024.

Année de transition aussi pour certains établissements avec la venue de nouveaux directeurs, 7 nouveaux directeurs arrivés en fin d'année 2022 et début d'année 2023 ont pris leur marque progressivement, plusieurs rendez-vous avec la direction générale ont été nécessaires pour les accueillir et les accompagner sur leur poste.

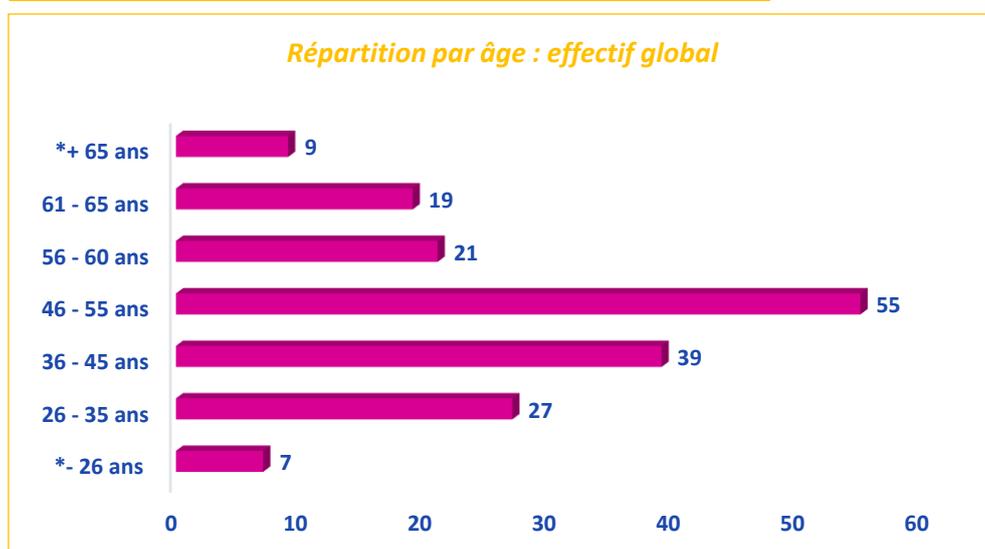
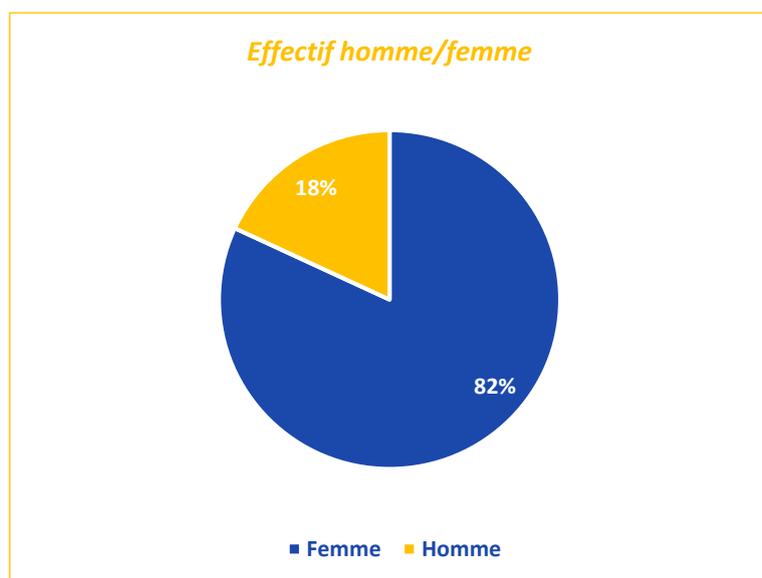
Transition pour le CMPP de Courbevoie qui a rejoint l'ensemble associatif en fin d'année 2022 et qui a été accompagné tout au long de l'année 2023 pour intégrer le projet associatif. Plusieurs rencontres ont été programmées avec la direction générale pour travailler ensemble sur tous les aspects : administratif, RH, comptable, clinique, immobilier... pour comprendre les processus et les procédures et faire le lien avec les autres CMPP.

Et enfin transition et passage de relais au siège avec l'arrivée de Nathalie Héry, secrétaire administrative et comptable au CMPP de Courbevoie et qui a rejoint le siège en début d'année pour remplacer Elise Maître, qui part progressivement à la retraite.

Pour tout changement que l'on souhaite durable, il faut une période de transition. C'est prendre le temps d'expliquer, d'accueillir, d'accompagner. Accompagner les équipes vers le changement est un long processus afin que chacun s'approprie ce changement pour garantir une stabilité institutionnelle et *in fine* garantir nos prises en charge.

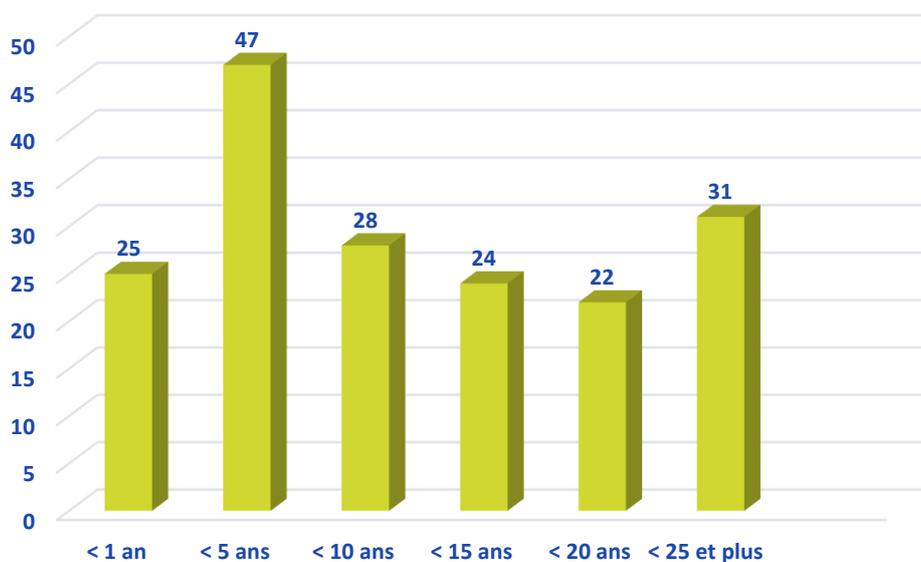
Bilan social

Au 31 décembre 2023, un effectif global de 177 salariés pour 126,77 ETP et pour une masse salariale de 5 519 017 €.



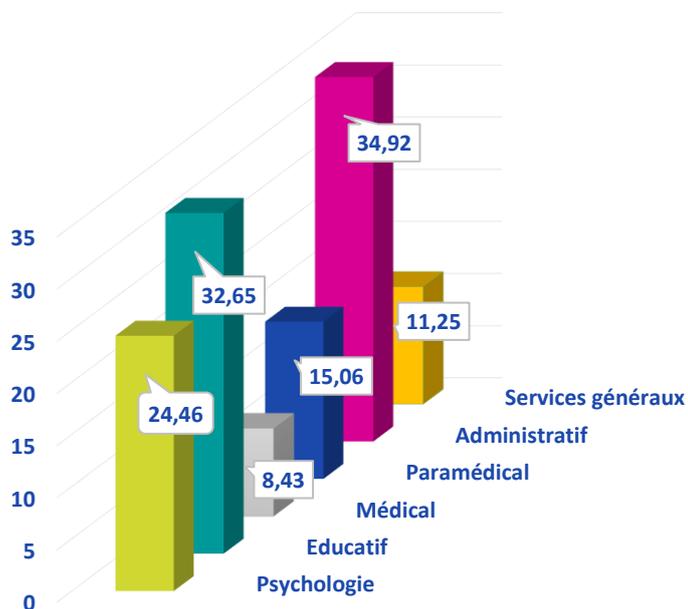
Age moyen :
51 ans

Répartition par ancienneté



105 salariés ont plus de 10 ans d'ancienneté et 31 salariés ont plus de 25 ans d'ancienneté. Les équipes restent stables, il n'y a pas beaucoup de turn-over.

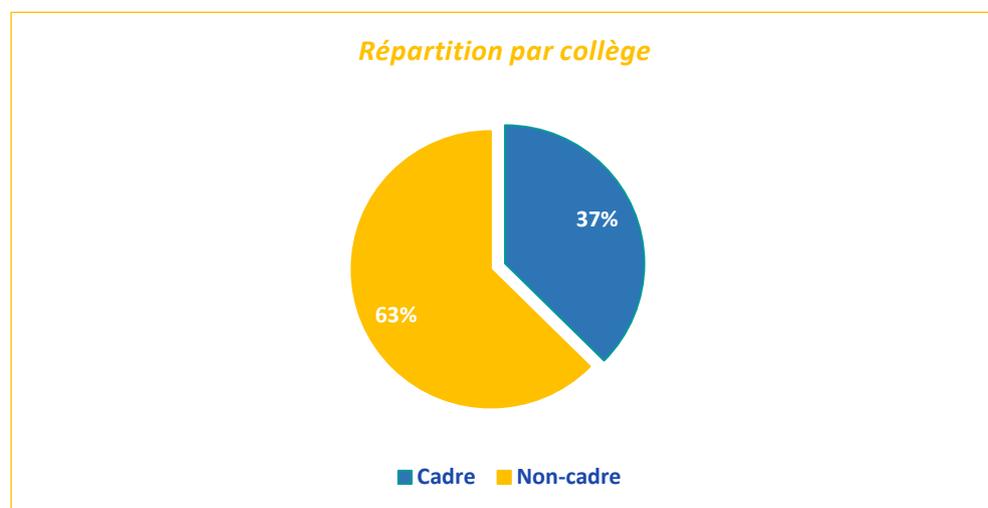
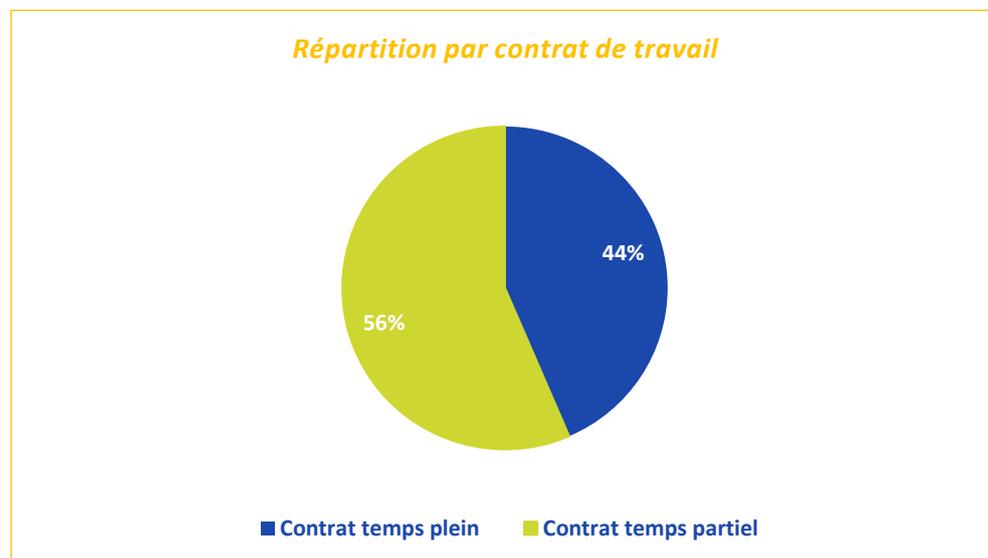
Répartition par catégorie socio-professionnelle : effectif moyen



En 2023, les problèmes de recrutements persistent sur certains types de poste, les mêmes qu'en 2022 : les assistant(e)s sociaux(ales), et les infirmier(ère)s. Le travail social reste toujours de plus en plus important dans les prises en charge.

Afin de faciliter les recrutements des jeunes diplômés, une réflexion est en cours pour leur permettre d'obtenir une aide financière qui comblerait le manque à gagner lors des congés payés de la première année de recrutement.

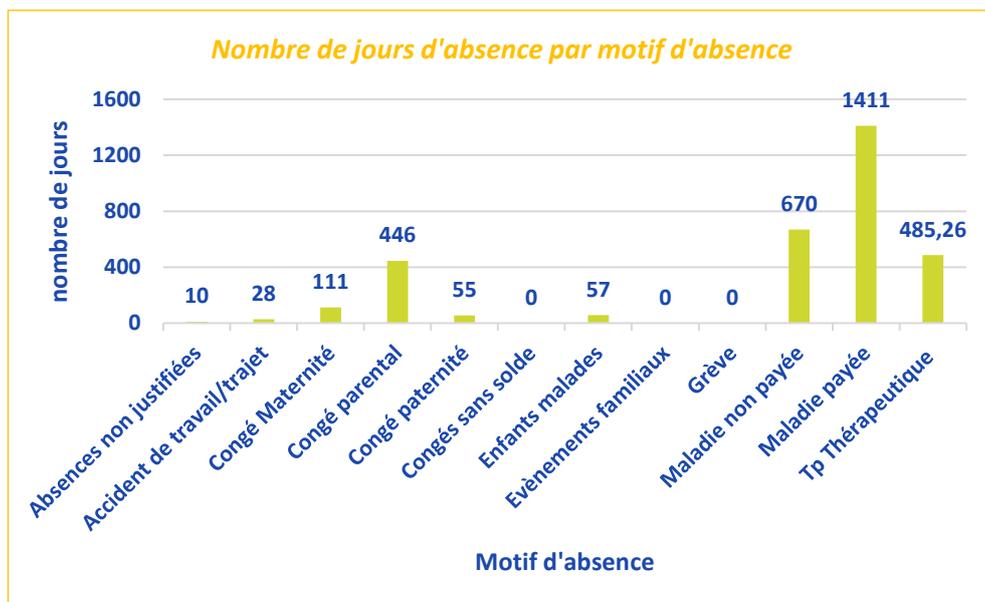
La réflexion s'est poursuivie aussi concernant les agents de service intérieur, les maîtresses de maison et les agents de maintenance, pour améliorer leur condition de travail et leur permettre d'évoluer vers d'autres perspectives professionnelles avec la formation professionnelle.



Sur les indicateurs concernant la répartition par contrat et par collègue, nous sommes dans les mêmes proportions depuis plusieurs années.

Du 01/01/2023 au 31/12/2023, 29 CDI et 3 CDD ont été signés. 35 départs ont eu lieu dont : 11 fins de contrat CDD, 3 départs à la retraite, 2 ruptures conventionnelles, 18 démissions et un départ lors de la période d'essai à l'initiative du salarié. Le turn-over représente **19 %** sur les CDI. Un taux qui reste stable et identique à l'année dernière. Nous enregistrons le plus grand nombre d'arrivées et de départs en fin d'année scolaire entre juillet et septembre. Un nombre de CDD signés qui continue de baisser.

Face aux problèmes de recrutement rencontrés au niveau des CDD de remplacement de courte durée, cette année nous avons fait appel à l'intérim pour combler les postes vacants.



Sur la totalité des absences, le nombre a augmenté cette année, on enregistre 3 273 jours d'absence, soit un ratio de 5,06 %. Sur les 1 411 jours d'arrêt maladie payés, 4 salariés étaient en arrêt longue maladie et ont comptabilisé à eux seuls 589 jours et sur les 670 jours de maladie non payés, 360 jours concernent une salariée seulement.

S'agissant de l'accident de travail/de trajet, le nombre est en hausse cette année par rapport à 2022 et 2021, des accidents essentiellement dus à la violence engendrée par la pathologie des enfants pris en charge. Un accompagnement est fait auprès des équipes, pensé par la direction générale et la direction locale, en proposant entre autres des formations pour sensibiliser les salariés.

Nous restons toujours très vigilants sur l'absentéisme avec un travail que nous continuons à mener en lien étroit avec la médecine du travail surtout concernant les visites de reprise après de longs arrêts. Les visites de pré-reprise sont encouragées afin que le retour soit mieux préparé.

La formation

Concernant la formation professionnelle, l'année 2023 a été très riche. L'année 2022 avait amorcé une reprise après le COVID et cette année, nous avons repris le rythme d'avant COVID.

L'association continue de proposer et de faciliter les formations du COPES aux salariés et aux stagiaires. Cette année, 44 demandes de formation du COPES ont été formulées, 20 ont reçu un avis favorable et 11 formations ont pu se faire. Et 7 stagiaires se sont inscrits aux formations du COPES. Le COPES continue aussi d'accompagner les établissements en proposant des formations *intra*. Cette année l'IME, le CMPP Saint-Michel, l'hôpital de jour EPI, et le CMPP de Courbevoie ont pu organiser une formation collective avec l'ensemble de l'équipe.

19 966 euros ont été dépensés dans le cadre de la formation hors plan.

61 870 euros dans le cadre du plan de développement des compétences.

Sur le plan du développement des compétences (PDC), **85 demandes individuelles et collectives** ont été faites par les salariés et les établissements, **74 ont obtenu un avis favorable** et **60 ont pu se réaliser** cette année, en comparaison seulement 24 formations ont pu avoir lieu en 2022, **soit 150 % d'augmentation**.

De nouveau, cette année, nous avons signé un contrat en alternance, un contrat de professionnalisation. Un autre contrat en apprentissage signé en 2022 s'est poursuivi cette année.

Sur les formations obligatoires, sécurité, santé et conditions de travail, nous avons pu réaliser 4 séances de formation en sécurité incendie regroupant 46 salariés. Les formations aux gestes de premier secours n'ont pas pu avoir lieu cette année. Des dates ont été arrêtées pour 2024.

Soins et clinique

- Autisme psychose infantile et fonction contenante
- Atelier classe PREAUT
- Supervision Classe PREAUT
- MAKATON
- PECS niveau 1
- Travail avec les familles
- Thérapie familiale
- Planifier et animer un programme d'hortithérapie
- Formation méthode FELDENKRAIS
- CQP instructeur fitness option cours collectif
- Transidentité et problématique de genre
- Médiation aquatique
- Psychodrame psychanalytique
- Clinique de l'adoption, enjeux actuels
- Aspect clinique de la maltraitance
- Formation à la grille ECPA (TSA) de Haag
- Approche du psychodrame psychanalytique
- Comment l'éducatif peut entendre
- Agressivité et conduites à risques
- La graphomotricité
- Supervision thérapie familiale didactique différée
- Résonances familiales
- Emergence du langage des enfants autistes
- Le jeu de l'enfant comme outil
- CNEH
- Troubles du comportement, agitation...
- Apport de l'approche sensorimotrice André Bullinger
- Rééducation des troubles spécifiques des apprentissages mathématiques
- Bilan des troubles spécifiques des apprentissages mathématiques
- Les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyper activité aux différents âges
- L'intelligence collective des équipes
- Connaître et comprendre les fondamentaux de l'approche piklérienne
- Conduite suicidaire chez les adolescents
- La communication professionnelle-enfant : des gestes, des paroles et des attitudes professionnelles ajustés au développement de chaque enfant
- Cycle de formation à l'approche piklérienne

Logiciel/bureautique

- Atelier Paramétrage Paie 2023

Management, pilotage, stratégie

- Être à jour de la réglementation de la formation professionnelle en 2023
- Développer les ventes de son organisme de formation grâce au marketing
- INOE petite enfance : logiciel crèche
- Accompagnement analyse de la pratique

Santé, sécurité et condition de travail

- Formation sécurité incendie
- Premiers secours en santé mentale
- HACCP
- Habilitation électrique

Le CMPP de Courbevoie

Notre nouvel établissement le CMPP de Courbevoie nous a rejoint le 1^{er} octobre 2022, donc en cours d'année.

Durant l'année 2023, nous avons eu à étudier ce nouvel établissement pour dresser notre bilan comptable ainsi que pour toutes les déclarations annuelles dont les déclarations des charges sociales annuelles. Il nous a fallu acquérir des renseignements manquants, les chiffres du CMPP de Courbevoie de janvier 2022 à septembre 2022 pour pouvoir avoir les chiffres de l'année entière 2022.

L'acquisition de ces chiffres s'est faite grâce à la direction et à la comptable du CMPP de Courbevoie dont le poste allait bientôt disparaître car la gestion comptable et financière des établissements est effectuée au sein du siège de notre association.

Puis au mois d'avril 2023, le siège a accueilli la comptable du CMPP de Courbevoie qui est venue remplacer une de nos deux comptables partant à la retraite, la transmission du poste s'est faite durant 4 mois.

Les quinze nouveaux salariés du CMPP de Courbevoie ont pu découvrir durant l'année 2023 un premier cycle annuel de la gestion interne de notre association. Ils ont connu le renouvellement des membres du CSE car nous avons attendu leur arrivée pour organiser ces nouvelles élections en mars 2023, deux salariés du CMPP de Courbevoie sont devenus membres du CSE.

L'index égalité Femme/Homme

Toutes les associations et entreprises de plus de 50 salariés doivent calculer et publier leur index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, chaque année au 1^{er} mars.

L'index se calcule sur 4 critères :

- Écart de rémunération (en %)
- Écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)
- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

De fait, dans notre secteur d'activité, les critères 2 et 3 de cet index ne sont pas pertinents compte tenu de notre convention collective CCNT 66 dont le calcul des coefficients et échelons est suivant une grille des salaires basée sur l'ancienneté.

Nous avons donc obtenu la note de 41/50 (nombre de points maximum pouvant être obtenus) ou 91/100.

Pour information, depuis 2022, en cas d'index inférieur à 85 points, les entreprises doivent fixer et publier des objectifs de progression de chacun des indicateurs. Si leur index de l'égalité professionnelle est inférieur à 75 points, elles doivent adopter et publier des mesures de correction et de rattrapage.

La dématérialisation des bulletins de paie

Depuis plusieurs années, le bulletin de paie peut être dématérialisé sauf en cas de désaccord du salarié.

En 2023, la direction de l'association a accepté qu'une recherche de prestataires soit faite pour confier ce service. Trois prestataires, à la suite de conseils, ont été étudiés et comparés.

Un accord de branche, signé en 2023, a permis la valorisation d'un de ces trois prestataires, le tarif étant minoré grâce à notre adhésion à la Convention collective de 1966.

Les tarifs proposés du prestataire étaient dépendants du nombre de salariés de l'entreprise et grâce à cet accord le tarif proposé est le plus bas, comme si nous étions une entreprise avec plusieurs milliers de salariés.

Notre contrat avec ce prestataire a été signé en septembre 2023 et nous avons au mois de novembre 2023 interrogé chaque salarié pour qu'il accepte ou refuse cette dématérialisation de son bulletin de paie. 40 % de nos salariés permanents ont refusé la dématérialisation de leur bulletin de paie. Pour ceux-là, leur bulletin de paie leur sera envoyé par la Poste directement par ce prestataire. Les salariés formateurs occasionnels seront interrogés au fil de leur intervention pour le COPES.

Au mois de décembre 2023, un essai a eu lieu grâce à la transmission des bulletins de paie de novembre 2023 des membres du siège. Cet essai a permis d'avoir un retour de chacun des membres du personnel du siège.

Contrôle URSSAF

Nous avons reçu en 2022 un courrier recommandé de l'Urssaf pour nous alerter sur un prochain contrôle de notre association concernant les années 2020 et 2021. Ils nous ont fait part que, suite au Covid, des contrôles étaient nécessaires dans de nombreuses entreprises.

Le courrier dressait la liste complète et longue de l'ensemble des documents administratifs et comptables des années 2020 et 2021 que nous avons à leur fournir par mail sous format PDF pour qu'ils puissent dresser le bilan et le contrôle en 2023. Des échanges par mail ont eu lieu pour des demandes de précisions suite à des interrogations régulières.

Le contrôle Urssaf a nécessité le passage du personnel de l'Urssaf dans nos bureaux. L'inspectrice est venue accompagnée d'un stagiaire à partir du mois de septembre 2023 et de façon hebdomadaire et à plusieurs reprises en restant plusieurs jours.

Les rapports étaient conviviaux mais néanmoins le contrôle avait lieu. Les questions étaient posées et des documents complémentaires demandés au fil des constats qu'ils avaient réalisés durant l'étude préalable de leur côté ont été transmis.

A la fin du mois de novembre, un entretien a eu lieu pour exposer ce bilan effectué. Ensuite il nous a été adressé par courrier en nous mentionnant que nous avons un mois pour toutes réclamations. Le mois s'est écoulé et nous n'avons pas contesté ce bilan. Un redressement de l'ordre de 10 000 euros a été effectué sur une masse salariale brute contrôlée de 9,5 millions d'euros.

Le livret d'accueil des salariés et la plateforme Ageval

Il se dématérialise et est accessible sur notre plateforme AGEVAL, notre intranet associatif. Les mises à jour se font toujours en juillet. La version papier reste disponible en la téléchargeant à partir du site Internet.

AGEVAL et son utilisation restent à développer.

Les projets 2024

2023 nous a permis de récupérer le retard pris dans certains dossiers mais d'autres dossiers ont dû être repoussés pour 2024.

- La mise en place du questionnaire de qualité de vie au travail
- La dématérialisation du bulletin de paie
- La reprise des négociations obligatoires annuelles sur :
 - La signature de l'accord sur la qualité de vie et les conditions de travail
 - La gestion des emplois et des parcours professionnels des agents de service intérieur, agents de maintenance, maîtresse de maison
 - Une mise à jour des accords d'entreprise existants, qui n'a pas pu avoir lieu en 2022 comme prévu
 - Le règlement intérieur

La démarche qualité

L'année 2023 chez Cerep-Phymentin

L'année 2023 a été particulièrement marquée par la préparation et l'évaluation de la certification V2020 des établissements de santé sanitaire.

✍ Au niveau associatif : renouvellement du service, ouverture vers l'extérieur et modernisation des outils

Jennifer Metz, directrice générale adjointe, en charge du pilotage de la dynamique d'amélioration a quitté ses fonctions en décembre 2021. Elle aura été la cheffe d'orchestre de l'harmonisation de la démarche qualité et de la gestion des risques entre les structures de l'association. Son départ est suivi quelques mois après par celui de l'adjointe qualité, Séverine Vasic, infirmière de l'hôpital de jour Bouilloche.

La directrice générale adjointe en charge de la qualité n'exerce plus au sein de l'association depuis novembre 2023. Laura CZERNY, exerce depuis septembre 2023 en tant que chargée de mission en alternance au sein du siège de l'association. Initialement chargée qualité depuis septembre 2022, ses nouvelles missions conduisent à toucher à un éventail plus large de responsabilités au sein de l'association.

Notre intranet déployé en 2022, Ageval, est maintenant utilisé dans la plupart des cas pour la déclaration d'événements indésirables. Il dématérialise le traitement des événements indésirables et les enquêtes de satisfaction. D'autres fonctionnalités sont encore à exploiter...

En avril 2023, les établissements sanitaires de Cerep-Phymentin ont été certifiés avec succès, avec une note de 96 % ainsi que le statut « qualité de soins confirmée ». Cette certification a impliqué la promotion de l'engagement des patients, le renforcement du travail en équipe et l'adaptation aux évolutions de santé. Cependant, lors de la certification certains entretiens ont pu déstabiliser des professionnels : un point soulevé oralement et par écrit auprès des experts visiteurs par les directions d'établissements et la direction générale. Des réunions ont été organisées pour faire des retours sur cette certifications soulignant les défis rencontrés.

Des actions d'améliorations ont été pensées avec la Commission des usagers. La première suggestion est la simplification des démarches des usagers pour contacter les représentants d'usagers. Il existe un service relations des usagers depuis l'année 2022 avec une adresse électronique générique : usagers@cerep-phymentin.org

De plus depuis 2022, les familles connaissent les modalités pour porter plainte en interne. Dans tous les établissements, une affiche présente synthétiquement les interlocuteurs à contacter selon les besoins et les différentes étapes du traitement des plaintes.

✍ Au niveau des établissements médico-sociaux : on prend connaissance de la réforme d'évaluation

La HAS ayant absorbé l'ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux), les organismes gestionnaires s'attendaient à ce que la méthode d'évaluation dans le secteur médico-social tende vers celle du secteur de la santé.

Une nouvelle méthode et un nouveau référentiel² ont été publiés au premier semestre. Le changement majeur concerne la méthode. Nous n'avons plus l'obligation de transmettre un rapport d'évaluation interne à l'ARS. Il est toutefois recommandé d'en faire un pour se préparer à l'évaluation. Il y a de nouvelles méthodes d'évaluation, déjà utilisées dans le sanitaire : patient traceur (entretien avec le patient). Les parents membres du Conseil de la vie sociale seront interrogés.

² Référentiel d'évaluation : document qui recense tous les critères attendus par la HAS

Les travaux de préparation de l'évaluation ont été présentés à tous les établissements concernés. Il s'agit en priorité de mettre à jour les outils de la loi 2002-2 et d'améliorer la culture de gestion des risques et d'amélioration continue.

Les évaluateurs sont des organismes privés qui seront financés par l'établissement évalué (contrairement au secteur sanitaire où les évaluateurs sont rémunérés par la HAS). Nous aurons donc la possibilité de choisir l'organisme évaluateur. La sélection peut attendre puisque l'ARS n'a pas encore communiqué la date de l'évaluation.

Les évaluations des établissements médico-sociaux ont été reportées en 2025.

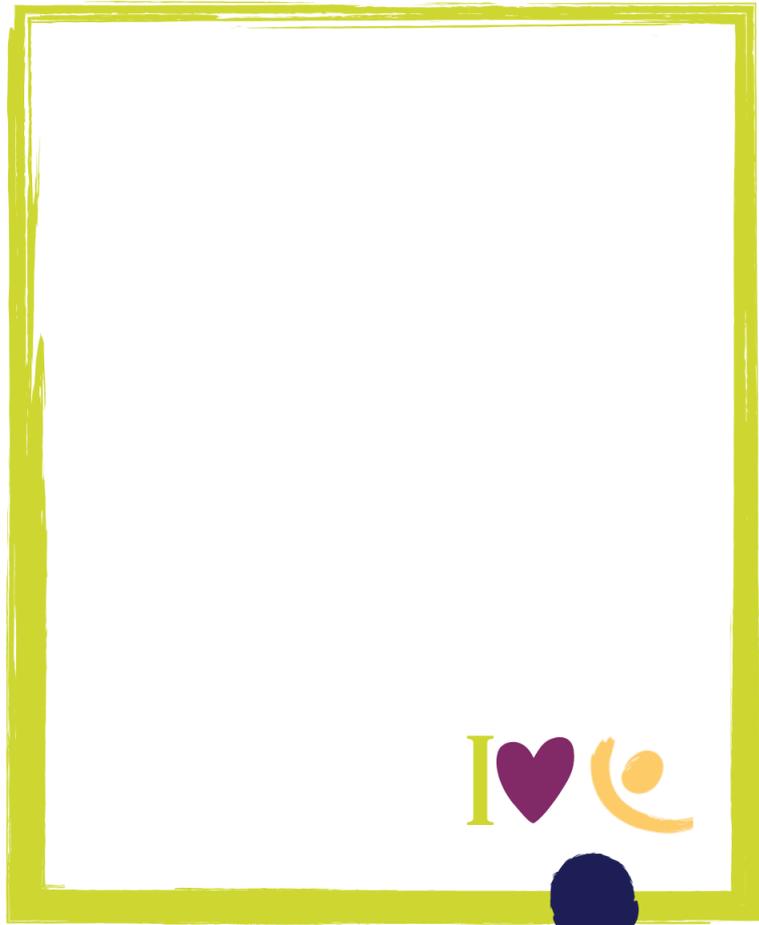
Au niveau du Centre de formation COPES : levée des verres pour célébrer la certification Qualiopi !

Le COPES a renouvelé sa certification « Qualiopi », cependant cela demande toujours autant de travail au détriment de l'activité.

L'association félicite l'équipe du COPES pour tout le travail accompli pour obtenir ce résultat.

Les perspectives 2024

- Préparation de l'évaluation des établissements médico-sociaux en vue des évaluations prévues en 2025
- Elaboration du nouveau logiciel patient pour l'IME : mise en place de EVOLUCARE
- Intégration de l'établissement CMPP Courbevoie au logiciel patient GECKOS
- Mise en place de la messagerie sécurisée : déploiement dans tous les établissements
- Amélioration continue de la qualité : présence de référents qualité au sein des établissements
- Recrutement d'une chargée mission qualité et système d'information



Hôpital de jour André Bouloche

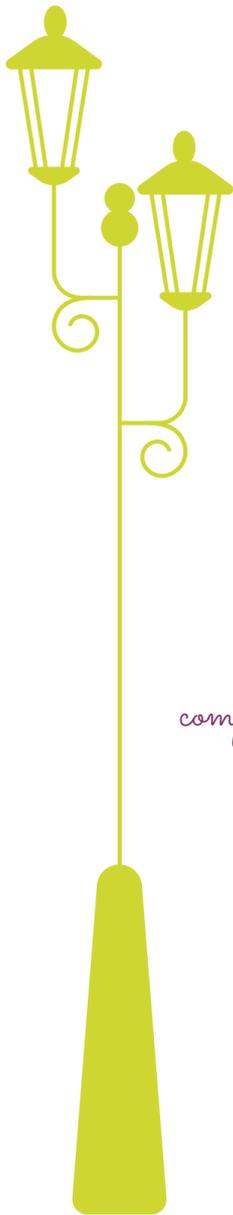


Sanitaire

56 rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris
01 42 46 08 60

hjp@cerrep-phymontin.org

Médecin directeur : Marie-Noëlle Clément
Directrice adjointe : Véronique Gestin



*Accueil de 35 enfants,
filles et garçons âgés de 4 à 14 ans, souffrant
de troubles de la personnalité et du développement
compromettant leur scolarité dans des conditions ordinaires.*



Editorial

L'écriture d'une nouvelle histoire ?

L'an dernier nous introduisons ce rapport d'activité par un éditorial intitulé « *Apprivoiser la rupture* », en référence aux eaux mouvementées sur lesquelles nous naviguions depuis la crise COVID : turn-over très important au niveau de l'équipe, postes non remplacés par difficulté à recruter, appel régulier à des intérimaires... Il semble, en cette fin d'année 2023, que nous ayons accosté dans un nouveau port ! Depuis 2020, l'équipe a presque été entièrement renouvelée, et plusieurs professionnel.le.s qui travaillaient à l'hôpital de jour depuis plus de 10 ans ont quitté l'institution. Nous avons terminé l'année 2023 en fêtant dignement le départ de notre psychomotricien, après 40 ans de maison ! Voici donc une nouvelle histoire qui commence, avec une équipe en bonne partie constituée de jeunes diplômé.e.s. Il s'agit pour nous de construire à nouveau des repères, d'apprendre un langage commun, d'écrire le début d'une histoire qui n'oublie pas les points d'ancrage du passé. Des formations d'équipe vont être proposées, des rituels se créent, une forme d'enthousiasme est perceptible. Les équipes éducatives ont retrouvé de la stabilité sur chaque unité, les binômes et trinômes apprennent à se connaître et à travailler ensemble, les enfants ont retrouvé une forme de permanence. Pourvu que ça dure, et qu'il nous soit donné la possibilité, sur la base de nos fondations, de bâtir un hôpital de jour où le plaisir de l'échange, de la pensée et de l'expérimentation soient à l'œuvre !

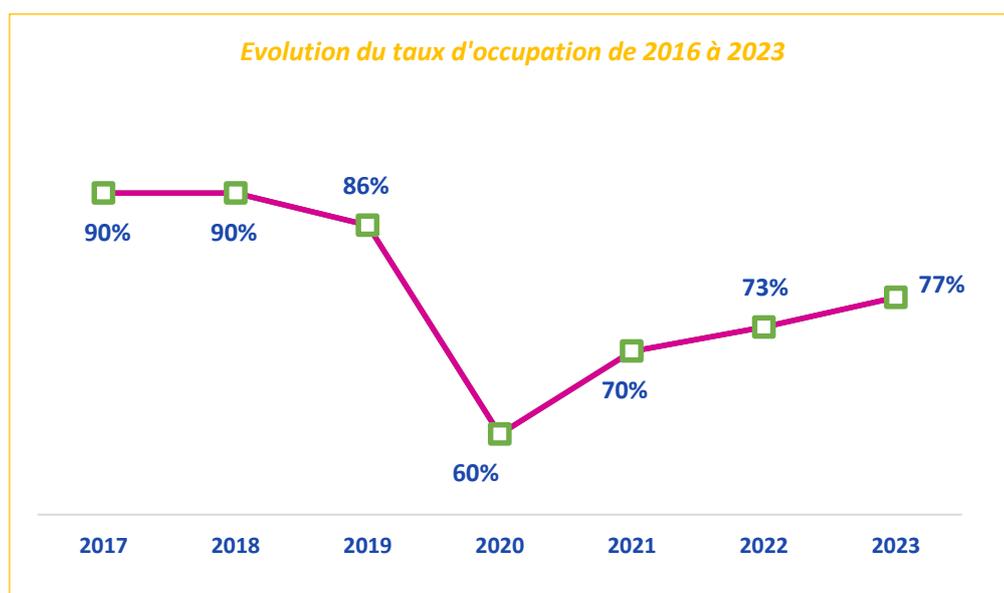


Bilan de l'activité 2023

✍ Activité globale

L'activité globale en 2023 est de 5 489 journées :

- 54 60 journées d'hospitalisation
- 29 actes ambulatoires dans le cadre de la préadmission



Depuis 2020, année de la pandémie et du confinement, où nous avons connu une activité et un taux d'occupation historiquement bas, l'activité remonte progressivement, sans toutefois avoir encore rattrapé les chiffres connus antérieurement à la crise COVID.

En 2021 et 2022, le retard pris sur les admissions en 2020 a été peu à peu rattrapé, mais les enfants et les professionnels ont continué à être régulièrement absents du fait des mesures sanitaires (isolement des cas COVID et cas contact), et nous avons même été contraints à plusieurs reprises de fermer transitoirement une unité ou une autre.

En 2023, c'est une fragilisation de l'équipe (mouvements d'équipe très importants, difficulté à recruter, appel régulier à de l'intérim) qui nous a conduits à ralentir une nouvelle fois nos processus d'admission. L'accueil de nouveaux enfants ne peut en effet s'envisager sans un effectif salarié complet sur les unités éducatives. Nous espérons que la stabilisation récente de l'équipe éducative nous permettra de procéder rapidement aux admissions sur les places restant disponibles au 31 décembre 2023, au nombre de deux.

✍ La population des enfants pris en charge en 2023 à l'hôpital de jour André Bouloche

📁 File active

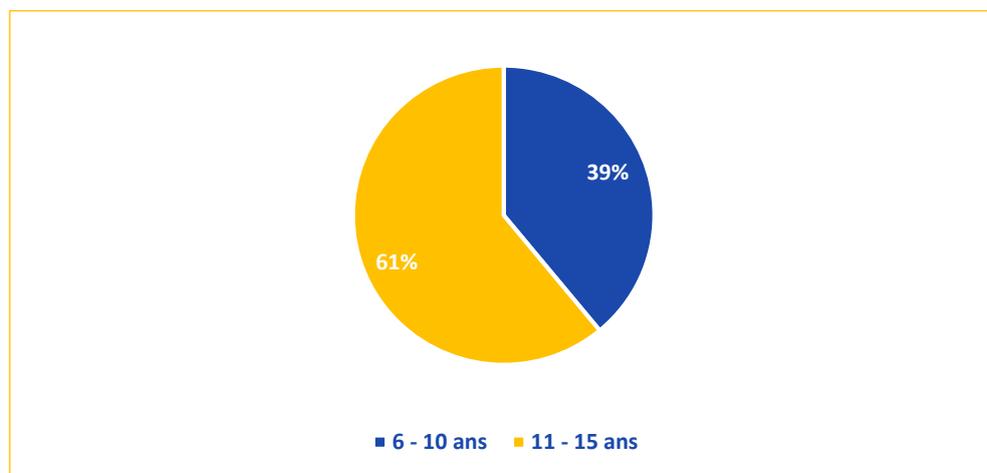
Notre file active est stable, avec **44 enfants** en traitement sur l'année 2023 (45 en 2022), dont :

- **38 enfants en hospitalisation de jour**
- **1 enfant en consultation ambulatoire** (préadmission n'ayant pas débouché sur une entrée)
- **1 enfant en cours de préadmission à fin décembre 2023**

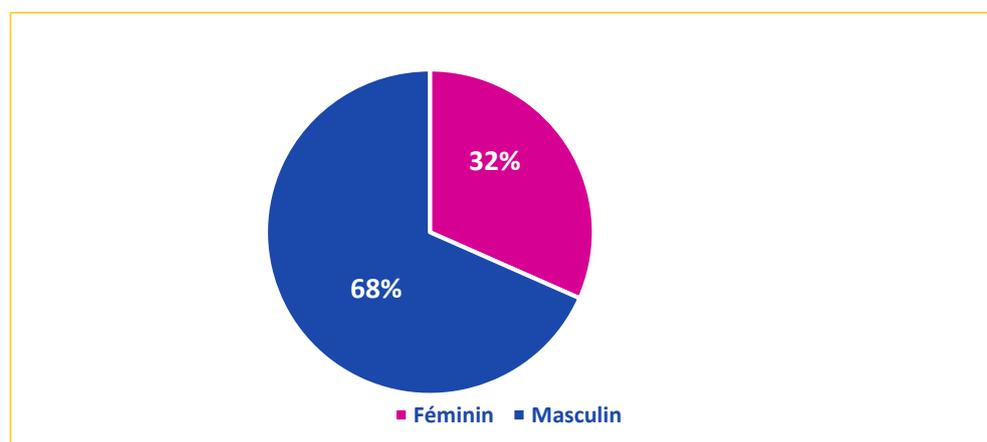
Les sorties ont été au nombre de 5.

Les admissions ont été au nombre de 4 (auxquelles se rajoute un enfant reçu en visite de préadmission sans que cela ne débouche sur une entrée).

📁 Répartition par âge

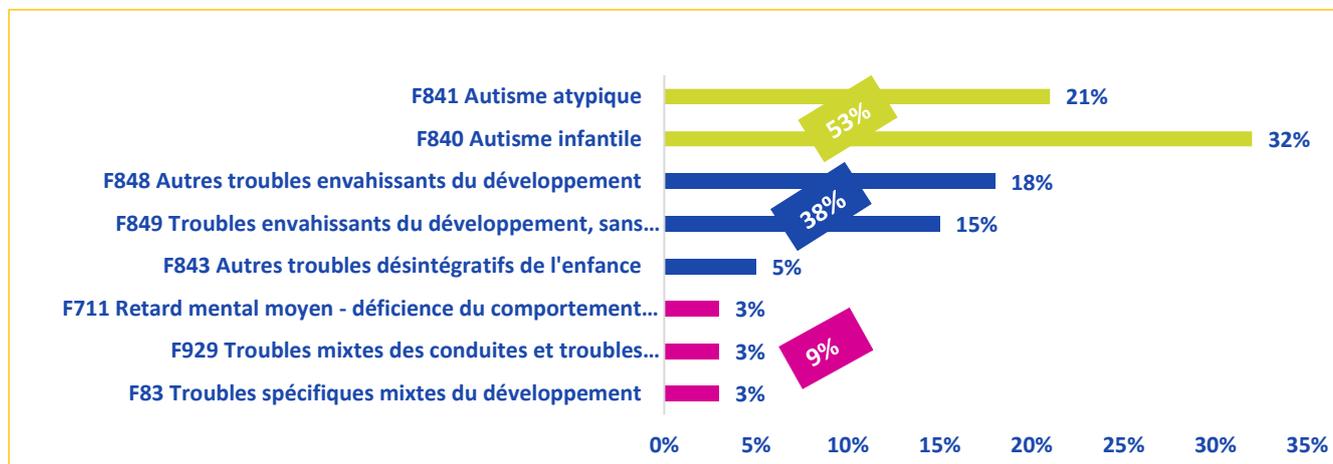


📁 Répartition par sexe



On constate, comme toujours dans les structures de pédopsychiatrie, une répartition inéquitable filles/garçons, avec une surreprésentation masculine. Ces proportions sont assez stables à l'HJB. La file active 2023 était constituée de 12 filles et 26 garçons.

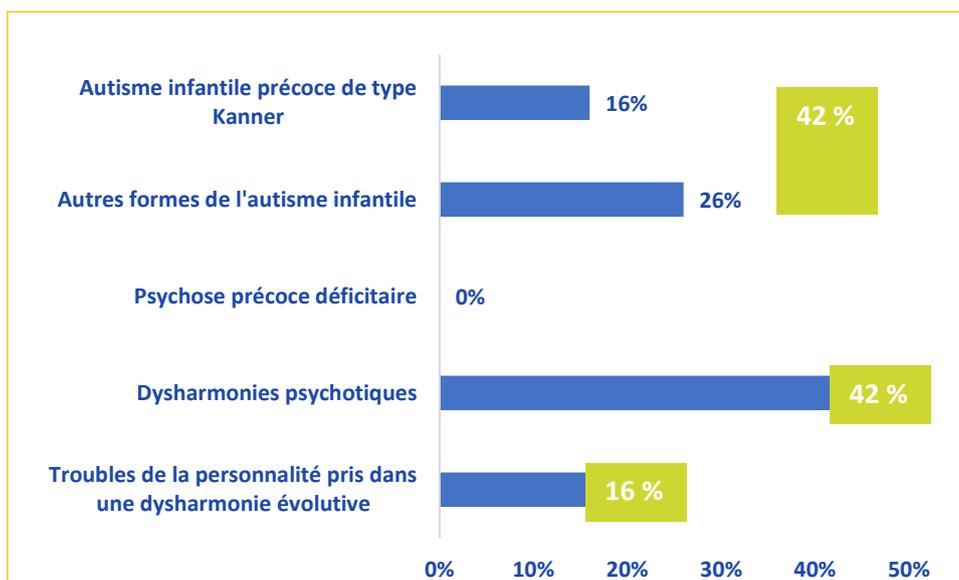
📁 Répartition par diagnostic selon la classification française



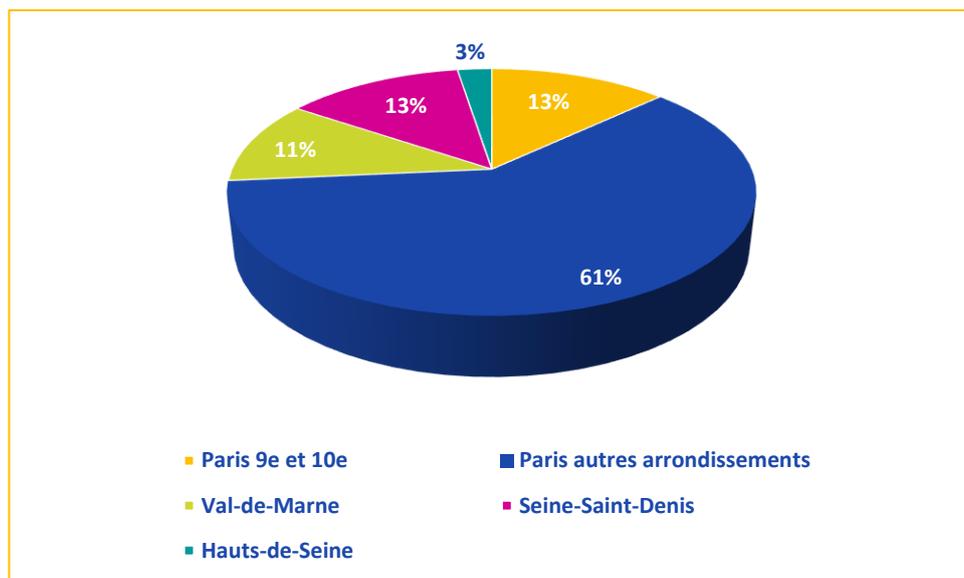
Le recueil des diagnostics selon la classification française montre que la population de l'HJB se répartit principalement entre les différentes formes de l'autisme et les troubles de nature psychotique (type dysharmonie évolutive).

Ces deux types de diagnostic sont regroupés de façon indifférenciée dans les **classifications internationales**. Des **diagnostics associés**, qu'il s'agisse de diagnostics somatiques, de syndromes génétiques, ou de facteurs socio-environnementaux, sont présents chez 2/3 des patients environ.

📁 Diagnostics 2023 selon CIM 10



📁 Répartition par lieu de résidence de la file active 2023 et convention avec l'intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile des 9^e et 10^e arrondissements de Paris



Liés depuis 1979 par une convention avec l'intersecteur de psychiatrie infanto juvénile des 9^e et 10^e arrondissements de Paris, nous réservons une priorité d'examen des dossiers aux enfants adressés par l'intersecteur. Toutefois, la proportion des enfants en soin à l'HJP adressés par l'intersecteur baisse régulièrement : en 2017, ces enfants représentaient 33 % de notre file active, pour seulement 10 % en 2021 et 9 % en 2022. Il est tout à fait possible que cette baisse régulière témoigne de notre difficulté à faire vivre ce partenariat.

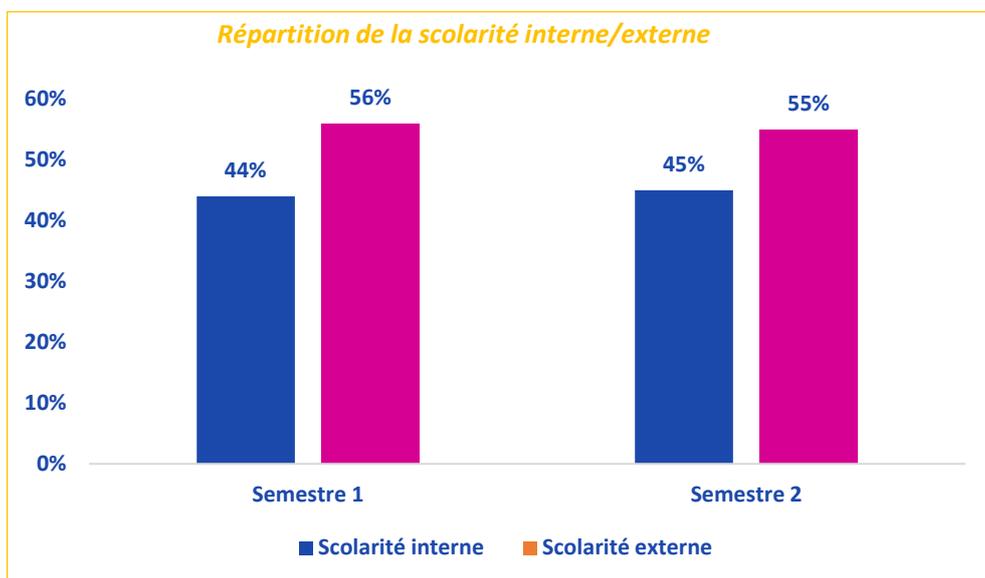
En effet, au changement de médecin responsable (départ en retraite du Dr BRENGARD et prise de fonction du Dr Laure GONTARD en 2016), nous avons exprimé le souhait que se tienne au moins une rencontre annuelle des équipes médicales afin de tisser une collaboration de confiance réciproque.

Or cette régularité peine à se mettre en place, et aucune rencontre ne s'est tenue depuis 2017. Ces échanges seraient indispensables au bon fonctionnement de ce partenariat. Nous identifions en effet que les indications adressées par l'intersecteur concernent majoritairement des enfants très jeunes avec des troubles du spectre autistique sévères. Or nous avons peu de possibilités pour accueillir ce type d'enfants, car il est adapté de le faire sur de petits groupes, idéalement articulés avec l'Unité Pédagogique PREAUT, et le turn-over est très faible sur ces deux dispositifs. Il conviendrait donc de pouvoir expliquer à nos partenaires notre mode de fonctionnement afin que les indications adressées soient plus diverses, et que nous puissions continuer à maintenir vivant ce partenariat.

Notons que près du tiers des enfants accueillis réside en banlieue parisienne, proportion en augmentation (18 % en 2021), particulièrement en Seine-Saint-Denis, département souffrant d'une carence grave en structures de prise en charge sanitaires et médico-sociales.

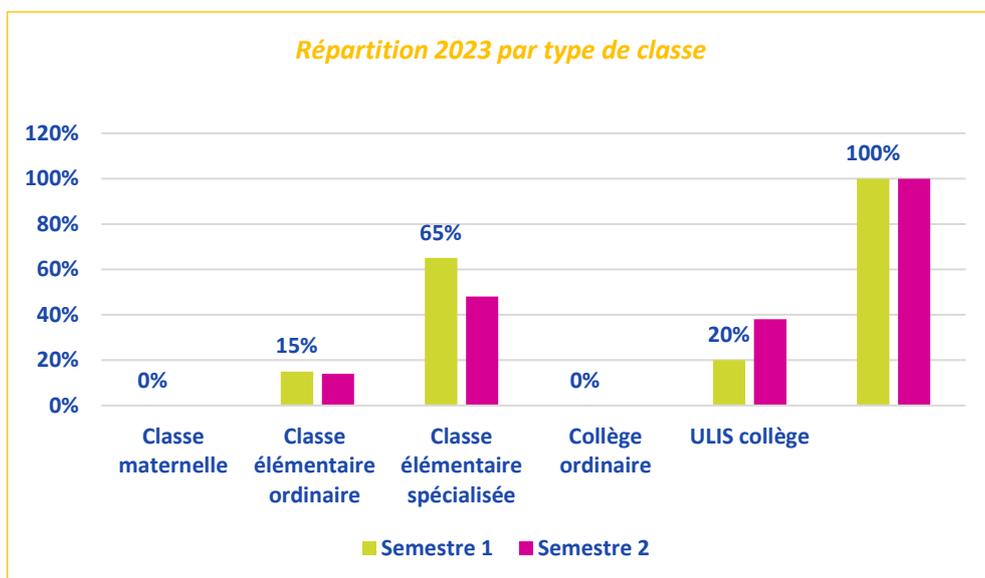
🖋️ Données sur les prises en charge à l'hôpital de jour en 2023

📁 Répartition entre prises en charge à temps plein et à temps séquentiel



La répartition entre scolarité interne et scolarité externe reste stable.

Le pourcentage de scolarité en interne a régulièrement augmenté au cours de ces dernières années, et témoigne d'indications plus lourdes adressées à l'hôpital de jour. Il s'agit d'enfants qui, malgré la loi de 2005 sur l'inclusion, ne peuvent être scolarisés dans les structures de l'Education nationale compte tenu de leurs troubles.



Ce graphique nous permet de constater que la plupart des enfants scolarisés en milieu ordinaire le sont dans des classes spécialisées de l'Éducation nationale, parmi lesquelles il faut à présent compter les unités d'enseignement pour autistes.

 **Nombre de demandes d'admission enregistrées en 2023 et taux de réponse de l'hôpital de jour**

Nombre de dossiers reçus en 2023	69
dont nombre de dossiers adressés par l'intersecteur des 9 ^e et 10 ^e arrondissements	3
Nombre de dossiers traités en préadmission en 2023	6 (soit 4 %)
dont nombre de dossiers adressés par l'intersecteur des 9 ^e et 10 ^e arrondissements	0
Refus des familles suite préadmission	1
Nombre de dossiers classés (refus sur dossier ou enfant ayant trouvé une autre institution)	7
Taux de réponse (% de dossiers reçus ayant fait l'objet d'une admission effective en 2023)	3 %
Nombre de familles non reçues mises en liste d'attente	57 (soit 60 %)

Le tableau chiffré des admissions montre un **taux de réponse très faible en 2023, de 3 %** d'enfants effectivement admis (**11 % en 2022**). Le nombre de dossiers reçus excède très largement le nombre de places disponibles dans notre structure, et il a augmenté en 2023.

 **Sorties 2023 : après quelle durée d'hospitalisation et vers quelle orientation ?**

5 enfants ont quitté l'hôpital de jour André Bouloche en 2023.

La durée moyenne de séjour à l'HJB des enfants sortis en 2023 a été de **5,5 années**.

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4	Enfant 5
Durée de séjour	7 mois	4 ans 10 mois	7 ans 9 mois	6 ans 1 mois	8 ans 4 mois
Orientation	SESSAD Maine-et-Loire (49) + poursuite scolarité Ulis élémentaire	IME ARERAM	Poursuite scolarité Collège Ulis/HDJ Etienne Marcel	HDJ ASM 13	Poursuite scolarité Collège Ulis/HDJ Gombault-Darnaud
Âge	9 ans	11 ans	14 ans	14 ans	14 ans

A noter qu'une jeune aurait dû être orientée en 2023, mais n'a à ce jour pas trouvé de structure adéquate susceptible de l'accueillir. Elle est donc restée à l'HJB bien qu'elle entre dans l'année de ses 15 ans.

Bilan social à l'hôpital de jour en 2023

Mouvements de personnel en 2023

	Fonction	Modalité	Date
Départs	Educatrice spécialisée	Départ volontaire	31/03/2023
	Educateur spécialisé	Départ volontaire	16/07/2023
	Médecin	Fin de CDD	30/09/2023
	Infirmière	Départ volontaire	27/09/2023
	Educatrice spécialisée	Départ volontaire	14/10/2023
	Psychomotricien	Congé sabbatique du 01/12/23 au 31/10/24	
Arrivées	Médecin	CDD	03/02/2023
	Psychologue	CDI	23/03/2023
	Educatrice spécialisée	CDI	28/08/2023
	Educatrice spécialisée	CDI	28/08/2023
	Educatrice spécialisée	Contrat de professionnalisation	28/08/2023
	Educatrice spécialisée	CDI	07/09/2023
	Infirmière	CDI	02/10/2023
	Educateur spécialisé	CDI	04/12/2023

Accueil de stagiaires en 2023

Comme chaque année, nous avons accueilli des stagiaires en provenance de différentes formations professionnelles et académiques :

- 4 stagiaires, accueillies jusqu'à juillet 2023, étaient en 2^e année de formation d'éducatrice spécialisée à l'IRTS de Neuilly-sur-Marne.
- 4 stagiaires, accueillies à compter d'octobre 2023, sont en 2^e année de formation d'éducatrice spécialisée à l'IRTS de Montrouge.
- 2 stagiaires, accueillies jusqu'à juillet 2023, étaient en Master 2 de psychologue clinicienne à l'Université Paris Cité.
- 2 stagiaires, accueillies à compter d'octobre 2023, sont en Master 2 de psychologue clinicienne à l'Université Paris Cité.

Tout au long de l'année 2023, l'établissement a également accueilli 4 stagiaires en formation d'orthophoniste, pour des stages courts, d'une ou deux semaines.

Formations en 2023

Les formations individuelles

Au mois de mars 2023, une orthophoniste de l'établissement s'est formée au Picture Exchange Communication system (PECS). Le PECS est un système unique de communication alternatif et augmentatif, par échange d'images, développé aux USA à partir de 1985. L'objectif principal du PECS est d'enseigner la communication fonctionnelle. La recherche a montré que beaucoup d'apprenants utilisant le PECS développent la parole. Le corps de recherche soutenant l'efficacité du PECS en tant que pratique fondée sur des données probantes est considérable et continue de s'étendre avec plus de 190 articles de recherche provenant du monde entier.

Les formations collectives

Depuis juillet 2018, le Pr Pierre DELION intervient régulièrement pour un travail de **supervision avec l'ensemble de l'équipe**, orienté sur la prise en compte de la dynamique institutionnelle dans les prises en charge conduites. En 2023, ces temps de supervision ont eu lieu chaque trimestre.

Depuis 2018 également, Graciela CULLERE-CRESPIN, psychologue clinicienne, propose des **séances de travail** sur le sujet de la prise en charge pédagogique des TSA. Ce temps de formation, qui a lieu 5 fois/an, actualise les connaissances des membres de l'équipe sur les approches pédagogiques dans les traitements des TED/TSA. Il s'agit également de **donner la parole aux professionnels autour des prises en charge proposées aux enfants accueillis dans le dispositif Unité Pédagogique PREAUT**.

Entre septembre et novembre 2023, 7 collègues (éducateurs spécialisés, enseignante spécialisée, orthophoniste et psychologue) se sont formés au **Makaton**. Le programme Makaton a été créé en Grande-Bretagne dans les années 70, par une orthophoniste, pour répondre aux besoins d'un public d'enfants et d'adultes souffrant de troubles d'apprentissage et de la communication. Il s'agit d'un programme d'aide à la communication et au langage, constitué d'un vocabulaire fonctionnel utilisé avec la parole, les signes et/ou les pictogrammes. La diversité des concepts permet rapidement de favoriser les échanges, en accédant à l'ensemble des fonctions de la communication : dénommer, formuler une demande ou un refus, décrire, exprimer un sentiment, commenter...

En mars 2023, a eu lieu une session de formation ayant pour objet « **Les différents aspects de la maltraitance en institution. Repères sur la bientraitance** ». Cette proposition, qui répond à une préoccupation constante de l'équipe, s'inscrit également dans la démarche de certification des établissements d'accueil et de soins d'enfants de l'association Cerep-Phymontin. Il s'agit de répondre aux exigences de qualité des soins, aux recommandations de bonnes pratiques sur la thématique de bientraitance et il s'agit de penser et de prévenir la maltraitance. Il s'agit également de penser ces concepts comme des outils de travail et de soin.

Temps forts 2023

Au niveau des ateliers

Radio Boulloche et la journée du collectif « Encore heureux... » au Mans

De juin 2022 à septembre 2023, nous avons initié la création d'un atelier radiophonique sur une unité éducative de notre hôpital de jour pour enfants. Cette unité se compose de 11 enfants qui ont entre 7 et 12 ans.

Chaque semaine, entre les différents temps de prise en charge, un travail s'est engagé sur l'unité, à l'intérieur et à l'extérieur de l'hôpital de jour, où Radio Boulloche était toujours invitée. Elle a soutenu les enfants dans des liens tissés avec de nombreux commerçants du quartier : la boulangerie L'Union, le café La Roseraie, la bibliothèque Chaptal... Tous ces partenaires ont spontanément participé à ce projet, fabriquant avec les enfants une relation qu'ils ont progressivement investie. Par exemple, une pâtissière est venue animer un atelier sur l'unité éducative, au bénéfice des enfants qu'elle voyait progresser au quotidien lorsqu'ils venaient à sa rencontre dans son commerce. Cela a donné lieu à une émission de Radio Boulloche qui a rendu fiers les parents.

En quelques mois, nous avons vu les enfants progresser, s'exprimer avec plus d'aisance, voire commencer à parler, ou enfin prendre plaisir à se faire entendre, devenir moins opératoires et laisser place à plus de spontanéité. Le cadre soutenu que nous proposons aux enfants a semblé les étayer suffisamment pour que nous observions toujours plus de capacités chez eux, et nous avons dû les suivre à vitesse grand V, car ils ont témoigné d'une grande avidité à faire, apprendre, et ont développé ce faisant une grande autonomie.

Nous n'aurions pas réussi à mobiliser ainsi les familles sans ce cadre contenant. La dynamique des enfants a fait que nous avons inventé en conséquence et ajusté en permanence « des bords » pour eux, et que leurs parents, via Radio Boulloche, ont trouvé un intérêt à venir y entendre régulièrement ce qui se fabriquait sur l'unité.



Radio Boulloche est *a priori* la première radio d'enfants si jeunes en pédopsychiatrie. Stéphanie Béghain, actrice venue mener des ateliers à l'hôpital de jour, fait partie d'un groupe de travail qui se nomme le *Collectif Encore Heureux*. Créé en 2013, ce collectif fabrique des rencontres annuelles destinées à accueillir et rendre visibles des travaux artistiques co-élaborés au sein d'institutions médicales ou sociales. Stéphanie Béghain a invité les enfants de Radio Boulloche à venir passer une journée au Mans le 15 juin 2023. Ce fut une occasion formidable de voyager à la rencontre de ce collectif, de circuler entre les événements de ce rendez-vous important, au croisement de la psychiatrie et des arts vivants, du cinéma, de l'écriture.

Ce voyage a permis aux enfants de devenir concrètement et pleinement acteurs de leur radio. Nous les savions prêts à la présenter, à échanger avec d'autres, et cette journée les a profondément marqués.

Ce fut un moment fort avant le départ des éducateurs porteurs du projet vers d'autres aventures. Mais qui sait si à présent les enfants ne feront pas en sorte de tendre le micro à leurs nouveaux éducateur.trice.s, histoire de prolonger l'expérience ? Le bruit court de la création d'une radio qui impliquerait toutes les unités de façon transversale... A suivre !

📁 Atelier Rap

L'atelier « Rap » se tient chaque semaine, sur une durée de 45 min. Les enfants sont invités à écouter différentes musiques choisies par les adultes encadrants, et à en comprendre ensemble le sens. La seconde moitié de la séance est consacrée à l'écriture de textes, individuels ou collectifs pour permettre à chaque enfant de s'exprimer par le biais d'un texte qu'il compose avec l'aide d'un adulte, et qui reflète une part de sa subjectivité.

En 2023, le projet s'est ouvert vers l'extérieur avec la visite d'un studio d'enregistrement à Ivry, et la rencontre d'ingénieurs du son ayant travaillé avec de nombreux rappeurs. Les jeunes ont pu faire un premier enregistrement en studio !



📁 Au niveau de l'Unité d'enseignement : ouverture d'un second niveau d'UPP



Depuis 2012 existe à l'HJP une Unité Pédagogique PREAUT (UPP), dispositif pédagogique s'adressant à des enfants TSA peu ou non verbaux, reposant sur une structuration espace-temps rigoureuse, un encadrement de 1 adulte pour 1 enfant, un séquençage des activités, une reprise régulière avec élaboration des éléments cliniques repérés.

A la rentrée de septembre 2023, nous avons choisi d'ouvrir un second niveau d'UPP, pour des enfants ayant dépassé les objectifs de l'UPP1. L'UPP2 fonctionne trois demi-journées par semaine, avec un taux d'encadrement de deux adultes pour 4 enfants. Elle repose sur les mêmes appuis, mais avec un assouplissement des ritualisations, et plus de travail en autonomie pour les enfants.

Graciela Crespín, psychologue clinicienne à l'origine de la conduite de l'étude contrôlée randomisée multicentrique qui a permis de montrer la pertinence de cette approche, continue d'en superviser la tenue à raison de 5 séances annuelles.

📁 Projet communication facilitée : tous au Makaton !

Plusieurs professionnel.le.s de l'équipe se sont formés en 2023 au Makaton, technique de communication facilitée reposant sur le langage des signes.

En vue du déploiement cohérent de cet outil dans l'établissement, nous avons adopté un quart d'heure signé au début de chaque réunion institutionnelle le mardi. En effet, pour que les enfants puissent investir cet outil, il convient que les adultes soient tous en capacité de comprendre leurs demandes, et d'y répondre *a minima*. Aussi, c'est l'équipe dans son ensemble qui doit être en capacité de comprendre ou signer les expressions les plus courantes, et non pas seulement les quelques professionnel.le.s ayant suivi la formation. Les collègues formé.e.s enseignent donc chaque semaine aux collègues non formé.e.s les rudiments de cette langue.



📁 Séjours thérapeutiques et classe découverte

Au printemps 2023, tous les enfants ont pu partir en **séjour thérapeutique** sur les côtes normandes. Les enfants ont ainsi pu profiter pleinement d'activités variées, telles que des promenades en pleine nature, des jeux sur la plage, des baignades à la mer et dans les nombreuses bases nautiques.

Unités éducatives et dates	Lieu	Nombre d'enfants et encadrement
Unité Verte du 21 au 23 juin 2023	Camping CAP FUN Le Donjon de Lars à Courseulles-sur-Mer	12 enfants + 6 soignants
Unité Jaune du 21 au 23 juin 2023	Village club Pierre et Vacances Normandy Garden à Branville	11 enfants + 4 soignants
Unités Bleue et Lilas du 26 au 28 juin 2023	Camping CAP FUN du Château d'Arvid à Villerville	11 enfants + 7 soignants



A l'automne 2023, un groupe de 10 enfants, accompagnés de leur enseignante spécialisée et de 3 soignants, ont eu la chance de partir en **classe découverte**, du 28 novembre au 7 décembre 2023. Ce séjour a eu lieu au Centre équestre de Lauzerte, dans le Tarn-et-Garonne.

Tout au long de leur séjour, les enfants ont été immergés en pleine nature et ont pu participer à des activités sportives et ludiques, avec notamment la visite d'une ferme, la pratique quasi quotidienne de séances d'équitation, le soin aux animaux, les balades en pleine nature, la découverte de la faune et de la flore locales... Une expérience exceptionnelle qu'ils ont pu vivre pendant 10 jours. Tous en sont revenus enchantés.



Les enfants, leurs droits, leur expression

La consultation Droit des Enfants

L'article 12 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant garantit le droit à l'enfant « capable de discernement (...) d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant (...), à cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant ».

Depuis 2017, le Défenseur des droits met en place un **dispositif indépendant de suivi de la mise en œuvre par l'État des observations finales du Comité des droits de l'enfant de l'ONU**, en date du 23 Janvier 2016. Un des trois niveaux de suivi porte sur **le recueil de l'avis et de l'opinion des enfants sur la mise en œuvre de leurs droits**, en accordant une attention particulière aux enfants se trouvant dans une situation de plus grande vulnérabilité, et de ce fait davantage éloignés des démarches de participation mises en place à différents niveaux.

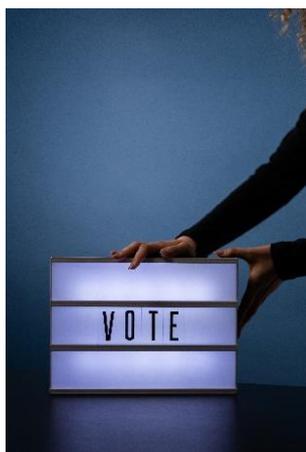
Ce processus de participation des enfants a ainsi vu le jour en 2019, via la **consultation « J'ai des droits, entends-moi - Consultation nationale du Défenseur des droits auprès des moins de 18 ans »**. Cette dernière a permis à plus de 2200 enfants, de pouvoir s'exprimer sur la mise en œuvre effective de leurs droits grâce à la mobilisation d'une cinquantaine d'associations.

En 2023, le Défenseur des droits a souhaité recueillir l'avis et les propositions des enfants/adolescents sur la réalisation concrète de leurs droits sur le thème du **droit aux loisirs, au sport et à la culture**.

Pour ce qui concerne notre hôpital de jour, un groupe d'enfants a pu participer à quelques ateliers mis en place par des soignants (éducateurs et psychologues). Cette année, nous n'avons toutefois pu faire remonter des préconisations pour qu'elles soient prises en compte dans les délais attendus.



Création d'un Conseil des Enfants



Le travail mené pour la réécriture de notre projet d'établissement nous a amenés à explorer l'axe de l'expression des enfants et de leur participation à la vie de l'établissement. Il a ainsi été proposé la création d'un Conseil des Enfants. Après l'élection de délégués chargés de représenter leurs camarades sur chaque unité, le premier conseil des enfants s'est réuni en octobre 2023. Il s'agit d'un espace d'échanges autour de différents sujets en lien avec l'institution et son organisation. Cet outil participatif a pour objectif de placer encore davantage les enfants au centre de leur prise en charge, de les considérer comme des sujets, de les aider à être acteur de leurs soins. La prise en compte du groupe permet de donner du poids à leur parole et à leurs éventuelles questions, remarques, suggestions ou revendications. Une adaptation dédiée aux enfants non verbaux, avec un système utilisant des pictogrammes, est intégrée à ce dispositif.

Les premières questions portées par les enfants sont remontées ensuite en réunion d'équipe : serait-il possible d'utiliser les téléphones mobiles dans l'hôpital de jour à un moment dédié dans la journée ?...

Les médiations numériques et robotiques : thèse en psychopathologie et deuxième année de CIFRE pour Charlotte Labossière



Psychologue clinicienne ayant été stagiaire en M2 puis en Master Recherche à l'HJP, Charlotte Labossière travaille sur les médiations numériques et robotiques depuis plusieurs années. Nous sommes heureux de l'accueillir depuis novembre 2021 pour sa thèse de doctorat dans le cadre d'une CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche). Ce dispositif piloté par l'ANRT (Agence Nationale pour la Recherche en Technologie) permet à une entreprise ou une association d'accueillir un étudiant en thèse durant 3 ans, son salaire étant partiellement financé. La Fondation Saint-Michel nous permet généreusement d'assurer le complément.

Tout comme Olivier Duris précédemment, Charlotte Labossière travaille donc à l'HJP dans d'excellentes conditions sur sa thèse portant sur les « Processus de socialisation des enfants porteurs de Troubles du Spectre Autistique par la médiation robotique : quels critères épistémologiques et cliniques dans une thérapie à médiation robotique auprès d'enfants autistes ? »

Charlotte Labossière est intervenue le 10 juin 2023 à la journée scientifique *Varia* de la CIPPA (Coordination Internationale entre Psychothérapeutes Psychanalystes et membres associés s'occupant de personnes Autistes), en partenariat avec l'université Paris Cité IHSS EP, sur : « La médiation robotique comme support de développement psychocorporel auprès d'un enfant autiste ». Un article en lien avec cette intervention à la CIPPA est en cours d'écriture.

Nos publications et interventions dans des colloques en 2023, en lien avec l'activité de l'HJP

Bersheid C., Bethery C., Clément MN, Debret R., Ventura O. (2023). « Le Parcours d'Oscar, une prise en charge en partenariat », Cahiers de Preaut n°19, Erès

Duris, O., Labossière, C., Bauer, V. (2023). « Robots, réalité virtuelle et réalité augmentée dans la prise en charge des TSA. L'exemple de trois recherches mises en place dans un hôpital de jour pour enfants ». *Contraste*, 57, 149-168.



Certification des établissements sanitaires

La dernière certification des établissements sanitaires s'est déroulée du 4 au 7 avril 2023. La préparation a été pilotée au niveau associatif par la directrice générale adjointe, assistée par la chargée de mission qualité.



Côté Bouloche, nous avons préparé cette échéance sans RAQ, notre infirmière ayant quitté l'établissement en 2022 et son poste étant resté vacant durant 6 mois. Trois mois avant la visite, nous avons recruté une nouvelle infirmière, qui a pu préparer la certification au niveau de la pharmacie (circuit du médicament), mais n'a pas eu le temps de pouvoir étendre ses interventions à d'autres critères.

Les trois experts se sont établis à l'hôpital de jour André Bouloche, et sont partis tour à tour mener leur audit auprès des autres établissements sanitaires de l'association. Cette présence constante de l'équipe de l'HAS sur le site de Bouloche a nécessité une organisation et une adaptation de l'équipe et des enfants.

Malgré une semaine vécue assez difficilement par les équipes de l'association, les établissements sanitaires de Cerep-Phymontin ont été certifiés avec la mention « Qualité des soins confirmée ». Néanmoins, cette expérience nous donne à réfléchir sur la manière d'améliorer nos processus de préparation afin de vivre ces moments de manière plus sereine.

Dans le cadre de la préparation à la certification, un avant-projet d'établissement a été proposé pour l'HJP.

Projets 2024

✍ De l'avant-projet d'établissement... au projet d'établissement !

La perspective de la certification 2023 nous a donné l'occasion de travailler sur notre projet d'établissement autour de 5 axes :

- Les outils de communication facilitée
- Les Unités Pédagogiques PREAUT (UPP)
- Le projet social et la participation des familles à la vie de l'établissement
- L'expression des enfants et leur participation à la vie de l'établissement
- La recherche



Nous l'avons dit, l'équipe s'est en grande partie renouvelée au cours de ces trois dernières années. Aussi est-il important de donner l'occasion à nos nouveaux collègues de se saisir de cet avant-projet, de pouvoir le questionner, l'amender, avant validation et adoption.

✍ Formations d'équipe



L'équipe nouvellement constituée à la faveur des départs multiples de ces trois dernières années est jeune, constituée en bonne partie de professionnel.le.s récemment diplômé.e.s. Nous avons donc à recréer une culture commune, des repères partagés sur le plan clinique et institutionnel. Dans ce contexte, il est apparu utile à l'équipe de direction de solliciter le COPES pour envisager des après-midi de formation, à raison d'une demi-journée par trimestre en 2024, sur la psychopathologie rencontrée en hôpital de jour et les outils thérapeutiques qui en découlent.

✍ Groupe Fratries



La création d'un groupe *Fratries* à l'HJP est un souhait déjà ancien, tant le constat est récurrent des difficultés rencontrées par les frères et sœurs qui cheminent aux côtés d'un enfant porteur de troubles psychiques. Nous souhaitons donc leur proposer un espace de parole et d'échanges, entre eux et avec des professionnel.le.s de l'HJB.

Le groupe *Fratries* démarrera début 2024, les samedis matin où l'HJP est ouvert (une fois par mois). Il se tiendra parallèlement au Groupe Parents, et sera de même animé par un.e ou deux psychologues de l'HJB. Nous espérons que nous parviendrons à mobiliser les familles autour de ces espaces conjoints.

Projet Photo



C'était un projet 2023... non réalisé. Nous espérons que 2024 en verra la concrétisation.

Marie JAMPY BARON est photographe, et s'est formée à la photo-thérapie, qui est une déclinaison de l'art thérapie. Créée par Judy Weiser, la photo-thérapie se définit comme un ensemble de techniques d'utilisation de la photographie à des fins d'activation émotionnelle, imaginaire et créatrice, de mémoire, de rêves, de découvertes ou de redécouvertes, de perception du réel.

Depuis de nombreuses années, Marie JAMPY BARON anime des ateliers collaboratifs avec des soignant.e.s, dans des lieux de soin et d'accompagnement social. Nous mettrons en place une recherche de financements pour l'inviter à intervenir à l'hôpital de jour et proposer des ateliers avec un groupe d'enfants.

Médiations numériques et robotiques, toujours et encore !

Troisième année de CIFRE de Charlotte Labossière

C'est la dernière ligne droite avant la soutenance de la thèse... qui devrait avoir lieu en novembre 2024 !

Proposition d'un séminaire « Autismes et Nouvelles Technologies » en partenariat avec la CIPPA



Olivier Duris, psychologue clinicien à l'HJB, Charlotte Labossière, psychologue clinicienne doctorante à l'HJB, et Marie-Noëlle Clément, psychiatre et médecin directeur ont proposé un séminaire dans le cadre d'un partenariat CIPPA-Cerep-Phymentin.

Les médiations numériques et robotiques font donc maintenant partie des supports utilisables par les professionnels, quelle que soit leur formation de base et leur orientation de travail. Elles peuvent viser des objectifs cognitifs, mais également thérapeutiques en fonction du support, du cadre, et de la manière dont est envisagé et proposé l'outil technologique.

Il s'agit d'un domaine qui va vite : les expériences se multiplient, l'offre en termes de supports et d'usages possibles est extensive, les recherches sont multiples. Comment se repérer ? Comment suivre les apports des recherches dans ce domaine ? Comment déterminer les usages qui pourraient être porteurs pour les personnes que nous accompagnons en fonction des objectifs que nous poursuivons et du cadre, institutionnel ou individuel, dans lequel nous pratiquons ?

Ce groupe de travail se propose de réunir des professionnels ayant des pratiques et des expériences à partager. Il vise à constituer un appui pour mettre en place des pratiques utilisant les technologies numériques et robotiques dans le cadre de l'autisme, et pour partager, soutenir et permettre de faire évoluer des pratiques existantes. Il se propose d'alterner des séances de partage d'expérience, et des séances d'apports théoriques où des intervenants extérieurs seraient invités à présenter leurs travaux et recherches.

Dès qu'un nombre suffisant d'inscrits sera réuni, ce séminaire se tiendra le mardi soir, tous les deux mois, à l'HJB.

Projet d'expérimentation sur la perception sonore quotidienne des personnes TSA, en partenariat avec Valentin Bauer

Valentin Bauer est docteur en informatique. Nous avons travaillé avec lui en 2021-22 sur son projet « Magic Bubbles » dans le cadre d'une convention de partenariat avec le CNRS et le CNAM. Il s'agissait d'une recherche-action en vue de valider l'environnement de réalité mixte « Magic Bubbles » comme outil thérapeutique favorisant l'engagement et la relaxation d'enfants avec TSA. Grâce à un casque de réalité virtuelle, des stimulations multisensorielles appropriées, centrées sur l'utilisation de sons musicaux, étaient proposées à l'enfant. Les objectifs secondaires de cette application étaient de : renforcer le lien avec le/la thérapeute, favoriser l'autonomie de l'enfant en lui permettant d'être acteur de l'exploration du jeu et de la création, élargir les centres d'intérêt de l'enfant grâce au plaisir lié à cette expérience.

Cette expérimentation a constitué la thèse de doctorat de Valentin Bauer, soutenue en janvier 2023, et a donné lieu à plusieurs publications internationales dont un **article paru en 2022 ayant obtenu le Honorary Scientific Paper Award de EuroXR** : <https://hal.science/hal-03817648>

Bauer, V., Bouchara, T., Duris, O., Labossière, C., Clément, MN., Bourdot, P. (2022). Evaluating the Acceptability and Usability of a Head-Mounted Augmented Reality Approach for Autistic Children with High Support Needs. In: Zachmann, G., Alcañiz Raya, M., Bourdot, P., Marchal, M., Stefanucci, J., Yang, X. (eds) Virtual Reality and Mixed Reality. EuroXR 2022. Lecture Notes in Computer Science, vol 13484. Springer, Cham.



Après un postdoc en Italie, Valentin Bauer nous propose de participer à une nouvelle recherche : il s'agira de travailler sur l'évaluation de la perception sonore d'enfants autistes modérés/sévères, avec ou sans déficience associée, au travers de l'utilisation d'un dispositif de réalité augmentée léger. L'objectif est ensuite de pouvoir se servir de ces évaluations



Hôpital de jour EPI



Sanitaire

3, rue de Ridder, 75014 Paris
01 45 45 46 79

epi@cerrep-phymontin.org

Médecin directeur : Olivier Ginoux
Directeur institutionnel et clinique : Mathieu Bégon



*L'EPJ a été ouvert en avril 1981 à l'initiative du
Professeur Soulé pour accueillir en journée une vingtaine
d'enfants âgés de 5 à 16 ans présentant des troubles du
développement psychique, des apprentissages ou d'adaptation
à la vie scolaire et sociale.*



Editorial

En 2023, nous avons reçu les experts visiteurs du processus de certification. Pendant trois jours, nous nous sommes baignés dans le grand bain de la certification. L'eau y était quelque peu agitée, mais nous avons effectué nos longueurs réglementaires et pouvons désormais afficher fièrement notre macaron, prouvant que nous sommes certifiés selon les critères de la HAS. Ces mêmes critères n'ont d'ailleurs que très peu de rapport avec le travail quotidien que nous menons avec les patients, c'est-à-dire avec la clinique. Peu importe, les experts nous ont dévoilé quelques aspects de la prochaine cuvée : les indicateurs évaluant la qualité sont omniprésents et étendent leur champ d'application. Ce qui a pour effet que nous sommes déjà au travail pour préparer cette prochaine certification. Ainsi, le travail de préparation à la certification cesse d'être un moyen pour devenir une fin elle-même, faisant de l'indicateur l'objectif central de l'organisation. Evitons de nous noyer dans les indicateurs !

Mis à part cet épisode éprouvant, nous avons poursuivi notre travail clinique avec les patients, en réunion et en participant à la troisième journée de l'Institut Contemporain de l'Enfance sur le collectif soignant. Le renouvellement de l'équipe a continué en 2023, une éducatrice spécialisée et une institutrice spécialisée en poste depuis 10 ans ont quitté l'institution vers d'autres horizons professionnels, elles ont été remplacées par deux jeunes professionnelles. Le stagiaire éducateur spécialisé sur le groupe des jeunes a été embauché sur le poste à temps partiel sur le groupe des grands. Après réflexion et avec l'accord de la direction générale, nous avons augmenté le temps de travail des deux postes d'éducateur spécialisé, les faisant passer de trois jours à quatre jours de travail. Enfin, nous avons accueilli une infirmière sur un temps de travail de quatre jours par semaine. Nous avons terminé l'année 2023 avec une équipe au complet.

Nous avons profité des congés d'été pour réaliser quelques travaux. Les deux groupes éducatifs ont été refaits : sol, peinture, évier et éclairage, ainsi que la salle du personnel.



Bilan de l'activité 2023

✍ Tableau de l'activité

Désignation	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Entrées	4	0	3	2	3	2
Sorties	3	4	3	3	3	1
Dossiers présentés	37 Dossiers + 36 Téléphones	35 Dossiers + 37 Téléphones	25 Dossiers + 40 Téléphones	34 Dossiers + 38 Téléphones	23 Dossiers + 24 Téléphones	29 Dossiers + 25 Téléphones
Consultations d'information et d'orientation	2	4	2	2	4	5
File active	33	33	38	37	31	33
Passages autorisés	4 380	4 380	4 380	4 380	4 380	4 380
Journées proposées	3 810	3 810	3 810	3 810	3 810	3 810
Journées réalisées	4 058 + 12 temps plein (séjours)	4 004 + 24 temps plein (séjours)	2 758 dont 1 570 demi- journées	3 123.50 dont 437 demi- journées	3 184	3 342,5
Actes ambulatoires	249	330	214	285	227	259
Places	12	12	12	12	12	12

Le nombre de journées effectuées est de **3 342,50 journées**.

259 actes ambulatoires correspondent aux psychothérapies, aux présences des enfants sortis lors des samedis Service de Suite et aux consultations préalables à l'admission des futurs patients.

✍ Les admissions en 2023

2 garçons âgés de 7 ans adressés par l'USIS ont été accueillis dans le groupe des jeunes après une semaine d'observation, tous deux pour des troubles envahissants du développement.

📁 Caractéristiques des admissions des 6 dernières années

Les dossiers adressés amplifient les tendances de ces dernières années : quasi aucune candidature de filles, les garçons adressés relèvent soit de TSA tardivement ou peu pris en charge, soit de troubles du développement « bruyants ». Les psychoses avec TDC, HA, souvent mal diagnostiquées redeviennent fréquentes. Enfin la prévalence des contextes sociaux très précaires et carencés est également préoccupante.

 Age à l'admission : 14 admissions en 6 ans

Age \ Année	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	Total
2018	1	1	0	0	1	1	0	0	4
2019	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2020	0	1	1	1	0	0	0	0	3
2021	0	1	1	0	0	0	0	0	2
2022	0	1	2	0	0	0	0	0	3
2023	0	0	2	0	0	0	0	0	2
Total	1	4	6	1	1	1	0	0	14

 Lieux d'habitation des enfants à l'admission

Depuis maintenant 5 ans, les candidatures se sont recentrées sur Paris intra-muros, amplifiant notre mission de structure de soins locale de proximité.

Année	Paris 14 ^e	Paris 15 ^e	Paris 16 ^e	Paris 5 ^e et 6 ^e	Vanves	Malakoff	Clamart	Issy-Les-Moulineaux	Châtillon
2018	2	2	0	0	0	0	0	0	0
2019	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2020	0	3	0	0	0	0	0	0	0
2021	0	2	0	0	0	0	0	0	0
2022	3	0	0	0	0	0	0	0	0
2023	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	7	7	0	0	0	0	0	0	0

 Provenance des enfants admis sur 6 ans

Année	COFI-CMP	HDJ Grenelle	UPJE	CMPP 15	CAMSP Moulin Vert	HDJ Marie Abadie	HDJ USIS
2018	2	1	1	0	0	0	0
2019	0	0	0	0	0	0	0
2020	0	0	0	3	0	0	0
2021	0	0	0	0	1	1	0
2022	0	0	3	0	0	0	0
2023	0	0	0	0	0	0	2
Total	2	1	4	3	1	1	2

Les sorties et post-cures

Les sorties et les orientations

Un jeune a quitté l'EPI en 2023 pour l'hôpital de jour pour adolescents Santos Dumont. Les délais d'attente des structures d'aval nécessitent un travail d'orientation couramment sur un ou deux ans, voire davantage.

Le Service de Suite en 2023

Le groupe des « futurs sortants » est important avec un jeune de 16 ans sorti en début d'année, deux de 14 ans et trois de 13 ans, créant une dynamique intéressante pour le travail de séparation et de projet. Même si cela demande un travail clinique en soi, les parents des nouveaux ont aussi participé davantage aux réunions du samedi avec les anciens. Parmi ces derniers, deux ont eu 20 ans et quittent donc le Service de Suite.

Temps forts 2023

- Recrutement de deux éducateurs spécialisés, d'une infirmière et d'une institutrice.
- Augmentation du temps de travail des deux postes d'éducateurs à temps partiel.
- Travaux : réfection des deux groupes éducatifs et de la salle du personnel.





- Participation à la troisième journée de l'Institut Contemporain de l'Enfance à Lille, sur le thème « Pas de collectif soignant sans les familles »



Mathieu Bégon, directeur institutionnel et clinique, Manon Michel-Durand, éducatrice spécialisée et Mathieu Neveu, assistant social

Projets 2024

- Continuer notre travail institutionnel de soin psychique, en lien avec notre réseau de partenaires, et garantir la qualité des soins apportés aux patients.
- Enrichir notre réflexion par des journées de formation avec l'appui d'intervenants extérieurs.
- Réfection totale de l'atelier afin d'y accueillir une véritable cuisine pédagogique et une activité d'arts plastiques.
- Poursuivre les réflexions et adaptations amorcées autour de la question de l'éducation alimentaire et des questions cliniques quotidiennes que cela soulève pour nos patients et leur famille.

Hôpital de jour du Parc Montsouris



20 Boulevard Jourdan, 75014 Paris
01 45 88 89 54

hjm@cerrep-phymontin.org

Médecin directeur : Bénédicte Chamoun
Directrice adjointe : Fabienne Bedminster

Sanitaire



*L'hôpital de jour de Montsouris accueille des adolescents,
de 12 à 20 ans, présentant des troubles importants
de la personnalité sans déficit intellectuel.
Lieu de soins et d'apprentissage, l'hôpital accompagne
les jeunes à travers un projet d'intégration scolaire et sociale..*



Editorial

2023 : année de l'équilibre retrouvé. Le fonctionnement pré-Covid 19 s'est remis en place, et la contenance institutionnelle également.

La difficulté de recrutement signalée en 2022 persiste : les postes d'infirmier et d'assistante sociale sont toujours vacants. Nous avons mis presque un an à recruter une éducatrice spécialisée. Manque d'attractivité du secteur ? Non-compétitivité des salaires ? Une réflexion associative se met en place sur ces questions et concerne notamment les stagiaires, professionnels en devenir qu'il s'agirait de fidéliser.

Un autre chantier important se profile à l'horizon avec la fin de notre partenariat historique avec la cité scolaire François Villon, qui se destinera à la rentrée 2024 aux filières professionnelles de la santé et du sport. Il nous faut donc rechercher un autre partenaire offrant à nos adolescents la même attention bienveillante que celle qui leur était prodiguée.

En effet de plus en plus de patients ont maintenant une scolarité partagée entre l'HDJ et des lycées généraux ou professionnels, la proportion de patients dits « en inclusion » étant pour cette année 2023-2024 de 37 % environ contre 17 % il y a 10 ans. Pour la moitié d'entre eux il s'agit de lycées généraux et pour l'autre moitié de lycées technologiques ou professionnels, représentant au total 9 établissements.

Toute la dynamique de l'hôpital de jour s'en trouve impactée de façon très positive pour les patients-élèves concernés ainsi que pour leurs pairs qui constatent que c'est possible, au prix il est vrai d'un travail permanent d'articulation et de liens entre professionnels, au plus près des besoins des adolescents.



Bilan de l'activité 2023

File active

En 2023, la file active globale de l'hôpital de jour a été de 49 patients (dont 7 EPA sans suite pour 6 adolescents et un séjour d'observation non effectué par un adolescent).

Le nombre de patients effectivement pris en charge s'établit à 43.

La baisse de la file active s'explique en partie par le plus faible nombre de sortants en 2023, (5 contre 22 l'année précédente), en partie par le départ en retraite au mois de juin d'un éducateur référent, remplacé seulement début janvier 2024. De ce fait il n'y a pas eu de nouvelles admissions sur ce groupe de juin à décembre 2023.

3 900 journées et 1 198 demi-journées ont été enregistrées en 2023, incluant 35 journées d'observation et les familles présentes lors des « groupes parents mensuels » les samedis matin (139).

Le taux de présence des patients est de 78,91 % sur l'année.

A ces présences s'ajoutent :

- 16 entretiens préalables de patients ayant fait l'objet d'une admission (1^{ers} et 2^{èmes} EPA)
- 07 entretiens préalables d'admission sans suite
- 02 passages aux réunions groupes parents des mardis (GOPPS)
- 268 entretiens mensuels de famille
- 26 passages d'anciens patients qui rendent visite après leur sortie de l'HDJ et sont accueillis par certains membres de l'équipe soignante

Soit 319 passages complémentaires

Cette activité émanant principalement des groupes destinés aux parents ainsi qu'aux patients récemment sortis concerne principalement 4 professionnels (médecins psychiatres, directrice adjointe, psychothérapeute) qui effectuent des heures supplémentaires ou complémentaires dont un faible nombre est récupéré, et aucune rémunérée.

	Taux d'activité			
	2021	2022	20223	Evolution 2023 par rapport à 2022
Nombre prévisionnel de journées ou d'actes	6 212	5 662	6 348	12 %
Nombre de journées réalisées ou d'actes	5 181	5 049	5 417	7 %
Taux d'activité	0,729204785	0,714144272	0,703232507	-2 %

Demandes d'admission

Elles s'élèvent à 79 demandes (contre 93 demandes en 2022) et concernent essentiellement des garçons et filles âgés de 12 à 17 ans (48 demandes pour des filles et 31 demandes pour des garçons).

Ces demandes sont étudiées mensuellement par une commission pluridisciplinaire associant le médecin psychiatre, l'assistante sociale et la secrétaire médicale. Sur l'ensemble des demandes traitées :

- 23 ont été jugées recevables sur dossier.
- 08 demandes ont été suivies d'une admission.
- 07 premiers EPA (entretiens de préadmission) sont restés sans suite.

La provenance de ces demandes est essentiellement Paris (70 %), les Hauts-de-Seine (16 %), le Val-de-Marne (10 %). Elles émanent pour 41 % de CMP/CMPP, 35 % d' hôpitaux de jour, 11 % de la médecine libérale, 13 % d'autres structures (ITEP, cliniques etc).

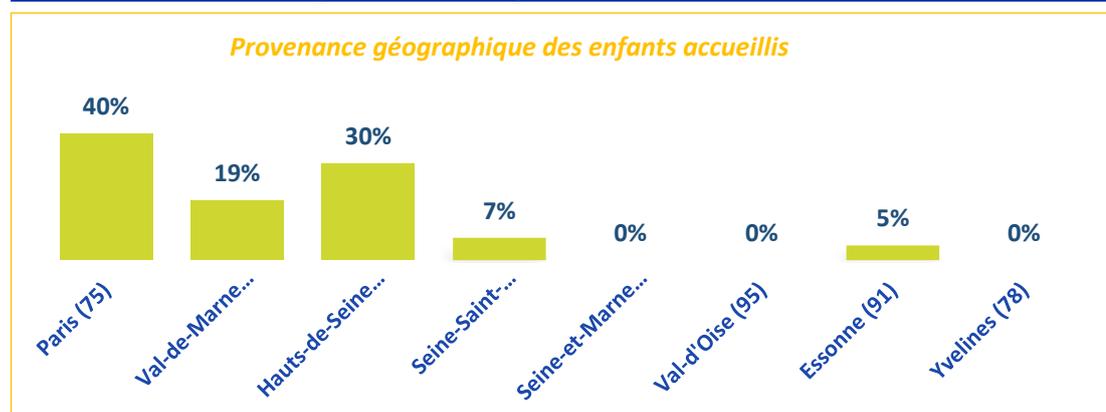
Les niveaux scolaires de ces adolescents sont :

- 23 % en 3^e
- 19 % en 4^e
- 17 % en seconde
- 6 % en 5^e
- 6 % divers (CAP/BEP)
- 5 % en première
- 4 % en 6^eT
- 1 % en terminale

Analyse de la file active

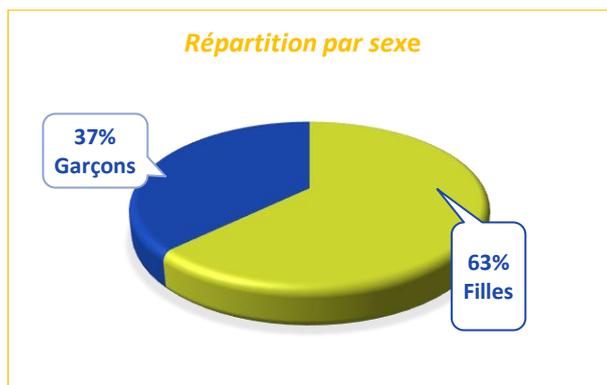
La file active de l'hôpital de jour est calculée à partir des 43 patients effectivement pris en charge sous deux modalités, temps plein (83,72 %) et temps partiel (16,28 %).

Provenance des adolescents accueillis	2021	2022	2023
Hôpital de jour	14	14	5
CMP	8	10	12
CMPP	3	3	2
IME	0	0	0
ITEP	0	0	0
SESSAD	0	0	0
Autres (familles, associations locales, EDS, ERSE...)	24	30	24



La part des patients provenant de banlieue en 2023 est de 60 %.

Age des enfants au 31.12	2021	2022	2023
11 à 15 ans	15	20	11
16 à 17 ans	16	19	21
18 à 19 ans	14	10	9
20 à 24 ans	4	8	2
Total au 31.12	49	57	43



✍ Diagnostics

L'essentiel des diagnostics est représenté par les dysharmonies psychotiques (60,47 %) et les troubles de la personnalité, états limites (18,60 %) présents principalement chez 26 % des jeunes filles.

Diagnosics des 43 patients pris en charge	Garçons	Filles	Total	2023 En %	Rappel En 2022
Psychoses infantiles	0	1	1	2,33	3,51
Dysharmonies évolutives	15	11	26	60,47	59,18
Décompensations à l'adolescence	0	2	2	4,65	4,08
Schizophrénie, troubles schizotypiques	0	4	4	9,30	8,16
Etats limites, troubles de la personnalité	1	7	8	18,60	18,37
Névroses, troubles anxieux phobiques	0	2	2	4,65	6,12
Totaux	16	27	43	100	100

✍ Sorties définitives

5 adolescents sont sortis cette année de l'hôpital de jour où ils séjournaient.

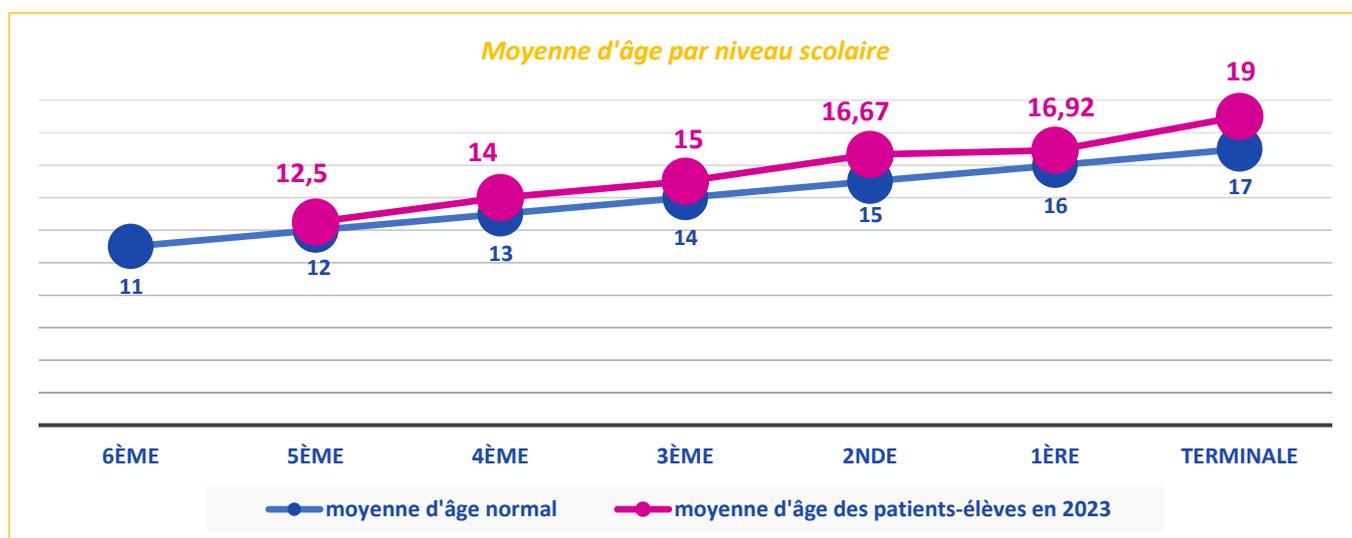
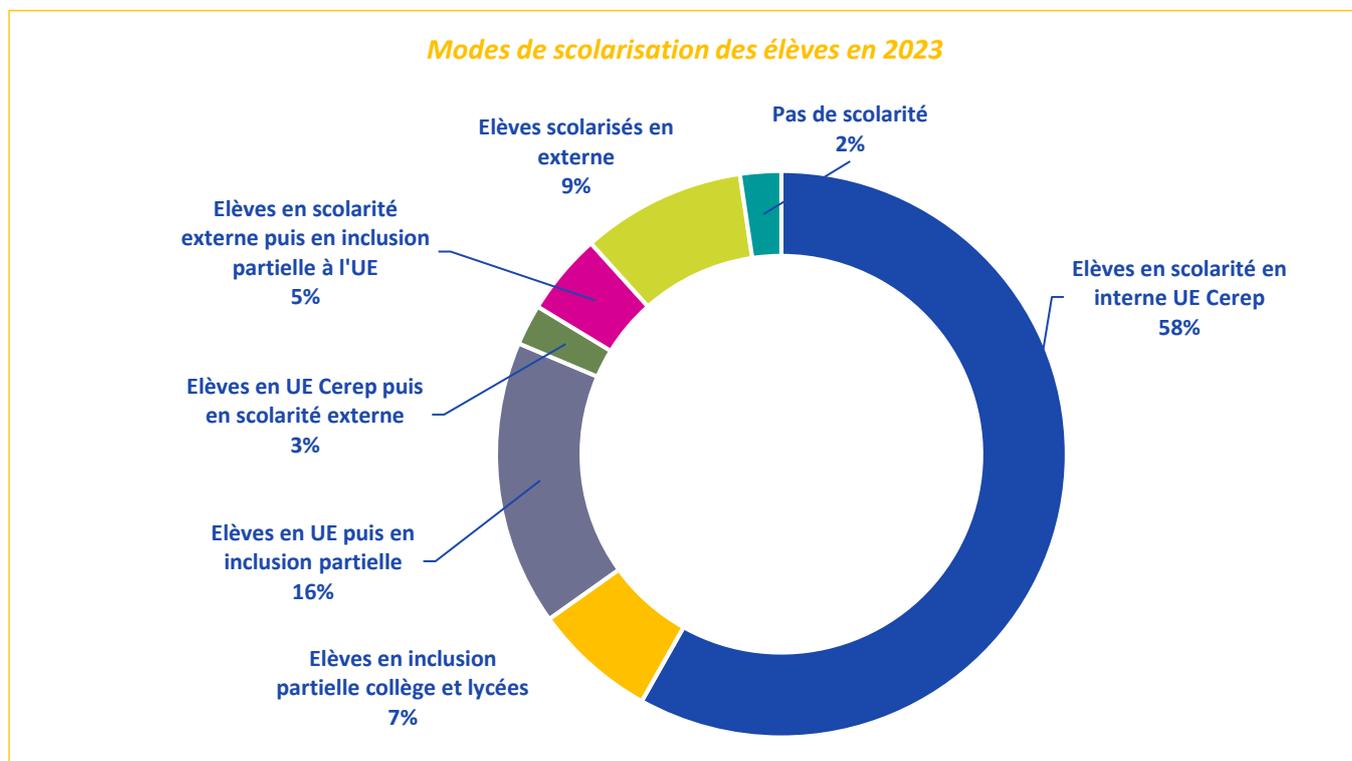
Orientation des adolescents sortis			
Etudes ou formation en milieu ordinaire	Rupture de soins	Suivi en psychiatrie adulte	Hospitalisation plein temps
60 %	0 %	20 %	20 %

Etat clinique des 5 adolescents sortis en 2023	Nombre	Pourcentage	Rappel 2022
Très amélioré	2	40,00 %	20,00 %
Amélioré	2	40,00 %	30,00 %
Inchangé	1	20,00 %	30,00 %
Aggravé	0	0,00 %	20,00 %
Totaux	5	100,00%	100,00%

✍ Rapport d'activité de l'Unité d'enseignement Cerep

A la rentrée scolaire de 2023, la dotation horaire globale de l'unité d'enseignement est de 141h/semaine. L'équipe enseignante affectée par l'Education nationale continue de représenter 8 ETP.

📁 Le bilan chiffré



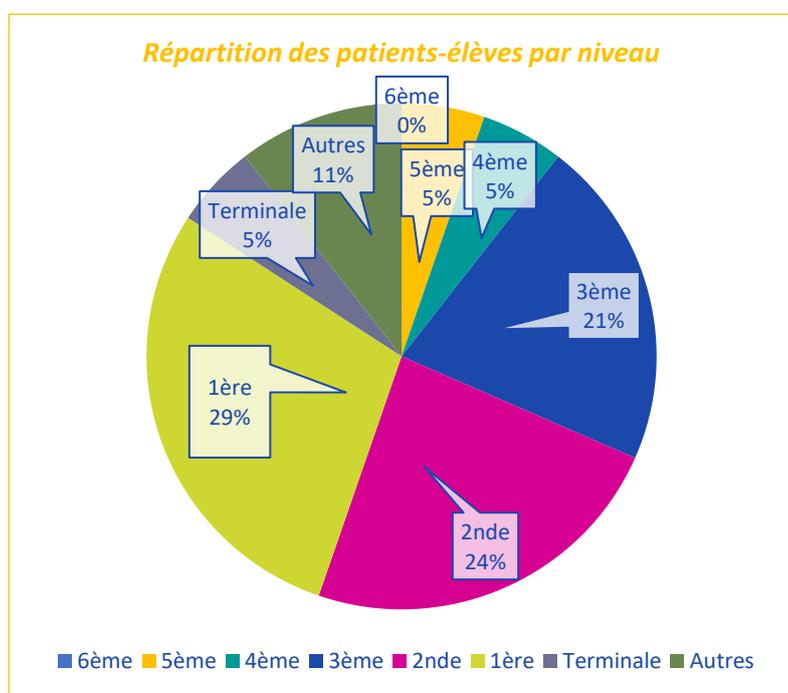
La prise en charge scolaire à l'hôpital de jour ne permet pas systématiquement de rattraper le retard scolaire du patient.

Les élèves ne réalisent pas automatiquement une année scolaire en une seule et unique année.

Une évaluation du niveau par discipline est réalisée par l'équipe enseignante lors de l'admission d'un élève. Cette évaluation peut être amenée à réajuster le niveau scolaire en l'abaissant.

Moyenne des retards par niveau scolaire							
	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	2 ^{nde}	1 ^{re}	Terminale
Retard par niveau en 2023	Aucun inscrit	0,5	1	1	1,67	0,92	2
Moyenne du retard par niveau	1,181667	-	-	-	-	-	-

Retard moyen en 2023 : 1 an, 6 mois et 8 jours



Examens nationaux				
	Baccalauréat	Epreuves anticipées	DNB	CFG
Nombre de candidats inscrits	2	-	5	-
Nombre de candidats présentés	2	-	4	-
Nombre de lauréats	2	-	4	-

Les élèves de l'hôpital de jour ayant passé les divers examens nationaux ont tous bénéficié d'aménagements conformément aux dispositions prévues par le décret du 21 décembre 2005.

- **L'un des deux bacheliers a été admis avec mention « assez bien ».**
- **Les lauréats du DNB ont été reçus avec mention (1 mention « très bien », 2 mentions « bien », 2 mentions « assez bien »).**

En 2023, la dispense de l'épreuve des sciences au DNB ne pouvait être accordée qu'aux candidats scolarisés en milieu carcéral ou scolarisés dans les dispositifs ULIS ou UPE2A. Pour les autres candidats scolaires, l'absence d'enseignement ne constituait pas un motif de dispense d'épreuve a contrario des années précédentes. La direction de l'hôpital de jour a alors adressé un courrier en bonne et due forme à l'IA-DAASEN et président de jury du DNB sollicitant une autorisation de dispense des « sciences » (dont les sciences-physiques). Après vérification auprès du ministère de l'Education nationale, les candidats de l'UE Cerep ont été exemptés de l'épreuve des sciences.

La collaboration avec l'association « L'Ecole à l'hôpital »

L'unité d'enseignement ne peut dispenser certaines matières scientifiques telles que la S.V.T., la chimie et les sciences-physiques par manque de crédit. Cette année, une convention de partenariat a été signée avec l'association « L'Ecole à l'hôpital » afin de ne pas rompre le contact avec ces disciplines pour un cout annuel de 1500 €.

Leur dispositif offre un enseignement sur-mesure. Les cours dispensés sont en individuel. L'approche pédagogique y est organisée en complément du projet scolaire du patient.

Poursuite du renouvellement du parc informatique à l'usage pédagogique

La direction de l'HJM gérant l'UE CEREP a soumis le 17.02.2022 ses nouveaux besoins afin de renouveler les outils numériques auprès de la Région Île-de-France « *des Equipements numériques des lycées Direction Numérique, Innovation et Smart région* » et auprès du « *Pôle de Transformation Numérique - Pôle Lycée / Direction de la réussite des élèves Service Equipement* ».

Après des mois d'attente malgré les relances, la réponse adressée par le responsable des équipements numériques des lycées - Direction Numérique, Innovation et Smart Région est que les locaux de l'hôpital de jour n'appartenant pas à la Région, il ne peut être accordé de dotation numérique (comme en 2014).

En novembre 2023, la direction générale de l'association Cerep-Phymontin, accorde l'achat de 4 nouveaux ordinateurs fixes installés dans la salle où se déroulent les cours de technologie et d'espagnol.

Rencontre avec l'adjointe du chef de la Division du Personnel Enseignant en juillet 2023

L'objet de cette rencontre fut double :

1. Elle a porté sur l'affectation des enseignants et par conséquent sur le TRMD de l'unité d'enseignement CEREP de l'hôpital de jour.
2. Par cette rencontre, notre démarche a été de faire valoir la question de la stabilité des affectations d'enseignants pour un public très fragile, en manque de repères et dont le cadre scolaire stable est fondamental.

En ce sens, le déploiement du tableau de répartition des moyens par discipline (TRMD) dans l'enseignement spécialisé au sein de notre institution sanitaire en pédopsychiatrie appelle à dialoguer avec plusieurs interlocuteurs du rectorat, le SEI et les interlocuteurs de la DPE autour de la question qui nous est fondamentale des affectations des enseignants sur des postes spécifiques et vacants notamment :

- Le poste de mathématiques
- Le BMP de technologie
- Les heures d'enseignement des SVT

Notre TRMD se conçoit selon deux préoccupations :

1. **Les besoins d'enseignement issus des projets pédagogiques individualisés** des patients et de ce qui est possible en fonction de leur état de santé et de leur évolution. Les niveaux scolaires globaux qui s'en dégagent.
2. **Le profil des enseignants.** Enseigner et travailler dans un hôpital de jour requiert des aptitudes spécifiques mettant en jeu :
 - Des compétences, un savoir-faire à adapter un enseignement personnalisé.
 - Des qualités relationnelles au sens d'une sensibilité relationnelle avec à la fois une implication réelle tout en étant à l'écoute de ce qui se joue dans le lien.
 - Avoir la capacité d'interagir avec une équipe soignante chevronnée.

L'affectation des enseignants devient opérante lorsque les profils correspondent aux attendus d'un enseignement spécialisé.

Autrement dit, il est déconseillé de changer d'une année à l'autre les professeurs qui ont été repérés et investis par les patients-élèves sous peine de déstabiliser le cadre scolaire.

Entre l'année scolaire 2021/2022 et l'année scolaire 2022/2023 la configuration du TRMD a été modifiée à cause d'une demande particulière :

- Basculer les 6 heures de décharge syndicale laissées par le professeur de mathématiques M. LAJ pour les besoins d'enseignement en SVT.

Or la réponse donnée est d'avoir pris les 3h sur les HSA réservées au deuxième poste de mathématiques vacant réduisant d'autant plus les possibilités de faire cours. De 33 heures pour les 2 postes en mathématiques, nous sommes passés à 16h30 + 12h = 28h30 (au lieu d'un prévisionnel de 33h) avec 6 heures de décharge syndicale non remplacées.

Rappel :

La demande de dégager des heures de SVT fait suite à :

- Une requête expressément formalisée en février 2021 auprès des interlocuteurs de la DOPS et de la DPE.
- A un questionnaire sur *l'évolution de l'implantation des postes spécifiques académiques.*
Cette requête bien qu'ayant été rejetée consistait à demander pour l'année 2021-2022 un supplément d'heures d'HSA de 2*6 heures pour des besoins non pourvus en SVT (6h) et en Sciences-Physiques (6h).

Ces besoins étaient concomitants à 3 facteurs :

- L'augmentation de nouveaux patients de niveau collège ayant l'objectif de se préparer au DNB
- L'obligation de choisir « des spécialités » consécutivement à la réforme du Bac
- L'impossibilité de moduler différemment la DHG actuelle de 141h afin de préserver une configuration restreinte des groupes d'élèves, tenant compte des problèmes de comportements, des incompatibilités éventuelles entre les adolescents...

Par conséquent, cela nous amène à considérer les affectations des enseignants sur les BMP et postes vacants selon les problématiques identifiées.

L'avenir du rattachement de l'unité d'enseignement Cerep à son établissement administratif de référence

En janvier 2023, l'annonce de la fermeture de la filière générale et technologique du lycée de la cité scolaire F. Villon pour la rentrée prochaine, a retenu toute notre attention faisant naître également une certaine préoccupation quant au devenir de notre partenariat depuis 1974.

Dans un contexte où l'équipe de direction de la cité scolaire F. Villon se prépare à changer de destinée, certaines questions restent toujours sans réponse fin novembre 2023 :

- L'avenir du rattachement administratif de l'unité d'enseignement Cerep 0752284a
- L'avenir du rattachement administratif de l'équipe enseignante affectée à l'hôpital de jour
- Le devenir pédagogique des patients-élèves en inclusion partielle en 2^{nde} et en 1^{ère} au lycée
- Le devenir du processus des inscriptions inactives des élèves de l'unité d'enseignement de l'hôpital de jour du parc Montsouris à la cité scolaire

Temps forts 2023

- Formation d'équipe autour des conduites suicidaires à l'adolescence lors d'une journée trimestrielle (mars 2023). Il s'agissait d'une très forte demande des professionnels, confrontés d'une part au suicide d'une adolescente en décembre 2021, d'autre part à une explosion des demandes d'admission pour des jeunes ayant fait une ou plusieurs tentatives de suicide graves.
- Rencontre en novembre 2023 avec le Pr Chappuy, médecin cheffe des urgences pédiatriques de Necker et le Pr Chaste cheffe du département de pédopsychiatrie en vue d'établir une forme de partenariat pour nos situations d'urgence. Constat fait d'une situation extrêmement tendue sur le plan des lits et places d'hospitalisation avec une sur-représentation des situations psychiatriques dans les lits d'urgence de Necker.
- Démarches auprès du commissariat du 14^{ème} arrondissement de Paris pour la mise en place d'une convention de partenariat Santé Sécurité Justice, permettant l'établissement d'un protocole d'intervention pour des situations sensibles ou à risques identifiés concernant nos patients. Possibilités de faire intervenir la mission de prévention de contact et d'écoute dans l'institution sur des thématiques spécifiques auprès des adolescents
- Partenariat avec la Philharmonie de Paris sous la forme de trois séances d'atelier (percussions, composition, musique électronique)
- Expositions Rothko et De Staël en novembre et décembre
- Visite de certification en février 2023, laissant à l'ensemble des professionnels de l'institution un profond sentiment de malaise quant à l'attitude des experts-visiteurs, malgré un résultat final très satisfaisant
- Départ en retraite d'un éducateur spécialisé après 34 années d'exercice dans l'institution
 - (juin 2023)
- Recherche de locaux pour un déménagement de l'hôpital de jour, dans les 13^e et 14^e arrondissements, impliquant l'association Olga Spitzer, la mairie du 13^e arrondissement, le Conseil Régional Ile-de-France. Sans résultat pour le moment.

Projets 2024

- Futur rattachement à la Cité scolaire Gabriel Fauré située dans le 13^e arrondissement de Paris, à 4 stations de tramway de l'HDJ.
- Préparation de la journée associative sur le thème de la transmission, et communication de l'équipe sur ce thème en trois parties, théorique, clinique et pédagogique.
- Rencontre supplémentaire en février entre parents et enseignants, permettant de travailler en amont d'éventuelles questions d'orientation nécessitant des démarches administratives.
- Recherche d'un nouveau prestataire de restauration suite à l'arrêt d'activité de notre partenaire de 7 ans, l'ESAT Colibri.
- Rapprochement avec l'équipe de football féminine du Paris FC par le biais de sa capitaine Gaëtane Thiney, offrant des places gratuites au stade Charléty pour des matchs internationaux.
- Travaux de rénovation d'envergure concernant certaines salles du 1^{er} étage : atelier d'art plastique, salle de convivialité, salle de jeux, et du rez-de-chaussée : box d'enseignement. Etude préliminaire réalisée par l'architecte de l'association.

Hôpital de jour USIS



3, rue de Ridder, 75014 Paris
01 45 45 46 91

usis@cerep-phymontin.org

Médecin directeur : Lucie Pluinage
Directrice clinique et institutionnelle : Sandrine Mican

Sanitaire



*L'USIS a été ouvert en avril 1981 à l'initiative du
Professeur Michel Soulé pour accueillir des enfants âgés
de 4 à 16 ans souffrant de troubles du comportement ou des
conduites.*



Editorial

L'année 2023 reste pour l'USIS une année marquée par les mouvements, les transformations, dans la structure de l'équipe, son architecture, son projet, sa dimension fonctionnelle et institutionnelle.

2023 n'aura pas été suffisant pour démarrer/ faire avancer les différents chantiers prévus : le premier d'envergure : les travaux de réhabilitation complète de l'USIS, projet de taille qui pour l'instant n'a pu démarrer faute d'autorisation préfectorale. L'USIS qui depuis son ouverture en 1981 est resté quasi dans son « habit initial » va faire peau neuve ; cette perspective n'est pas sans produire son lot d'effets, déjà palpables : angoisse, insécurité, vacillement... mais aussi curiosité, impatience, réjouissances, envies et création.

Le deuxième chantier qui s'entremêle au premier : compléter une équipe qui n'a cessé de bouger dans ses contours et, avec elle, réécrire un projet d'établissement qui se voudra le reflet du travail institutionnel existant mais qui au regard des multiples bouleversements de ces dernières années, s'est vu chahuter, reporter.



Bilan de l'activité 2023

Nombre d'enfants accueillis	
Nombre d'enfants accueillis (file active)	23
Nombre d'enfants accueillis au 31/12/2023	23
Nombre d'admissions	4
Nombre de sorties	3

Nombre d'enfants accueillis par tranche d'âge	
< 5 ans	0
5 ans	5
6 à 10 ans	9
11 à 15 ans	5
16 à 17 ans	3
18 à 19 ans	1

Profil des enfants accueillis	A titre principal	A titre associé
Déficiences intellectuelles	-	-
Autisme/TED	2	
Troubles psychiques	3	
Troubles du langage et des apprentissages	-	20
Déficiences motrices	-	-
Déficiences sensorielles	-	-
Polyhandicap	-	-
Troubles du comportement et de la communication	18	3
Autre	-	-

Le motif principal d'admission est constitué de troubles du comportement associés le plus souvent à des troubles des apprentissages et un développement psycho-affectif troublé et/ou retardé.

Nous sommes restés vigilants à accueillir des patients dont la symptomatologie puisse être en concordance avec le projet de soins de l'USIS, notamment l'accueil en groupes et le rythme proposé ; ainsi des patients présentant des troubles autistiques très envahissants nécessitant une prise en charge plus individuelle et plus fréquente ne sont plus retenus comme cela a pu être le cas par le passé ; cette attention est corrélée à des échanges soutenus avec les lieux de consultations adressant des demandes d'admissions et un processus d'admission en interne qui tend à s'améliorer en incluant le dispositif institutionnel.

Répartition par sexe	
Garçons	19
Filles	4

La surreprésentation masculine est toujours un marqueur d'une répartition inéquitable dans les prises en charge en HDJ pédopsychiatrique. La quasi-majorité des patients de l'USIS vivent dans le 14^e arrondissement.

Les durées d'accompagnement, les sorties et les orientations restent des axes de travail à penser, travailler et inclure dans le projet institutionnel en devenir.

Temps forts 2023

Les mouvements de personnel

Le groupe de travail mensuel mis en place en fin d'année 2022 avec la direction de l'USIS, la direction générale de l'association, deux membres du bureau du conseil d'administration et des membres de l'équipe s'est poursuivi afin d'accompagner l'institution dans cette période de transition et de transformation du dispositif institutionnel en cours.

- Pour rappel, la fin de l'année 2022 a été marquée par le départ de Madame Elsa Waysfeld, directrice clinique et institutionnelle, et l'arrivée de la nouvelle médecin directrice, le Dr Lucie Pluinage en septembre 2022.
- En mai 2023 est arrivée Madame Sandrine Mican, la nouvelle directrice clinique et institutionnelle, occupant un poste à temps plein. C'est la première fois qu'un professionnel travaille à temps plein à l'USIS. La pensée de la continuité dans l'accueil et le travail institutionnel a sous-tendu ce choix.
- En novembre 2023, le Dr Lucie Pluinage s'est absentée en raison d'un congé maternité. L'alternance de cette présence/absence d'un des deux membres du binôme de direction se répète ces dernières années et complexifie par là même l'installation de la réflexion de ce binôme.
- Une psychomotricienne a rejoint l'équipe, occupant un poste à 0,25 ETP ; elle est présente les vendredis.
- Un psychologue individuel est parti en juillet 2023, pour suivi de conjoint, non remplacé.
- Une éducatrice de jeunes enfants a démissionné en septembre 2023, elle était en poste depuis un peu plus d'un an.
- Une éducatrice spécialisée a été recrutée à 0,5 ETP et a rejoint l'équipe le 4 décembre 2023.
- Une deuxième éducatrice spécialisée a été recrutée en décembre et a pris son poste à 0,5 ETP au tout début de l'année 2024.
- Ces 2 postes d'éducateurs spécialisés étaient vacants depuis un moment et les difficultés de recrutement de ce métier restent soucieuses. Nous soulignons leur place dans la transdisciplinarité au niveau institutionnel.
- La secrétaire a sollicité et obtenu une rupture conventionnelle en fin d'année 2023. Son remplacement est en réflexion au regard des observations partagées avec elle et sa direction et la direction générale.

Les évolutions dans le dispositif soignant

Plusieurs évolutions du dispositif de soin ont été soutenues par le groupe de travail, à partir d'une élaboration collective déjà enrichie de plusieurs années de réflexion institutionnelle.

- L'ouverture des portes de l'ensemble des groupes thérapeutiques tant dans les « petits groupes » en journée que dans les groupes du soir permettant la libre circulation des patients entre les différents espaces ouverts de l'institution. Cette ouverture suppose un nouveau rapport à l'espace. La circulation des patients dessine les contours et les articulations de l'institution mais aussi les zones d'ombre, d'une façon dynamique et créative. L'attention portée à l'espace, tant symbolique et psychiquement investi que matériel et physique, nous est apparue comme un outil indispensable pour appréhender les problématiques archaïques des patients de l'USIS, ayant beaucoup recours à l'agir.

La libre circulation suppose également un investissement différent à la temporalité car la parole sur les événements est en quelque sorte différée par les séparations et les rencontres. Cela suppose également une circulation nouvelle entre les soignants. Nous avons pu observer, concomitamment, une diminution des événements les plus violents.

- La mise en place pour les groupes du soir d'une réunion soignants/soignés tenue une fois par mois, nommée « groupe de vie », qui est un lieu d'élaboration et de partage à échelle institutionnelle. Le matériel clinique transférentiel pourrait s'y rassembler ; C'est aussi un lieu de paroles et expressions partagées, d'écoute et de propositions.
- Un temps de reprise des groupes du soir a été instauré pendant la synthèse à partir de la lecture des comptes rendus de la semaine pour un groupe d'enfants. Ces notes cliniques sont regroupées dans les cahiers des groupes par les binômes qui les animent chaque soir.
- La présence d'un soignant en dehors des groupes, disponible pour accompagner les mouvements des patients en dehors de leurs salles a été expérimentée pour les petits groupes de la journée, à l'instar d'une professionnelle « sans groupe ». Cette fonction « dans les couloirs » aurait pour objet de ne pas perdre un matériel clinique précieux lors de la sortie des enfants du groupe mais également de ne pas laisser les patients dans un espace sans adulte.
- Pour les groupes du soir, à l'heure actuelle, l'usage tend à ce que dans le binôme de soignants de chaque groupe, l'un reste à l'intérieur de la salle tandis que l'autre circule, parfois, à l'extérieur. Cette réflexion n'est pas aboutie et doit se poursuivre dans le cadre du projet de soin à réécrire.
- Des temps plus communs aux petits groupes reçus le même jour (3 groupes) sont expérimentés (temps dans la cour, dans les groupes ouverts, lecture commune d'histoires...)
- Des réunions avec les familles le vendredi soir, trois fois par an sont proposées et maintenues. Cette année, en plus, a été proposé un accueil parents/enfants la matinée du vendredi de la première semaine de chacune des petites vacances scolaires.
- Pendant les vacances scolaires un groupe de danse pour 4 enfants a été proposé par la psychomotricienne en binôme avec un autre soignant.

Une participation collective accrue de l'équipe aux divers espaces d'élaboration

- Le groupe de travail instauré il y a 1,5 an perdure et s'est ouvert à un plus grand nombre de professionnels.
- Le recrutement des stagiaires se pense avec la participation aux entretiens de certains soignants, force de proposition et retour d'expériences.
- Les commissions d'admissions de patients sont également à poursuivre en collectif.
- Une formation collective sur les fondamentaux théoriques psychanalytiques de la pratique des groupes en institution par Jean Bernard Chapelier du CIRPPA a eu lieu pendant 4 journées.
- La supervision des stagiaires par un des psychologues de l'équipe, avec une fréquence plus importante (3/mois) se poursuit.
- Dans le projet de travaux de réhabilitation de l'USIS en cours, l'équipe et les enfants ont fait la rencontre de l'architecte qui leur a présenté le projet, à l'aide d'une maquette miniature et de divers supports.
- Les vacances de la Toussaint ont été occupées à faire du tri et préparer/emballer les cartons pour le futur déménagement ; les patients n'ont donc exceptionnellement pas été accueillis.
- Un album photos est réalisé au fil du temps en prévision des transformations qui s'annoncent. L'idée d'une future exposition photos a émergé.

Projets 2024

✍ **Les travaux de réhabilitation complète de l'USIS**

Ceux-ci peinent à démarrer, nous restons soumis à une absence d'autorisation de préfecture et des liens avec les propriétaires du bâti complexes ; la conséquence est une date sans cesse repoussée concernant un démarrage de chantier. Les patients, leur famille, subissent une forme de préjudice en étant dans un état de tension, d'angoisse du fait de cette attente et incertitude ; l'équipe soignante est lasse, irritée, dans un état d'entre-deux qui rend l'espace soignant et la contenance nécessaire à celui-ci très inconfortable. Une réflexion et recherche de locaux pour assurer une continuité des soins a mobilisé beaucoup de temps et d'énergie pour les directions pour, en l'état, ne pas pouvoir se concrétiser.

L'activité a été impactée car provisoirement les admissions ont été mises en veille : accueillir de nouveaux patients dans ce temps « suspendu » est très inadéquat face aux troubles des enfants que nous recevons, pour lesquels stabilité, continuité sont le *minima* du contour soignant.

✍ **La poursuite de la supervision et le démarrage d'une analyse des pratiques**

4 séances de supervision sont programmées en 2024 avec Pierre Delion : travail autour de la dynamique institutionnelle ; le démarrage d'une analyse des pratiques avec Didier Roffat, à la suite de la formation collective sur les fondamentaux théoriques de la pratique avec les groupes en institution, pour penser l'évolution en cours du dispositif et nourrir une écoute particulière de la dimension groupale.

✍ **L'élaboration et l'écriture du futur projet de l'USIS**

Avec, entre autres réflexions, celle d'un temps psychopédagogique et la possibilité d'une aide aux devoirs, sollicitée par les parents, des collégiens surtout.

La réflexion autour du travail de référence : avec les familles, avec les consultants, les institutions scolaires, les autres partenaires identifiés tels que la protection de l'enfance particulièrement (les patients de l'USIS sont pour beaucoup concernés par une mesure de protection ou d'investigation).

La réflexion autour de la planification, les critères et l'organisation du passage des enfants d'un groupe à un autre quand c'est indiqué, et ce avant la coupure des vacances d'été.

Une réflexion à amorcer concernant les petits groupes et donc les patients les plus jeunes de l'USIS (3/5 ans) pour lesquels la coupure de l'été est longue, ainsi que chacune des petites vacances scolaires car ils ne sont pas accueillis à l'USIS.

Une réflexion sur la fin de prise en charge, le groupe adolescent existant, les relais vers la suite des soins, la psychiatrie adulte quand nécessaire.

Une réflexion autour de la psychothérapie individuelle.

La place de la psychomotricité et plus largement de l'approche corporelle dans l'institution : un travail individuel est-il possible ? Souhaitable ? Si oui, comment ? Un travail groupal ? Plus globalement comment les corps sont mis en jeu dans la clinique institutionnelle ?

Repenser les synthèses des petits groupes : leur donner une dimension plus institutionnelle ! Ils sont aujourd'hui restreints en composition et l'un d'entre eux est plus particulièrement en marge des autres, ne croisant aucun autre groupe.

Un travail de pensée sur l'accueil à l'USIS : celui des patients bien sûr, de l'admission à la sortie, en passant par l'accueil au quotidien, celui des vacances/ou pas selon les âges, celui des parents, des partenaires. Comment fait-on accueil ?

Un travail réflexif autour des transmissions, dans un dispositif aussi hachuré dans le temps de présence de l'ensemble des professionnels : réfléchir à la continuité et la cohérence des soins, du matériel clinique qui circule. Quelle part à la transmission écrite, la trace, les projets individualisés des patients, leur parcours ?

Une pensée autour de transferts qui pourraient se ré-organiser.

L'équipe de l'USIS



COFI CMP

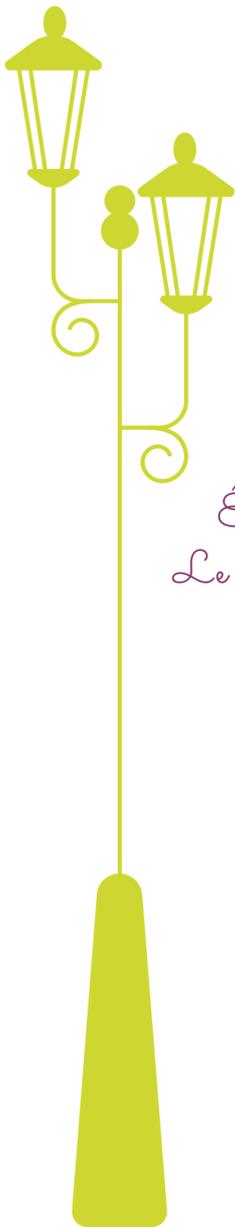


Sanitaire

68, rue des Plantes - 75014 Paris
01 53 68 93 46

coficmp@cerep-phymartin.org

Médecin directeur : Guillaume Palis



*Être enfant, être parent, être ensemble, pas si simple !
Le COFI-CMP vous accueille et vous accompagne
dans vos questionnements,
vos difficultés
et ceux de vos enfants.*



Editorial

Cette année 2023, l'équipe du COFI-CMP a été mobilisée pour la certification obligatoire mise en œuvre par la Haute Autorité de Santé. Nous avons été certifiés mais le déroulement de cette certification et les exigences des experts de l'HAS continuent de nous interroger sur le décalage entre les attentes des tutelles et la réalité du travail clinique en CMP.

Nous pouvons affirmer sans hésitation que la qualité du travail clinique est assurée au quotidien par l'ensemble de l'équipe, avec à l'appui les retours positifs des questionnaires de satisfaction des familles.

Ce travail clinique de qualité doit se poursuivre en prenant en compte des départs à la retraite en 2024 de deux cliniciennes « historiques » du COFI.

L'année 2023 a donc été celle d'un renouveau de l'équipe pour assurer une continuité et un maintien du niveau d'expérience clinique.

Nous observons aussi des mouvements dans la file active des enfants reçus : la part de la file active où des familles venaient consulter pour échanger autour de leur parentalité est en voie de disparaître, laissant la place à des situations cliniques de plus en plus complexes, mêlant difficultés psychiques des enfants et des parents.



Bilan de l'activité 2023

Analyse de la file active 2023

En 2023, l'activité a nettement progressé :

	2022	2023
Nombre d'actes sur la période	868	1 113
Nombre de familles/patients	65	74

Cette activité :

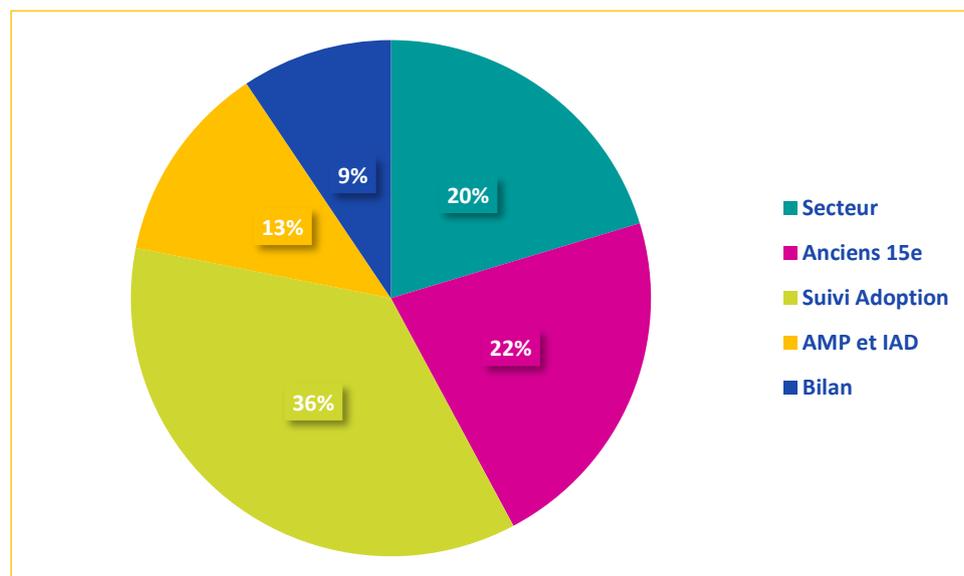
- Ne tient pas compte du temps passé pour un bilan psychologique (qui dépasse largement le temps d'un acte).
- Ne tient pas compte du temps des contacts téléphoniques auprès des correspondants, dans les écoles, auprès des AEMO, de la MDPH (du fait de l'absence d'assistante sociale).
- Comprend 61 actes en « anomalies » constatés dans la comptabilité par le logiciel.

L'âge moyen des enfants est de 11, 81 ans, avec une prédominance de filles (54 %).

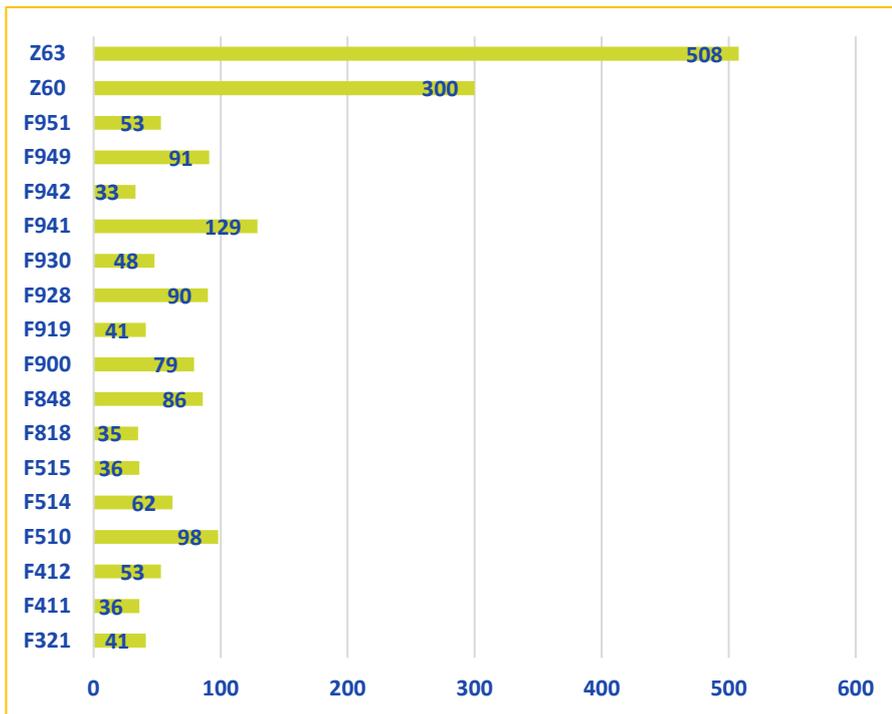
Les problématiques rencontrées sont principalement les problématiques comportementales et relationnelles avec les parents, ce qui inscrit bien la consultation dans les problématiques familiales.

Nous prenons aussi en charge des problématiques classiques de CMP de secteur avec des limitations liées à l'absence d'assistante sociale, d'orthophoniste, d'éducateur, d'infirmier. Ces limitations nous obligent à réadresser certains enfants sur les CMP du GHU ou de l'APHP.

Répartition des actes selon les types de demandes



📁 Actes en fonction des diagnostics



Z63 : Difficultés liées à l'entourage Immédiat, y compris la situation familiale

Z60 : Difficultés liées à l'environnement social

F951 : Tic moteur ou vocal chronique

F949 : Trouble du fonctionnement social de l'enfance, sans précision

F942 : Trouble réactionnel de l'attachement de l'enfance avec désinhibition

F941 : Trouble réactionnel de l'attachement de l'enfance

F930 : Angoisse de séparation de l'enfance

F928 : Troubles mixtes des conduites et troubles émotionnels

F919 : Trouble des conduites

F900 : Perturbation de l'activité et de l'attention

F848 : Troubles envahissants du développement

F818 : Trouble du développement, des acquisitions scolaires

F514 : Terreur nocturne

F510 : Insomnie non organique

F452 : Trouble hypocondriaque

F412 : Trouble anxieux et dépressif mixte

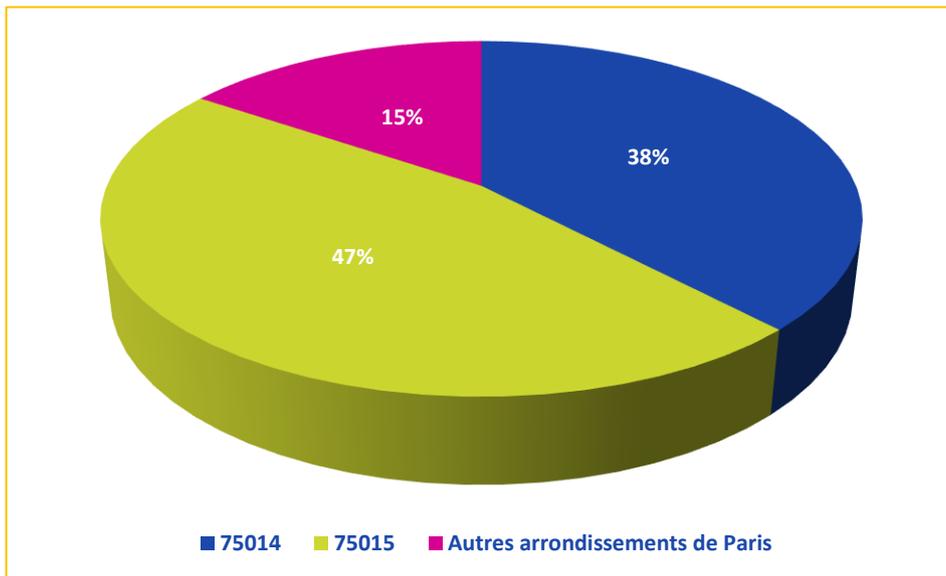
F411 : Anxiété généralisée

F321 : Episode dépressif moyen

Origines géographiques de la file active (DPI)

Code géographique	Nombre d'actes	Nombre de patients
75006	35	1
75007	7	1
75009	1	1
75010	26	1
75013	73	2
75014	392	22
75015	413	27
75017	26	2
75019	2	1
78980	1	1
91160	6	1
92140	7	1
92190	13	1
92210	10	1
92240	63	4
92340	1	1
92500	25	1
93200	5	1
94100	1	1
94400	1	1
94800	3	1
95260	2	1

Répartition géographique patients Paris intra-muros



Temps forts 2023

- Un 4^e poste de psychologue est ouvert début janvier 2023 avec l'arrivée de Madame Hélène Delalande.
- Accueil d'une stagiaire psychologue, afin de poursuivre la transmission du savoir-faire dans le domaine de la filiation.
- L'année 2023 constitue une année de reprise de l'activité durant laquelle l'activité clinique a nettement augmenté, passant de 868 à 1 113 actes (soit + 28,23 %).
- Pour la certification, il y a eu un long travail de préparation qui a impacté l'activité clinique :
 - Nous avons réalisé un nouveau livret d'accueil avec l'aide de l'équipe du siège.
 - Un questionnaire de satisfaction des familles a été distribué, avec dix retours et un questionnaire satisfaction des familles a été distribué, avec dix retours et des commentaires positifs. Le seul point noir était les pannes récurrentes de téléphone.
 - La famille d'un patient a été interviewée par un médecin expert. Nous remercions encore une fois les familles pour leur disponibilité dans cette demande d'évaluation de la qualité des soins.
 - Formation au COPES de trois professionnelles à la prévention de la maltraitance.
 - Formation de l'équipe au logiciel Ageval pour la déclaration des événements indésirables.
- Poursuite du travail partenarial avec la crèche préventive du CEREP-PHYMENTIN et la proposition d'un groupe de parole destiné aux parents : « Mon enfant est en crèche ».

Projets 2024

Les objectifs du COFI-CMP

- Poursuivre son activité spécialisée tout en développant des partenariats, dont en premier lieu avec la crèche du CEREP-PHYMENTIN autour des bébés et aussi avec les institutions de proximité du CEREP-PHYMENTIN (CMPP Saint-Michel, l'EPI, l'USIS, l'HDJ MONTSOURIS) ;
- Maintenir la collaboration avec les autres établissements du CEREP-PHYMENTIN pour les bilans psychologiques que nous pourrions réaliser, ainsi que sous forme de consultations dans le champ de la parentalité adoptive ou procréatique dans une intervention spécifique et complémentaire à leur approche ;
- Poursuivre l'activité de secteur pour le 14^e et le 15^e ;
- Préparer les départs à la retraite de deux professionnelles en 2024 en assurant la préservation de l'expérience clinique au sein de l'équipe.
- Organisation d'une synthèse institutionnelle pour travailler en équipe au projet d'établissement :
 - Mise en place d'un psychodrame individuel
 - Groupes de parents d'enfants reçus à la crèche du CEREP
 - Déménagement
 - Consultations parent sans l'enfant (soutien à la parentalité).
 - Consultations pour des parents ayant été adoptés, et en projet de parentalité.

CMPP de Courbevoie



7-9, impasse Michaël Winburn - 92 400 Courbevoie
01 43 33 56 35

cmpp.cbv@cerrep-phymontin.org

Médecin directeur : Servane Guibourgé
Directrice adjointe : Pauline Istria



Les enfants et adolescents accueillis présentent un large éventail de pathologies psychiques. Des difficultés persistantes dans les apprentissages scolaires avec parfois des troubles spécifiques tels que dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, ... Des troubles de l'expression orale tels que retard de parole, retard de langage... Des troubles de la relation et du comportement tels que agitation, inhibition, anxiété, troubles de l'humeur, troubles du sommeil, énurésie, troubles de l'alimentation...



Editorial

En fin d'année 2022, le CMPP de Courbevoie avait connu un moment fort en rejoignant l'association du CEREP-PHYMENTIN.

Ainsi, l'année 2023 a été une année riche en événements pour l'ensemble du personnel.

En effet, la fusion a entraîné des changements importants à mettre en œuvre dans différents domaines : structurel, informatique, activité (entrée dans le CPOM)...

Ces changements sont en cours et devront se poursuivre encore sur l'année 2024 : finalisation du projet d'établissement, livret d'accueil, démarche qualité...

Nous avons notamment des objectifs à remplir avec des échéances fixées par l'ARS et également en vue de l'évaluation externe.

Le CMPP de Courbevoie est soutenu et accompagné en ce sens par l'équipe du siège de l'association.



Bilan de l'activité 2023

Activité	2021	2022	2023
Nombre de journées d'ouverture	210	210	210
Nombres d'actes prévisionnels	4 300	4 500	4 500
Nombre d'actes proposés (aux familles)	5 819	5 737	5 973
Nombre d'actes réalisés	4 780	4 457	4 656
Nombre d'actes facturés	4 500	4 219	4 351

- On note donc un déficit d'activité réalisée de 149 actes, déficit quasiment réduit de moitié par rapport à l'année 2022.
- Le nombre total d'actes réalisés a été de 4 656, ce qui pose la question des actes non facturables. En effet, le CMPP ne facturait pas les réunions d'école (ESS/EE) jusqu'en septembre 2023. Par ailleurs, le CMPP connaît un certain nombre d'actes « doubles », qui s'expliquent en partie par les nombreux temps partiels, ces actes doubles étant non facturables. Cette question ne se posera plus avec l'entrée dans le CPOM.
- Le taux d'absentéisme patients s'approche de 25 % alors qu'il était de 20 % en 2022, malgré les SMS de rappel. L'augmentation de ce taux nous interroge et nous amène à poser plusieurs hypothèses (la pression croissante des écoles pour une inscription au CMPP ainsi que des familles qui ne s'approprient pas toujours la demande, ce qui entraîne une adhésion moindre, une tendance à envisager le soin comme un acte de « consommation »).
- Les mouvements de personnel sont à prendre en compte dans le déficit de l'activité.
- Des pistes de travail sont à explorer : les possibilités d'accompagnement, fluidifier l'organisation interne des prises en soin.

File active

Le nombre d'enfants et d'adolescents accompagnés par le CMPP de Courbevoie en 2023 a été de 171. En 2022, elle était de 184 enfants (196 en 2021)- On peut noter une baisse de la file active, sans toutefois de diminution des actes médicaux (en 2023) ce qui s'explique par davantage de rendez-vous par patient pour chaque médecin. On note qu'un nouveau médecin est arrivé fin 2022 et que l'autre médecin a diminué son temps de consultation en reprenant la direction.

Notre logiciel actuel ne nous permet pas d'évaluer l'évolution des diagnostics, ou les difficultés environnementales des familles. Or, nous constatons un nombre croissant de familles avec pathologies plus lourdes qui nécessitent une prise en charge très soutenue (multiples RDV et des demandes pour plusieurs enfants d'une même fratrie) avec une conséquence sur le nombre à la baisse de nouveaux entrants.

Le nombre de nouveaux enfants inscrits chaque année est variable et déterminé par l'évaluation de nos capacités d'accueil.

En 2023, nous avons eu 26 nouveaux inscrits pour 18 départs.

Le CMPP a connu une succession de changements de médecins depuis plusieurs années, ce qui a un impact sur les arrêts de certaines prises en charge.

Répartition de l'activité par type de suivis (attention, il s'agit de l'activité réalisée, soit 4 656 actes, et non de l'activité facturée)

- Le nombre d'actes réalisés par les médecins (0,80 ETP) a augmenté (+ 132) : **1 106 en 2023** pour 974 en 2022.
- Les suivis thérapeutiques (individuels et de groupe) assurés par **les psychologues (2,27 ETP)**.
représentent environ un tiers de l'activité facturée par le CMPP de Courbevoie : **1 866 actes en 2023** pour 1 843 actes en 2022.
- Le niveau d'activité des **orthophonistes (0,77 ETP** passé à 0,87 en septembre) est en progression avec **827 actes en 2023** pour 806 actes en 2022.
Une orthophoniste a augmenté son ETP et avait repris des patients de la seconde orthophoniste, qui est en cumul emploi retraite mais qui avait gardé un nombre de patients plus élevé proportionnellement à son ETP effectif en 2023.
- Le nombre d'actes réalisés (individuels ou de groupe) par **les psychomotriciennes (0,80 ETP)** est de **668 en 2023** pour 478 en 2022. On note une augmentation, les deux postes ayant été désormais pourvus durant l'année complète de 2023.
- Rendez-vous de pré-inscription de **l'assistante sociale (0,5 ETP)** + entretiens : **189 actes**.
La fréquence des rendez-vous de pré-inscription est réévaluée régulièrement et adaptée suivant les capacités des deux médecins à prendre de nouveaux patients.
- 41 enfants suivis au CMPP ont également au moins un autre soin (orthophonie, psychomotricité) par ailleurs en libéral.

Le CMPP de Courbevoie propose également des prises en charge hebdomadaires de groupe.

Les groupes existants ont été poursuivis en 2023 :

- Un « **groupe conte thérapeutique** » créé en 2022 animé par une psychologue et par une psychomotricienne (enfants d'âge CM1/CM2).
- Un **groupe Psychothérapeutique** , co-animé par deux psychologues cliniciens (enfants d'âge maternel).
- Un **groupe Psychothérapie groupale** , animé par un psychologue (pour collégiens) depuis plusieurs années.
- Le travail de **psychodrame analytique individuel** se poursuit avec trois psychologues depuis plusieurs années (4 créneaux). A partir de septembre, deux créneaux seulement ont pu se maintenir compte tenu des contraintes d'emplois du temps et congé maternité.

Origine géographique des familles

Bien que le CMPP de Courbevoie ne soit pas sectorisé, 94,7 % des enfants et adolescents suivis en 2023 étaient domiciliés à Courbevoie (94 % en 2022) ou dans les communes limitrophes.

Notre service d'accompagnement (pour les trajets en voiture écoles maternelles ou primaire /CMPP) permet une régularité dans les soins.

L'embauche d'une nouvelle secrétaire assurant également les accompagnements a permis de poursuivre cette possibilité pour les familles mais nous avons dû réduire le nombre d'accompagnements proposés pour des raisons organisationnelles.

Répartition filles - garçons et par tranche d'âge

Le nombre de garçons accueillis au CMPP de Courbevoie reste élevé par rapport au nombre de filles. Néanmoins, on note une diminution du ratio filles/garçons. Pour l'année 2023, 62,6 % de garçons contre 70 % en 2022 et 37,4 % de filles contre 30 % en 2022.

Age des enfants accueillis au 31/12	2021	2022	2023
< 5 ans	8	2	15
5 ans	10	8	14
6 à 10 ans	68	69	59
11 à 15 ans	85	84	62
16 à 17 ans	7	10	13
> 18 ans	17	11	8
Total	196	184	171

Sur l'année 2023, nous avons poursuivi le choix fait en 2022 de rajeunir notre file active (enfants âgés de moins de 8 ans) afin de mieux correspondre à nos capacités de soins (horaires, propositions de groupe, gestion des absences). L'accueil de patients plus jeunes explique que les pathologies présentées soient plus sévères. Toutefois, de manière plus ponctuelle, et après étude spécifique de la demande, nous avons pu admettre quelques adolescents.

Fréquence des traitements

	2023 En %	2022 En %
3 rendez-vous par semaine ou plus	12	12
2 à 3 rendez-vous par semaine	28	34
1 à 2 rendez-vous par semaine	18	22
De plus 1 rendez-vous par mois à moins d'1 rendez-vous par semaine	18	26
1 rendez-vous par mois ou moins	24	6

La hausse du pourcentage des rendez-vous mensuels reflète l'augmentation des consultations médicales et le travail de reprise par le nouveau médecin psychiatre des patients suivis par son prédécesseur.

Origine des consultations pour les nouveaux patients

Ce sont les parents eux-mêmes qui nous fournissent cette information lors du rendez-vous de pré-inscription, cette question leur étant systématiquement posée.

	2022 En %	2023 En %
Milieu scolaire	40	39
Initiative personnelle	18	18,1
Médecin privé	15	17
Orthophoniste privé	2	1,5
Secteur hospitalier	10	11,5
ASE, autres et non renseigné	15	13

L'adressage par le milieu scolaire reste préférentiel et stable.

Réunions cliniques et équipes de suivi de scolarité

- Cette année, 5 réunions avec des partenaires extérieurs (ASE, services éducatifs, écoles) ont eu lieu au sein du CMPP pour permettre une participation des thérapeutes concernés.
- 12 réunions avec des partenaires hospitaliers (Hôpital T. Roussel).
- Des réunions d'équipe du CMPP ont permis de discuter de la situation de 137 enfants. Certaines situations donnent lieu à plusieurs réunions dans l'année.
- On note une augmentation en 2023 des réunions dans les établissements scolaires : 91 réunions (23 EE et 68 ESS) pour 78 réunions en 2022, ce qui est corrélé avec une augmentation des enfants ayant un dossier à la MDPH.

Toutes les réunions avec les partenaires sont préparées en amont, pendant les temps de synthèse hebdomadaires.

Temps forts 2023

L'année 2023 a vu de multiples changements dans les ressources humaines

Au niveau administratif

- Le départ de la secrétaire comptable (mars 2023) pour occuper ses fonctions au siège de l'association à Paris, et remplacée dans ses fonctions de secrétariat médical et d'accueil par une nouvelle secrétaire médicale (1 ETP) qui est aussi accompagnatrice d'enfants.
- La poursuite de l'arrêt longue maladie d'une secrétaire, durant toute l'année 2023.

Au niveau clinique

- La démission au 01/09/2023 d'une psychologue (0,24 ETP), remplacée aussitôt (0,25 ETP).
- La diminution du temps de travail d'un psychologue, passant de 0,60 ETP à 0,53 ETP au 01/10/2023.
- L'augmentation du temps de travail d'une orthophoniste, passant de 0,5 ETP à 0,6 ETP au 01/09/2023.
- Durant l'année 2023, nous avons connu plusieurs arrêts maladie (dont l'arrêt d'une psychologue en début de grossesse).

Au niveau du service technique

- Le départ de l'agent de ménage et accompagnatrice d'enfants, dans le cadre d'une rupture conventionnelle signée en juillet 2023.
- Son départ a entraîné la signature d'un contrat de sous-traitance avec la société de nettoyage PLUMBAGO à compter du mois de mai 2023.

Les stagiaires

- Une stagiaire psychomotricienne, a rejoint le CMPP au mois de septembre 2023 pour un stage de 9 mois, prenant le relais d'une autre stagiaire psychomotricienne ayant terminé son stage en mai 2023.
- Une stagiaire psychologue jusqu'en mai 2023 non remplacée. Nous constatons qu'il nous est difficile d'accueillir des stagiaires psychologues, car le temps proposé est trop découpé et insuffisant dans la semaine pour un étudiant de Master. L'accueil serait plutôt possible en complément d'un second lieu de stage.

Le CSE

- Deux collègues ont été élues comme représentantes du personnel (réunions CSE mensuelles avec temps de préparation et participation aux réunions NAO).

Des changements à différents niveaux du travail ont été opérés

- Organisation de groupes de travail sur la refonte de notre projet d'établissement, impliquant l'ensemble de l'équipe, sur des temps de synthèse ou des samedis matin.
- Nous avons relancé le travail préparatoire à l'évaluation externe avec la formalisation des documents obligatoires (Loi de 2002)
Ex : mise en place du DIPC, projet de soins, règlement de fonctionnement.
- Nous nous sommes attachés à développer le partenariat, malgré les aléas et contraintes de chacun qui ne facilitent pas toujours les échanges : la mise en place de relais avec le secteur adultes pour nos patients qui atteignent la majorité, des rencontres avec l'intersecteur qui s'organisent, la participation régulière au Conseil Local de Santé Mentale de Courbevoie ainsi qu'à des réunions avec les partenaires « Centr'Ado »...
- Après une longue réflexion avec le siège, le choix s'est porté sur un nouveau logiciel, « GECKOS », dont la mise en place se fera durant l'année 2024.
- Nous avons eu la visite du Dr PENSADO, de la Médecine du Travail, visitant nos locaux. Elle nous enverra la « fiche d'entreprise » qui nous permettra d'établir notre DUERP.
- L'ensemble de l'équipe du CMPP a pu bénéficier d'une formation incendie avec le cabinet CPI. Par ailleurs, ce cabinet nous a accompagnés, en lien avec notre bailleur, pour la mise aux normes de notre dispositif incendie (déclencheurs, émetteurs visuels et sonores, révision ou remplacements des extincteurs).
- Une première réunion a eu lieu avec une architecte, la Mairie et le directeur général du CEREP-PHYMENTIN dans la perspective de travaux de rénovation/restructuration et mise aux normes d'accueil de personnes en situation de handicap dans nos locaux.
- Durant l'année, les locaux du CMPP ont connu trois dégâts des eaux entre juillet et décembre 2023 avec un impact sur les lieux de circulation et de soins des enfants ; ils ne sont que partiellement résolus.
- Fin 2023, les négociations avec l'ARS (Paris et Hauts-de-Seine) ont abouti à la signature du nouveau CPOM. La réflexion sur notre activité a permis d'identifier différents points que nous allons travailler et améliorer.

Projets 2024

✍ Nous allons poursuivre notre travail de mise en place d'une organisation nouvelle qui touche tous les aspects de fonctionnement du CMPP

- Des travaux au secrétariat et à l'accueil seront réalisés durant la période des vacances estivales.
- Nous allons procéder à la mise à jour de notre parc informatique et la mise en fonctionnement du logiciel GECKOS. Une formation des membres de l'équipe à différents niveaux sera nécessaire. Le CMPP disposera ainsi d'outils conformes aux exigences légales, notamment le dossier patient informatisé.
- Nous souhaiterions organiser une formation avec un juriste à cette occasion (accès au dossier, constitution du dossier, droit du patient...).
- Nous devons finaliser le projet d'établissement, rédiger le livret d'accueil et poursuivre le travail amenant à l'évaluation externe.
- Nous allons poursuivre la réorganisation de notre travail clinique dans l'idée d'améliorer la prise en soins et le suivi de l'activité : fluidifier le parcours de soins, élargir l'offre de l'accompagnement, favoriser la dynamique d'équipe autour de la mise en place de nouveaux groupes (projet amorcé d'un nouveau groupe « jeux d'improvisation » animé par une psychologue et une psychomotricienne), une réflexion est engagée sur les modalités de bilans.
- Nous aimerions poursuivre notre démarche autour du partenariat, en réfléchissant aux moyens à mettre en œuvre pour fluidifier les contacts (libéraux, crèches, psychologues EN, les enseignants référents...) et continuer le travail de liens avec l'intersecteur (première réunion prévue en mars 2024) et le secteur adulte. Dans ce cadre, nous poursuivons également notre réflexion sur une prise en charge adaptée aux adolescents pour lesquels nous constatons une demande croissante.

CMPP Denise Weill

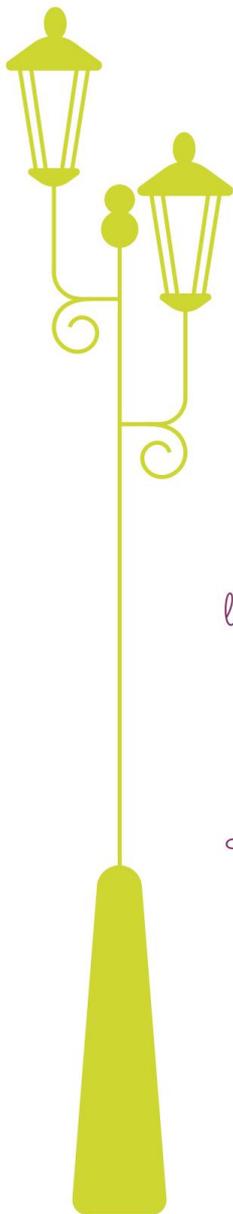


25, rue d'Alsace - 75010 Paris
01 48 24 76 14

cmpp@cerep-phymentin.org

Médecin directeur : Marie Cartier
Directrice adjointe : Ophélie Ségade

Médico-social



Lieu de consultations, de diagnostics et de soins,
le Centre Médico-Psycho-Pédagogique reçoit des
enfants, des adolescents et de jeunes adultes,
de 2 à 24 ans, présentant des difficultés
psychologiques et d'apprentissage.
Le CMPP assure des prises en charge adaptées
et implique les parents dans le suivi proposé



Editorial

Une année 2023 sous le sceau de la clinique. Comment accompagner les enfants et adolescents que nous recevons, pris parfois dans des situations complexes ?

Cette complexité, quand elle est avant tout clinique, révèle toute la créativité des professionnels. Des soins sur-mesure, cœur du métier de notre CMPP, sont alors mis en place.

Quand cette complexité est sur un autre plan, ou que d'autres dimensions essentiellement sociales prennent le pas sur la dimension psychologique, notre savoir-faire peut avoir du mal à se déployer et renvoyer les professionnels à un sentiment d'impuissance en miroir des difficultés de certaines familles.

Les partenariats peuvent être un soutien mais le manque de moyens de leurs structures comme de la nôtre, limite les possibilités.

Les enfants placés par exemple, déjà à l'épreuve de la discontinuité dans leur parcours de vie, font parfois les frais de manque de personnels dans les foyers provoquant des absences répétées dans notre établissement et en conséquence une discontinuité dans les soins proposés.

Quoi qu'il en soit, toute l'équipe du CMPP reste mobilisée et engagée pour permettre des soins de qualité. Le déploiement de l'offre de soin a été une nouvelle fois au rendez-vous : élargissement des thérapies familiales, thérapies de parents, groupe jeux de société.

Un nouveau CPOM a été signé à la fin de l'année, confirmant pour la majorité les objectifs du premier mis en place en janvier 2018. Sa préparation a confirmé notre souhait d'élargir nos agréments à des enfants entre 0 et 2 ans et à un BAPU. Des autorisations seront demandées aux services concernés.

Cette année est aussi celle de l'arrivée d'un nouveau CMPP dans l'association, renforçant le pôle médico-social.

Dans la continuité de ce rapprochement un projet de recherche dédié aux CMPP est en cours d'élaboration. Une file active plus conséquente rend plus fort l'intérêt d'une recherche commune.



Bilan de l'activité 2023

Au cours de l'année 2023, **5 600** actes ont été réalisés pour une file active de 299 patients dont 55 nouveaux dont 5 reprises de contact.

✍ Les facteurs essentiels à prendre en compte pour cette année

📁 La crise sociétale

L'équipe constate une évolution notable des populations accueillies au CMPP rencontrant plus de difficultés liées à des situations de précarité sociale et de vulnérabilité psychologique et affective. Des patients jeunes arrivent avec des tableaux cliniques multifactoriels entravant leur développement psychologique et leur fonctionnement scolaire. Pour ces situations de plus en plus fréquentes, les prises en charge doivent être adaptées. Elles nécessitent le plus souvent la mobilisation de plusieurs professionnels (orthophoniste, psychomotricien, psychologue, psychopédagogue, pédopsychiatre...) associée le plus souvent à une aide sociale.

📁 La composition de l'équipe

L'activité a pu être maintenue grâce au dynamisme de l'équipe et au recrutement d'une psychopédagogue à 0,25 ETP et d'une orthophoniste à 0,5 ETP.

Il reste cependant du temps non pourvu : jusqu'en septembre 2023 il manquait un 0,14 ETP de temps médical ainsi qu'un 0,21 ETP de psychologue. En septembre 2023, il reste à pourvoir un 0,10 ETP de temps médical et 0,11 ETP de temps de psychologue, ayant pour conséquence immédiate une baisse du nombre de consultations proposées pour des nouveaux patients.

📁 Activité pour l'ensemble des enfants de la file active sur la totalité de l'année

Indicateurs	2021	2022	2023	Evolution 2023 Par rapport à 2022
Nombre d'enfants accueillis (file active)	320	320	299	-7 %
Nombre d'enfants accueillis au 31.12	265	284	278	-2 %
Nombre d'admissions et/ou reçus pour la première fois	132	99	55	-44 %
Nombre de sorties	55	36	21	-42 %

Journées/actes	2021	2022	2023	Evolution 2023 Par rapport à 2022
Nombre théorique de journées ou d'actes	5 800	5 800	5 800	0 %
Nombre prévisionnel de journées ou d'actes	7 490	7 693	7 510	-2 %
Nombre de journées réalisées ou d'actes	5 597	5 412	5 600	3 %
Taux d'activité	0,965	0,933103448	0,96517241	3 %

En 2023, notre file active a légèrement diminué.

Nous avons accueilli moins de nouveaux patients, principalement lié au départ d'un des médecins et au congé maternité d'une autre. Par ailleurs, les situations de plus en plus complexes, avec de fortes intrications psychopathologiques et sociales ont nécessité une mobilisation accrue des équipes auprès de certains patients. Cela a eu un impact direct sur le nombre de nouveaux patients accueillis et le nombre de sorties de patients dans l'année.

Délai entre la demande de rendez-vous et le 1^{er} rendez-vous des enfants entrés dans l'année

	Nombre d'enfants selon l'attente entre la demande de RV et le 1 ^{er} RV	En pourcentage
Moins de 15 jours	1	1,8
Entre 15 jours et moins d'un 1 mois	3	5,4
Entre 1 mois et moins de 3 mois	15	27,2
Entre 3 mois et moins de 6 mois	25	45,4
Entre 6 mois et moins de 12 mois	10	18,2
12 mois ou plus	1	1,8

En 2023, nous avons accueilli 55 nouveaux patients et 92 nouvelles demandes enregistrées.

Nous essayons de recevoir les patients dans les 6 mois suivant le premier appel téléphonique, ce qui a été possible pour trois quarts des demandes dont 45 % dans les 3 mois.

Nous poursuivons le dispositif mis en place en 2023 pour les premières demandes :

- Lorsque la famille prend contact avec le secrétariat du CMPP, par téléphone ou sur place, elle nous expose les motifs de la consultation. Nous enregistrons leurs coordonnées et les invitons à nous rappeler une semaine plus tard, temps pour évaluer la pertinence de la demande.
- Dans le cas où le CMPP n'est pas adapté, une orientation est proposée, sinon un rendez-vous est fixé avec un consultant.
- Cette organisation permet également d'évaluer l'engagement de la famille qui confirme sa demande et cela évite des rendez-vous pris par les familles dans plusieurs structures en même temps. Avec ce nouveau dispositif nous avons constaté une baisse de l'absentéisme des premières consultations.

Cette année, 29 familles n'ont pas donné suite à leur première demande.

Par ailleurs, nous sommes amenés à répondre à un déficit de place d'autres territoires. Nous sommes vigilants à réorienter des patients, conscients de notre mission pour l'accueil des familles parisiennes. Nous savons également que des trajets trop longs viennent souvent empêcher un suivi régulier.

La répartition par âge et par sexe des enfants et des adolescents

Age des enfants accueillis au 31.12	2021	2022	2023
<5 ans	12	11	5
5 ans	15	22	13
6 à 10 ans	122	125	122
11 à 15 ans	113	101	88
16 à 17 ans	27	25	28
18 à 19 ans	18	19	23
20 à 24 ans	13	17	20

La répartition par âge et par sexe est sensiblement la même que les années précédentes.

Les enfants en période de latence et les jeunes adolescents restent les plus représentés. Rapporté à la file active, la proportion de jeunes accueillis entre 11 et 19 ans reste identique aux années précédentes.

 Origine géographique des familles

Domicile	Nombre en 2023	Pourcentage en 2023
75001	-	-
75002	-	-
75003	3	1
75004	1	0,3
75005	-	-
75006	-	-
75007	-	-
75008	-	-
75009	32	10,7
75010	107	35,8
75011	5	1,7
75012	2	0,6
75013	6	2
75014	4	1,3
75015	4	1,3
75016	-	-
75017	1	0,3
75018	35	11,7
75019	65	21,7
75020	8	2,7
77 - Seine-et-Marne	-	-
78 - Yvelines	-	-
91 - Essonne	-	-
92 - Hauts-de-Seine	2	0,6
93 - Seine-Saint-Denis	17	5,7
94 - Val-de-Marne	3	1
95 - Val-d'Oise	4	1,3
Hors région IDF	-	-
Total au 31.12	299	99,7

Cette année confirme l'évolution de la domiciliation des patients depuis le déménagement. Avec le 19^e, les arrondissements du 10^e et du 18^e sont à nouveau les plus représentés. Le nombre de patients domiciliés hors Paris reste stable (8,6 %). Nous continuons à recevoir les familles qui ont quitté Paris mais nous n'acceptons que très rarement des premières demandes hors Paris.

Les correspondants

Provenance	2021	2022	2023
Hôpital de jour/hôpitaux	9	8	8
CMP	1	2	2
CMPP	13	14	14
Autres ESMS (IME/ITEP/SESSAD)	6	4	5
Education nationale	109	112	106
Médecins et paramédicaux libéraux	33	35	33
Autres (familles, associations locales, EDS, ERSE...)	129	124	112
Reprise de contact	20	21	19
Total	320	320	299

Les orientations vers le CMPP viennent essentiellement de l'Education nationale et du « bouche-à-oreille », suivent celles des médecins et des acteurs paramédicaux exerçant en libéral.



 Types d'actes réalisés

Type d'actes	2021	2022	2023
Consultation de dépistage	119	89	50
Consultation de guidance	1 041	1 039	1 020
Consultation de reprise de contact	12	10	5
Bilan psychologique	67	62	59
Bilan orthophonique	70	27	34
Bilan psychomoteur	23	44	29
Bilan psychopédagogique	9	18	11
Bilan d'observation	21	3	-
Thérapie individuelle	1 655	1 616	1 603
Thérapie de groupe	851	839	733
Rééducation orthophonique	880	679	704
Psychopédagogie	148	50	219
Rééducation psychomotrice	305	441	561
Consultation de fin de bilan	7	10	5
Rééducation de groupe	-	78	90
Réunion d'école	5	12	7
Réunion structure/foyer	9	12	14
Psychodrame	254	255	243
Consultation Téléphonique	38	39	60
ESS	27	36	36
RDV assistante Sociale	49	35	39
Equipe éducative	7	12	14
Thérapie familiale	-	6	54
Thérapie parentale	-	-	10
Total des actes réalisés	5 597	5 412	5 600

Au cours de l'année 2023, les mouvements de personnel et des prises en charge plus soutenues ont diminué le nombre de consultations de dépistage de nouveaux patients. En revanche, les familles engagées ont bénéficié de consultations de guidance particulièrement soutenues.

Par ailleurs, nous avons constaté que l'équipe a été confrontée à une plus grande discontinuité dans la participation aux soins des patients et leurs familles.

Un groupe de psychomotricité a été mis en place fin 2022, un groupe « jeux de société » en 2023. L'espace de thérapie familiale s'est déployé et une consultation de thérapie de parents a démarré.

Ce travail auprès des patients s'articule autour de différentes réunions de synthèse, axe central de notre fonctionnement institutionnel, d'autant plus nécessaires dans les situations complexes.

Les temps d'élaboration à plusieurs font partie intégrante de la prise en charge du patient. Ils se déroulent entre les différents intervenants connaissant l'enfant, mais également auprès d'autres collègues dont l'écoute distanciée apporte un éclairage précieux.

La réunion de synthèse est aussi l'occasion de la confrontation des différents avis cliniques.

Il s'agit d'approcher la singularité de la problématique du patient afin d'ajuster au mieux l'aide proposée et tendre vers une prise en charge qui soit véritablement du « sur-mesure » pour le patient et sa famille.

Le nombre de cliniciens et les compétences multiples de chaque professionnel du CMPP nous permettent de proposer une offre de soins riche et variée, adaptée à chaque situation.



 Profil médico-sociaux des enfants

Diagnostic	Principal	
	Nombre	%
F20-Schizophrénie	1	0,3
F3-Trouble de l'humeur (affectif) (non spécifié)	1	0,3
F32-Dépression réactionnelle	9	3
F34-Troubles thymiques	2	0,6
F4-TR NEVRO.CAUSE STRESS (non spécifié)	5	1,7
F40-A dominante phobique	2	0,6
F40-Phobiques	3	1
F41-A dominante anxieuse	16	5,3
F41-Anxieux	16	5,3
F42-A dominante obsessionnelle et compulsive	1	0,3
F42-Obsessionnels et compulsifs	2	0,6
F43-Manifestations réactionnelles, stress post trauma	18	6
F44-A dominante hystérique	5	1,7
F44-Conversifs	2	0,6
F48-Prédominance inhibitions, dépression névrotique, perturbation des fonctions instrumentales	31	10,4
F5- SYNDR.COMP.PERT.PHYSIO (non spécifié)	-	-
F50-Troubles conduites alimentaires	1	0,3
F6-TR PERSONNALITE (non spécifié)	7	2,3
F60-Troubles de la personnalité type limite	28	9,4
F64-Troubles de l'identité sexuelle	1	0,3
F70-79-Retard mental	2	0,6
F8-TR DVPMT PSYCHO non spécifié	3	1
F80-Trouble de la parole et du langage	19	6,3
F81-Troubles cognitifs et des acquisitions scolaires	39	13
F82-Troubles psychomoteurs	3	1
F84-Autisme et TED	24	8
F9-TR.COMP.EMOT.ENF/ADO Non spécifié	1	0,3
F90-Trouble hyperkinétique	10	3,3
F93-Trouble de l'anxiété de séparation	6	2
F98-Enurésie encoprésie	2	0,6
Aucun de ces troubles	4	1,3
(Vide)	35	11,7
Total	299	99

Facteurs organiques

Catégorie	Nombre	%
Aucun	220	73,6
Facteurs anténataux d'origine maternelle	5	1,7
Facteurs périnataux	13	4,3
Atteintes cérébrales post-natales	1	0,3
Maladies génétiques ou congénitales	8	2,7
Infirmités et affections somatiques invalidantes	1	0,3
Convulsions et épilepsies	3	1
Antécédents de maladies somatiques	3	1
Autres	3	1
Pas de réponse possible/Défaut d'information	42	14
Total	299	100

Facteurs et conditions d'environnement

Catégorie	Nombre	%
Aucun	70	23,4
Troubles mentaux/Perturbations psychologiques dans la famille	25	8,4
Carences affectives, éducatives, sociales, culturelles	40	13,4
Maltraitance et négligences graves	11	3,7
Rupture des liens affectifs	22	7,3
Contexte familial très défavorisé	1	0,3
Contexte socio-familial particulier	88	29,4
Autres	10	3,3
Pas de réponse possible/défaut d'information	32	10,7
Total	299	100

Nous constatons, que l'évolution se maintient vers les prises en charge de situations psychopathologiques plus sévères et de problématiques familiales émaillées de ruptures des liens, de carences affectives, de maltraitances...

Ce constat a pour effet direct des prises en charge plus soutenues pour ces enfants et leurs familles respectives et le recours nécessaire à différents partenaires.

Travail social, travail de liaison

	2022	2023
Réunions scolaires au CMPP/an	12	7
Equipes éducatives dans les établissements scolaires/an	12	14
Nombre de réunions ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation)/an	36	36
Rendez-vous avec les familles/an	35	39
Réunions avec l'ASE et les Maisons d'enfants + synthèses professionnelles/an	10	21
Nombre de dossiers faits pour une reconnaissance de handicap/an	25	25
Nombre de dossiers d'orientation en institutions spécialisées/an	4	2
Nombre de visites d'institutions spécialisées/an	2	3
Réunions de coordination avec les services sociaux de CMPP et d'établissements spécialisés (8 par an)	1	1

L'intervention de l'assistance sociale auprès des familles met en avant, une nouvelle fois, le travail de lien avec nos partenaires, indispensable à la coordination des soins.

Le temps de travail de l'assistance sociale (0,65 ETP) ne pourvoit toujours pas l'ampleur des besoins du CMPP : problématiques sociales, dossiers MDPH, orientations scolaires ou autres ESMS... Un temps supplémentaire nous permettrait de favoriser aussi la diversité de nos partenariats.

Temps forts 2023

Les mouvements du personnel

L'équipe a accueilli une psychopédagogue (0,25) ainsi qu'une nouvelle orthophoniste (0,50) en avril. Un médecin a quitté ses fonctions en juillet ; un nouveau médecin a été recruté en septembre. Ces mouvements ont freiné l'accueil de nouveaux patients au CMPP pendant la période de changement. Une autre médecin est partie en congé maternité ; elle a pu être remplacée sur une partie de son temps ce qui a permis de maintenir l'activité déjà engagée auprès des familles.

Le dynamisme de l'offre de soin

L'ensemble de professionnels du CMPP a pour objectif de faire évoluer l'offre de soin en fonction des besoins des patients. L'offre psychothérapeutique s'est étoffée d'un nouveau groupe « jeux de société » articulant un travail de psychomotricité et de psychopédagogie. Un autre groupe sur les « jeux de mots » est en cours d'élaboration. L'espace de thérapie familiale continue son évolution avec un nouveau binôme de thérapeutes rendu possible par l'arrivée d'une médecin formée aux thérapies familiales.

Renouvellement du CPOM

Le premier CPOM arrivé au terme des 5 ans a été réactualisé. Les objectifs sont globalement identiques sauf pour l'activité. Au lieu du seuil des 90 % à dépasser, il nous est à nouveau demandé 100 % de notre objectif d'actes annuels, fixé à 5 800 actes.

Ce changement va rendre plus difficile les liens avec nos partenaires extérieurs, ces actes spécifiques n'étant pas comptabilisés. Par ailleurs la difficulté de recrutement de certains professionnels (médecin, orthophoniste) a des conséquences directes sur l'activité.

Aménagement des locaux

L'installation d'une rambarde à l'entrée du CMPP a été effectuée en 2023 ayant pour objectif initial de sécuriser l'accès au CMPP. L'effet recherché n'a cependant pas abouti. Les problèmes de nuisances liés à la population de passage aux abords de deux gares très fréquentées (Gare du Nord et Gare de l'Est) perdurent. Un escalator a néanmoins été installé par la mairie, fluidifiant le passage des usagers mais les incivilités et les nuisances restent fréquentes devant la porte du CMPP.

Projets 2024

Evolution de l'offre de soin

Conscients de l'importance du travail avec les familles au CMPP et dans l'intérêt de l'enfant, un second binôme de thérapie familiale va être proposé afin de recevoir de nouvelles familles dans ce dispositif.

Un groupe thérapeutique autour du jeu de société est dorénavant proposé pour les 6-8 ans. Un second groupe autour du jeu de société est en cours d'élaboration à destination d'enfants plus grands, nombreux à avoir besoin de l'étayage d'une médiation.

Formation

Une psychomotricienne a bénéficié d'un premier module de formation à la graphomotricité, et poursuivra le second module en 2024, permettant un accompagnement plus spécifique des enfants avec des troubles de la motricité fine.

Un médecin va bénéficier d'une formation « Troubles du comportement, agitation et hyperactivité de l'enfant » entre le mois de mai et juin 2024.

Une psychologue clinicienne poursuit sa formation à la thérapie familiale par un dernier module qui se déroulera tout au long de l'année.

Une formation en interne sur le thème de la psychologie interculturelle est prévue en mars 2024 à destination de tous les membres de l'équipe dans le but d'améliorer l'accueil et la prise en charge des familles dans un parcours migratoire.

Démarche qualité

Une évaluation externe est prévue au cours de l'année 2024. L'équipe du CMPP va participer à la réactualisation de ses outils afin de favoriser la démarche qualité.

Projet de recherche

Le CMPP Denise Weill en lien avec les 2 autres CMPP et le siège de l'association CEREP PHYMENTIN, travaille sur un projet de recherche. Une étude rétrospective à partir d'une analyse de données qualitatives et quantitatives est en cours d'élaboration.



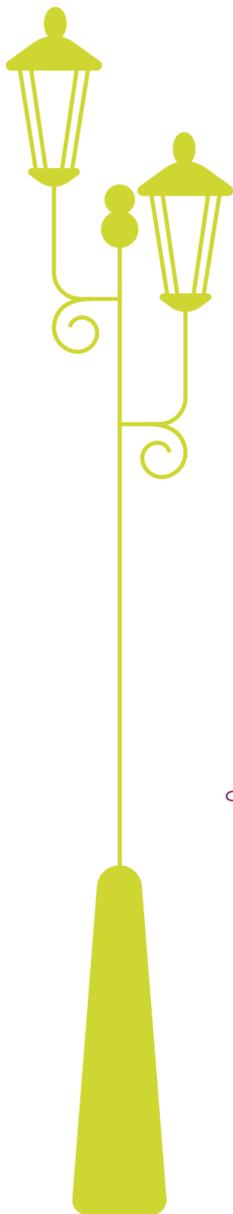
CMPP Saint-Michel



6, allée Joseph Récamier - 75015 Paris
01 45 30 03 06

cmpp.saintmichel@cerp-phymontin.org

Médecin directeur : Guillaume Palis



Lieu de consultations, de diagnostics et de soins,
le Centre Médico-Psycho-Pédagogique
Saint-Michel reçoit des enfants, des adolescents
et de jeunes adultes, de 0 à 20 ans, en traitement
psychologique et/ou instrumental.
Le CMPP assure des prises en charge adaptées
et implique les parents dans le suivi proposé.



Editorial

L'activité du CMPP a pu profiter en 2023 d'une équipe de cliniciens au complet. Malheureusement cela ne suffit pas pour répondre à toutes les demandes que nous recevons. Celles-ci sont de plus en plus complexes avec d'importantes intrications, notamment des problématiques sociales.

Ainsi nous avons réalisé 5 informations préoccupantes et 9 enfants ont bénéficié d'une mesure de placement judiciaire. Ces mesures nécessitent systématiquement de nombreux liens (école/foyer/ASE) et un long travail préparatoire qui ne sont pas comptabilisés dans l'activité.

Enfants et équipe souffrent aussi des délais d'attente avant la mise en place d'une mesure ou d'une orientation. Pour de trop nombreux enfants le CMPP devient ainsi une « solution palliative » faute de soins ou d'accompagnements adaptés.

Cela constitue une « illusion de soins » qu'accompagne souvent une inclusion à l'école à tout prix. La souffrance de l'enfant et la perte de chance associée mettent sous tension les équipes.



Bilan de l'activité 2023

4 469 (4 123 en 2022, 4 037 en 2021) séances ont été effectuées durant l'année, soit une hausse de 8,3 %.

L'activité reste pénalisée par un taux d'absentéisme de 21 % des familles (22 % en 2022, 25 % en 2021) soit 1 154 actes programmés mais non réalisés.

Cette diminution peut être reliée à la mise en place d'un système de rappels de rendez-vous médicaux par SMS en septembre 2022 associé à l'envoi de mails signalant l'absence à ces rendez-vous.

La file active du CMPP a légèrement diminué : 209 en 2023 (216 en 2022, 262 les deux années précédentes).

A noter que cette diminution peut être reliée à une vigilance accrue sur l'existence de dossiers inactifs et à la clôture des prises en charge.

Nous avons vu 27 nouveaux enfants en 2023 soit moins que les années précédentes (34 en 2022, 61 en 2021, 43 en 2020) et toujours moins qu'avant la pandémie (84 en 2019). Il y a aussi un **plus faible nombre de sortants : 16** (23 en 2022, 21 en 2021).

Ces chiffres confirment la tendance observée les années précédentes, nous accueillons au CMPP des familles plus fragiles qui cumulent problèmes sociaux et psychologiques. La psychopathologie des enfants réclame l'intervention de plusieurs professionnels du CMPP et demande que l'on articule les prises en charge avec les services sociaux, ceux de protection de l'enfant et les écoles.

En 2023, au minimum 35,2 % des enfants pris en charge avaient des droits ouverts à la MDPH (contre 32,5 % en 2022, 27 % en 2021). Ces chiffres sont sous évalués car ils ne comprennent que les familles qui nous ont fourni une copie de leur notification MDPH.

Le nombre d'enfants bénéficiant d'une mesure ASE (Aide Sociale à l'Enfance) reste autour de 30 %. Cela se traduit par autant de réunions incontournables et indispensables avec les partenaires, ce qui ne va pas sans poser des problèmes d'organisation pour répondre à cette demande, il faut rappeler que ce temps n'est pas comptabilisé dans les actes. D'autre part ces familles étant moins engagées dans les soins, elles présentent un plus fort taux d'absentéisme.

Seuls 29,4 % des enfants viennent au CMPP une fois par mois ou moins. Cela concerne des consultations médicales pour des enfants en phase diagnostique ou en suivi après la fin de soins plus intensifs ou encore après une orientation en hôpital de jour ou IME. Ces enfants représentent une part minime du volume d'actes total (moins de 10 %).

Le délai d'attente moyen entre la prise de contact téléphonique et le premier rendez-vous a diminué début 2021 avant d'augmenter fortement après l'arrêt du médecin directeur jusqu'à ce qu'on arrête d'inscrire de nouvelles demandes externes. Les inscriptions ont été réouvertes en septembre 2023 avec déjà 27 patients en attente d'un premier RDV (21 en 2022). Cela pose la question d'une nouvelle fermeture des inscriptions externes début 2024. Les enfants reçus pour la première fois en 2023 avaient attendu en moyenne 7,4 mois.

L'effort pour poser des diagnostics avec la CIM-10 s'est poursuivi et nous observons toujours la même répartition au niveau des diagnostics. Ce sont dans l'ordre de prévalence :

- Les troubles du comportement et troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance (F90-98) avec 36,3 % + (10,9 % DA)
- Les troubles spécifiques du développement psychologique (F80-F89) avec 18,1 % (DA : 7,8 %)
- Les troubles névrotiques (F40-F48) avec 15,5 %
- Les troubles envahissants du développement (F84) avec 9,3 %

Cette répartition confirme le large spectre de la psychopathologie rencontré au CMPP et affirme la vocation généraliste de son accueil.

Pour 2024 la cotation devra être réalisée avec la CIM-11. D'autre part un effort devra être réalisé sur le codage des conditions environnementales, des suivis ASE et MDPH qui sont cette année sous ou non côtés.

Les chiffres des enfants accueillis au CMPP en termes d'âge et d'adresse géographique sont toujours très stables avec 58,5 % de garçons et 22,8 % de filles d'âge primaire/collège. Les âges extrêmes restent peu représentés. Cela peut être lié à l'existence de dispositifs petite enfance (CPBB) et adolescence (MdA) sur le secteur. La remise en place de réunions régulières avec la PMI pourra permettre l'adressage d'enfants plus jeunes.

Temps forts 2023

Nous avons repris en septembre 2023 les inscriptions sur la liste d'attente après une suspension en décembre 2021 (seulement pour les demandes externes). La forte population du 15^e arrondissement et les difficultés rencontrées par les autres CMP et CMPP de l'arrondissement font qu'il y a eu un grand nombre d'inscrits (27), avec en conséquence une augmentation de la durée d'attente.

Au niveau du personnel, nous avons accueilli en janvier 2023 une nouvelle psychologue. Notre assistante de service social a quitté le CMPP fin septembre et le poste est toujours vacant.

L'augmentation du temps de l'orthophoniste à 0,5 ETP et celui d'une psychologue a permis la création en avril d'un nouveau groupe destiné à des enfants de maternelle, le groupe contes.

En parallèle, le groupe Parent a été recréé par deux psychologues.

La continuité des prises en charge en thérapie familiale a été assurée par le financement des vacances d'une psychologue externe au CMPP.

En plus des formations individuelles et de la formation incendie, nous avons organisé une journée de formation d'équipe sur le thème « Psychopathologie et culture » avec comme intervenant le Dr Delanoe. Une deuxième journée est déjà programmée pour 2024.

Une rencontre partenariale des acteurs du 15^e arrondissement a eu lieu à l'IEM Saint-Jean de Dieu le 22 septembre, coorganisée avec le CMPP de la MGEN.

Le médecin directeur a participé à des réunions préparatoires pour un projet de recherche sur les CMPP.

Nous poursuivons l'accueil de stagiaires psychologues.

Trois salariées du CMPP, une psychomotricienne, l'assistante de service social et une secrétaire ont été élues représentantes du personnel au Comité Social et Economique.

Le Dr Palis a participé avec la direction générale à la renégociation du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec l'ARS.

Dans les suites de ces échanges, il a été décidé d'harmoniser la comptabilisation des actes avec les autres CMPP. Pour 2023 nous comptabiliserons ainsi l'activité de l'assistante sociale pour les rendez-vous avec l'enfant et sa famille. Pour 2024, nous comptabiliserons aussi l'activité en ESS et autres réunions où seront présentes les familles. Ainsi toute l'activité devant patient sera prise en compte progressivement.

Des travaux ont eu lieu pour améliorer la sécurisation des locaux (fermeture sécurisée des portes et protection des déclencheurs manuels) et pour le confort pour les familles et le personnel (stores).

Projets 2024

- Mise en place d'une synthèse unique en septembre 2024
- Mise à jour du logiciel GECKOS
- Recrutement d'un (e) assistant (e) social (e) et d'un directeur adjoint administratif
- Poursuite de la formation d'équipe en 2024
- Journée associative
- Organisation d'une supervision d'équipe



IME



11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris
01 42 00 53 15

secretariat.ime@cerep-phymontin.org

Médecin directeur : Armelle Cadoret
Directrice adjointe : Chrystèle Bouix-Esnard

Médico-social



L'Institut Médico-Éducatif accueille 35 adolescents, de 12 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. L'autonomie sociale et l'insertion professionnelle sont les axes majeurs des prises en charge proposées par l'équipe pluridisciplinaire.



Editorial

L'année 2023 se caractérise par une certaine constance dans le fonctionnement de l'établissement propice au développement d'un sentiment de sécurité préalable à tout travail psychique de qualité.

La direction de l'établissement en place depuis cinq ans a mis en place un projet d'établissement que l'équipe a eu le temps de s'approprier avec des conséquences positives sur la prise en charge des jeunes.

Les temps de supervision ont aidé à mieux comprendre les moments d'agitation voire de violence comme un défaut de contenance et à mettre en mots les conséquences de la souffrance des jeunes projetée sur les soignants. Ainsi, cette ambiance de travail permet de déployer toute la créativité nécessaire à accueillir les entraves des jeunes et à leur proposer un écart dont ils peuvent se saisir afin de reprendre en partie un processus de croissance psychique.

L'alliance avec les parents est ressentie comme plus apaisée, grâce aux différents lieux de rencontre individuelle : projet personnalisé mais aussi entretien psychiatrique familial et samedi d'ouverture en accueil collectif. Les progrès des jeunes sont ainsi mieux accueillis à la maison et soutenus dans une enveloppe commune.

Le plus réjouissant reste la parole des jeunes qui s'expriment de plus en plus dans les ateliers et font part d'une remarquable capacité d'écoute envers eux-mêmes et leurs pairs témoignant d'un plaisir à penser que cette prise en charge adaptée en individuel dans le groupe arrive à restaurer.

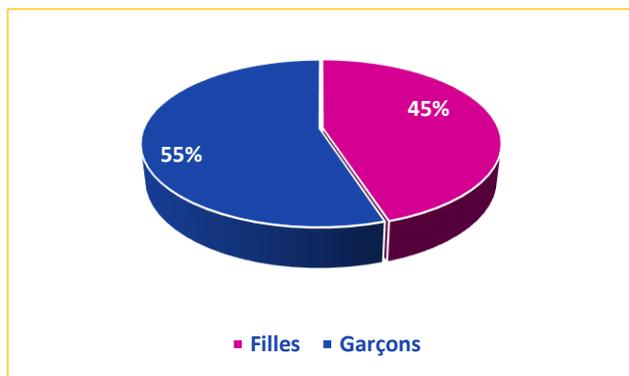
J'espère vivement que nous arriverons à préserver cet espace de soin si utile à cette période mouvementée qu'est l'adolescence d'autant plus quand on est porteur d'un handicap.

Bilan de l'activité 2023

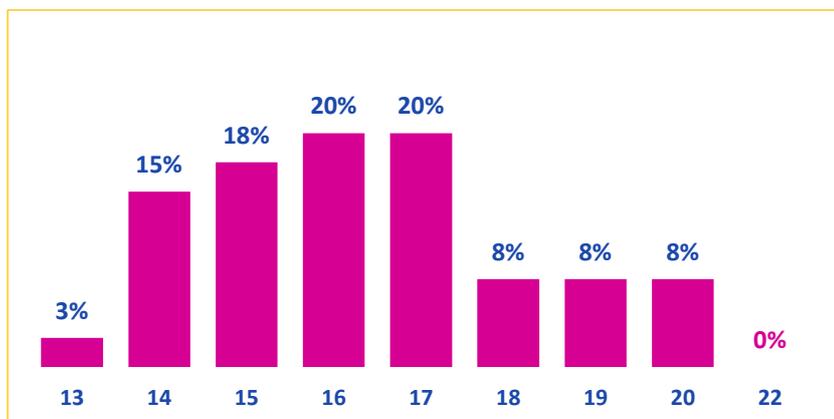
	2023 Journées d'ouverture		2023 Journées			Pourcentage
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées	Différence	
Janvier	21	21	735	727	-8	98,91
Février	20	20	700	606	-94	86,57
Mars	23	21	805	702	-103	87,20
Avril	14	14	490	478	-12	97,55
Mai	15	15	525	508	-17	96,76
Juin	23	23	805	779	-26	96,77
Juillet	9	9	315	296	-19	93,97
Août	4	4	140	129	-11	92,14
Septembre	22	22	770	751	-19	97,53
Octobre	23	23	805	697	-108	86,58
Novembre	21	21	735	703	-32	95,65
Décembre	15	15	525	509	-16	96,95
Total	210	208	7350	6885	-465	93,67

Le taux d'activité sur 2023 s'élève à 93,67 %. L'institution a fermé deux jours en mars.

📁 Répartition par sexe



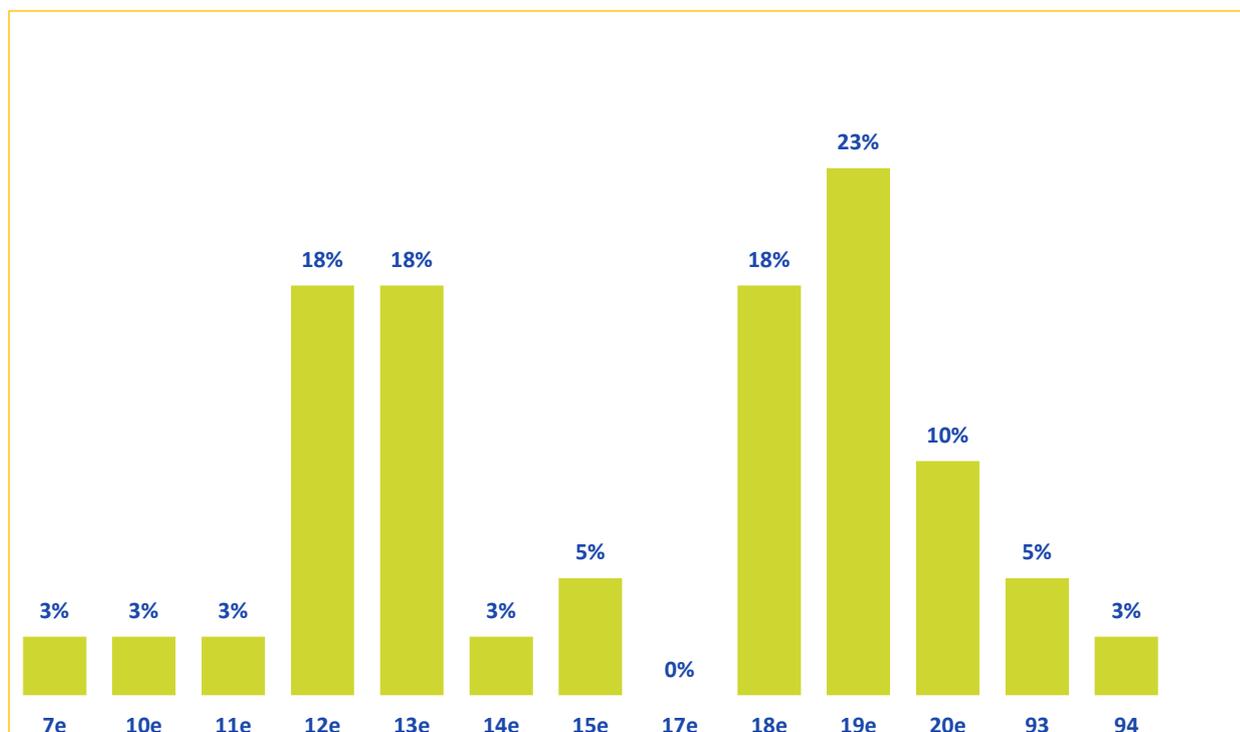
📁 Age des jeunes



Les sorties des jeunes hommes majeurs et les admissions de jeunes filles nous permettent de retrouver une certaine parité.

Le rajeunissement massif de notre population demandé par nos autorités de tutelles il y a 5 ans, a modifié notre pyramide des âges. Aujourd'hui, il conduit à un nombre restreint de jeunes atteignant leurs 20 ans en même temps. D'ici 4 ans, 20 % des jeunes accueillis aujourd'hui atteindront leurs vingt ans et donc leurs sorties. Cependant, nous espérons pouvoir réorienter quelques jeunes vers l'Education nationale (CAP en lycée professionnel).

📁 Répartition géographique



Trois jeunes hors Paris sont accueillis. Ils résident cependant plus près de l'établissement que certains jeunes de l'ouest parisien. Cela facilite particulièrement le travail d'autonomie pour les trajets.

✍ Admissions

Nous avons reçu 90 demandes d'admission, 5 ont été admis soit environ 6 %.

📁 Les adolescents admis

H/F	Age	Provenance
F	12	ULIS
H	16	HDJ
H	14	ULIS
F	13	EMP
F	13	HDJ

Sur les trois dernières années, nous avons accueilli 11 jeunes de pédopsychiatrie, parfois à défaut de place dans le sanitaire. Cependant, la stabilisation de leurs troubles et la poursuite d'un suivi dans les CMP a permis une orientation vers le médico-social. Pour les jeunes arrivés suite à de nombreuses années de scolarisation en ULIS et dont c'est une première expérience institutionnelle tardive, il est difficile de rattraper l'insuffisance de soin. Cependant, en l'absence de décompensation psychiatrique, nous arrivons à les aider à reprendre confiance dans leurs compétences et à travailler une autonomie et une maturité propice à leur épanouissement.

✍ Sorties

	Jour d'entrée	Jour de sortie	Durée d'accompagnement	Orientation
Durée accompagnement en jours enfants sorti 1	10/12/2019	10/03/2023	1 186	Milieu ordinaire
Durée accompagnement en jours enfants sorti 2	02/12/2019	21/04/2023	1 236	SAS
Durée accompagnement en jours enfants sorti 3	04/09/2017	31/05/2023	2 095	SAS
Durée accompagnement en jours enfants sorti 4	07/09/2020	22/12/2023	1 201	CAJ

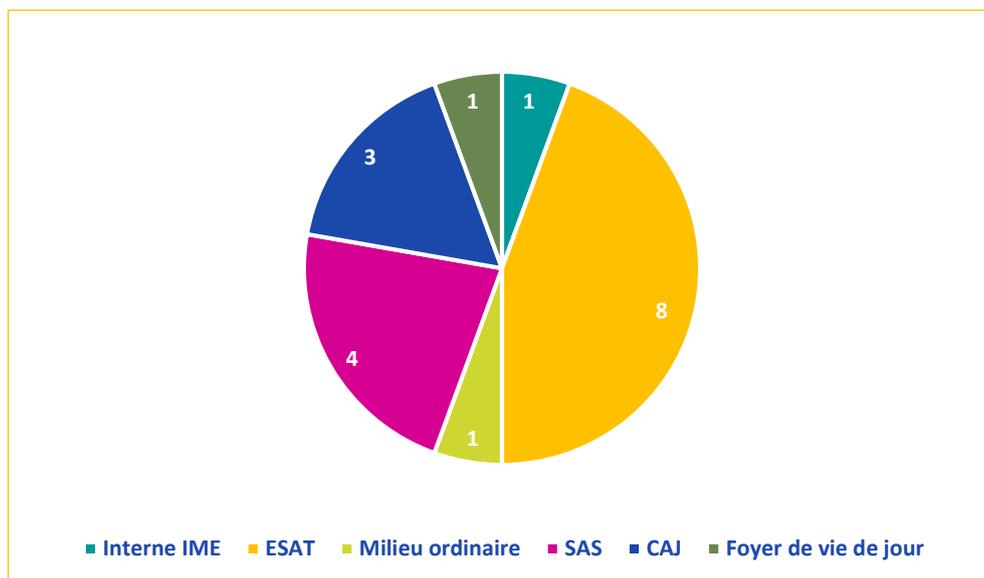
La durée moyenne en jours est de 1 429 jours ce qui fait en année 3 ans et 11 mois.

Les ESAT étant de plus en plus dans la productivité, il devient de plus en plus difficile pour certains jeunes d'y être prêts à 20 ans. La SAS devient alors un tremplin nécessaire pour parfaire leur technicité et surtout poursuivre leur soin psychique pour faciliter leur entrée dans le monde du travail. Malheureusement trop peu de structures parisiennes existent. 2 jeunes ont été concernés cette année.

Un jeune a voulu retrouver le milieu ordinaire en qualité de salarié malgré notre proposition d'accompagnement en formation et poursuite de soin.

✍ Stages

📁 Nombre de semaines de stages en 2023



Les ESAT restent cette année encore le lieu de stage priorisé. Pour autant, peu de sorties y ont été possibles du fait des exigences techniques et de cadences. Certains jeunes ont dû affiner leurs parcours via la SAS avant d'envisager un accès possible en ESAT. D'autres ont rejoint des CAJ, le monde du travail n'étant pas envisageable pour eux.

Concernant le jeune en sortie milieu ordinaire, sa famille et lui-même ont choisi une sortie du médico-social malgré nos propositions d'accompagnement et de consolidation d'un parcours en apprentissage. L'AEMO et la psychiatrie de secteur ont maintenu son suivi.

Une jeune en grande difficulté pourrait trouver sa place en foyer de vie de jour. Malheureusement, le financement d'un département à l'autre (celui de l'habitation dans le 75 vers le foyer de vie dans le 93), n'est pas possible. Il n'existe malheureusement pas de foyer de ce type dans Paris intra-muros et laisse la jeune dans une situation complexe que ni la MDPH, le PCPE, le CMP ne peuvent solutionner afin de trouver un établissement nécessaire à la prise en charge de sa symptomatologie.

Temps forts 2023

Théâtre de la ville, Fondation Casino et ARS

Le projet avec le Théâtre de la Ville, démarré en septembre 2022, a vu l'aboutissement du travail mené tout au long de l'année lors d'une restitution sous forme de spectacle, à l'Espace CARDIN en juin 2023. Toute l'institution, patients, professionnels ainsi que des parents et des professionnels du siège social ont assisté à cette restitution.

Ce projet mené grâce au financement de la Fondation Casino, est venu renforcer nos échanges et nos partenariats avec l'extérieur. L'ouverture sur l'extérieur de l'IME, apporte en effet une dynamique nouvelle pour le groupe et l'ensemble de l'institution.

Ce projet a été une opportunité pour les patients de l'IME, souvent « éloignés » des structures culturelles, de vivre une expérience artistique au sens large et de rencontrer un public scolaire avec un établissement de proximité (école maternelle Rampal).

Le regard de l'artiste intervenante, Gaëlle Guillou, est venu se croiser avec celui plus soignant de l'éducatrice spécialisée et de l'infirmière qui ont accompagné l'atelier.

« Ils sont une vingtaine. Garçons et filles. Petits et grands. Elèves de la classe de CE1 de l'Ecole Rampal et adolescents de l'Institut Médico Éducatif Cerep-Phymontin, dans le 19^e arrondissement de Paris. Après une entrée par les travées, en se donnant la main, ils ont pris place au plateau en formant le cercle magique de la piste, prenant le temps de se présenter : « Comment tu t'appelles ? Tu es un garçon ou une fille ? » Un dispositif de chaises deviendra la base d'élan et de repli de leur mouvement chorégraphique. Seul-e, à deux, trois ou davantage, ils viennent jouer leur propre texte, écrit à toutes les mains avec leurs accompagnateurs, éducateurs et enseignants, mis en scène et orchestré par Sandra Faure et Gaëlle Guillou, comédiennes de la Troupe du Théâtre de la Ville. Elles retiennent leur souffle avec eux. Cette présentation publique dans le Studio de l'Espace Cardin, là où ils ont vu une demi-douzaine de spectacles des plus prestigieux artistes de la création jeunesse, tout au long de l'année, est un événement et un rêve. Cette fois ils sont de l'autre côté de la salle. Sur scène. Sous les projecteurs et le regard des spectateurs, leur famille et leurs amis, des partenaires institutionnels aussi qui ont soutenu ce pari. Les deux comédiennes ont travaillé avec eux durant toute l'année, animant régulièrement des ateliers à l'école et à l'IME, composant les spectacles à voir et à analyser, tissant l'approche entre les deux groupes et ces affinités électives perceptibles à l'œil nu. Pour ce grand jour, elles ont composé une ballade à la Prévert, « Quelque chose de joli/Quelque chose de simple//Quelque chose de beau », pour les enfants et pour le public. Elles ont attendu la vitesse ou la lenteur de la révélation des talents. Pour s'exprimer ou manipuler les objets participant à la magie de la création, Moussa ouvre ses bras comme un albatros déploie ses ailes, Julia vous regarde droit dans les yeux, Ali, Victorine, Emilie vous surprennent... Tous vous épatent. Tous sont beaux aujourd'hui. Encore plus que d'habitude. Dans leur propre regard et celui du public.

Lorsqu'ils ont les mots de la fin :

Les enfants vous donnent des soucis

Les soucis vous donnent des fleurs

Les fleurs vous donnent des oiseaux

Le soleil vous donne de la joie.

La joie !!!

Cette joie collective vous traverse comme un grand soleil » - Marina Da Silva, journaliste

A la rencontre du soin et de l'art, les médiations artistiques nous permettent de nourrir les processus de soins avec une médiation attractive tout au long de l'année. Le succès de 2022/2023 a permis à la Fondation Casino de nous renouveler leur confiance et d'une nouvelle dotation pour 2023/2024.



Crédit photos Bertrand Desprez

🔪 Le sport dans tous ses « étatslympiques » : partenariat Comité paralympique /UCPA et ARS (dispositif ESMS & CLUB)

Les jeux olympiques 2024 offrent des perspectives attrayantes dans leurs propositions d'activité sportives à destination d'un public en situation de handicap. Ainsi, par l'intermédiaire d'une activité escalade offerte par l'UCPA, nous avons fait des rencontres qui nous ont permis de construire ensemble une activité sur l'année 2023/2024, financée en partie par l'ARS, le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) et l'IME. Une convention quadripartite a été signée entre tous les acteurs. Ainsi, une dizaine de jeunes bénéficient chaque semaine d'une activité encadrée par un professeur du sport adapté dans les locaux de l'UCPA à Rosa Parks (Paris 19^e). L'année sera rythmée par de l'escalade, du fitness et du cirque. A l'issue des jeux, nous espérons pouvoir bénéficier des mêmes aides pour poursuivre ce projet.

🔪 Premiers de cordée

Depuis 2014, l'association *Premiers de Cordée* offre aux enfants hospitalisés mais plus largement aux enfants malades et/ou en situation de handicap, ainsi qu'à leurs familles, une journée d'animations sportives et de découvertes en dehors des structures médico-sociales : « une journée dans une enceinte sportive pour se changer les idées, se dépenser, faire des rencontres et se divertir... » quel que soit le handicap ou la pathologie. Cette année encore une grande partie de l'IME a pu profiter de cette journée au stade de France.

Partenariats

Poursuite des lectures offertes à la crèche *Sur un air de Polka*.

Le jardin partagé de l'association **ATOLL 75**.

Le Conservatoire National de Musique et de Danse.

L'Espace 19, centre social et culturel mitoyen (travail d'accueil des jeunes du 19^e et correspondance à partir de livraison de mignardises conçues par les jeunes de l'IME à destination des enfants accueillis en soutien scolaire).

Nous avons réactivé notre partenariat avec **le CENTQUATRE** dans le cadre d'un atelier Danse. Une danseuse de la Compagnie Olivier Dubois et associée au CENTQUATRE interviendra une fois par mois. Ce travail avec le groupe et les éducateurs donnera lieu à une de restitution dansée ou filmée au Forum des Dynamiques Culturelles en juin 2024.

Voyages

Deux voyages ont pu se faire en juillet, chacun avec sa particularité, sa construction et ses objectifs.

Ferme d'Ecancourt

Six jeunes ont bénéficié d'un accueil à la ferme accompagnés par 3 éducateurs. Cette expérience s'est déroulée sur 3 jours et deux nuits, permettant ainsi, pour certains, une première séparation avec le milieu familial, la découverte d'un nouvel environnement et d'un vivre ensemble.

C'est le projet personnalisé de chaque jeune qui a permis la constitution du groupe.

Houlgate, au fil de l'eau

« Un projet d'atelier éducatif se construit tout d'abord dans la tête d'un éducateur. En 2022, un éducateur spécialisé prend le pari d'introduire différemment dans notre Institut Médico-Éducatif la notion de citoyenneté chez les jeunes en les sensibilisant à l'environnement, à l'écologie.

La sensibilisation à la cause écologique débute par des tâches prenant sens au sein de la vie institutionnelle : apprendre des gestes écologiques simples, récupérer le compost de l'atelier cuisine, construire des poubelles de tri. Après quelques mois, ils mesurent réellement le sens et l'enjeu de leur mission, tout simplement comme ils le disent si bien : « Sauver la planète ».

L'atelier prend un nouveau virage. Les adolescents émettent l'idée d'aller à la mer nettoyer une plage. Un ou deux jeunes n'ont jamais vu la mer. Le projet de dépolluer une plage est né. Six mois après le projet se réalise : deux jours et une nuit à Houlgate, avec l'aide d'un élu de la mairie pour aider à différencier les bons et mauvais déchets d'une plage. Une réussite !

Temps institutionnel

Unité d'enseignement

Le poste de l'Unité d'Enseignement est repris à la rentrée 2023 par Carine Dollon, enseignante en préparation du CAPPEI (Certificat d'aptitude professionnel aux pratiques de l'école inclusive), une certification d'enseignante spécialisée. Elle a exercé durant trente ans comme enseignante de physique-chimie en lycée et collège.

À part trois jeunes majeurs sur le point de quitter l'IME, tous bénéficient d'un temps scolaire, en groupe ou individuellement, entre une et quatre fois par semaine.

Les niveaux scolaires des jeunes accueillis vont du cycle 1 au cycle 4.

L'objectif principal du projet d'établissement est la maîtrise de la lecture et de l'écriture, porte ouverte à tous les apprentissages mais aussi nécessaire à la vie quotidienne.

L'emploi du temps est pensé dès que possible en articulation avec les ateliers éducatifs. Cette organisation permet de s'occuper d'un groupe de jeunes restreint, entre quatre et cinq, de croiser nos regards pour mieux les aider.

Ainsi, deux groupes travaillent plus particulièrement la lecture et l'écriture en alternance avec l'atelier « Devine », deux autres travaillent sur les problèmes logico-mathématiques en alternance avec l'atelier « Logique & Réflexion » et deux groupes travaillent autour d'expériences scientifiques en alternance avec l'atelier « Entre garçons ».

Le travail autour du roman de J. K. Rowling, Harry Potter, se poursuit avec un groupe de cinq jeunes par la lecture du deuxième tome. Deux nouveaux groupes étudient le numéro sur l'abeille du journal de « La Hulotte ». Ces deux supports de lecture leur permettent d'acquérir les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui).

Enfin, un groupe de trois jeunes prépare le CFG (Certificat de Formation Générale), premier diplôme délivré par l'Éducation nationale. Il s'agit pour ces jeunes de reconnaître leurs capacités et ainsi leur donner confiance pour réintégrer une formation diplômante. Les connaissances des jeunes sont validées tout au long de l'année par l'enseignante, un dossier est préparé en classe et présenté devant un jury lors d'un oral de 20 minutes. Ils bénéficient autant que possible de conditions d'examen proches de l'ordinaire. Ainsi, en juin 2023, le collège Edouard Pailleron a accueilli deux élèves de l'IME pour la passation de l'oral. Ils ont été reçus tous les deux avec de très bons résultats. En octobre, nous avons pu leur remettre solennellement leur diplôme.

Les jeunes majeurs pris en charge sont reçus individuellement pour leur apporter les outils nécessaires à leur projet professionnel et tout ce qui peut renforcer leur autonomie comme la manipulation d'argent, l'expression orale et écrite, des notions d'anglais...

Lorsque les jeunes ne sont pas en capacité psychique d'apprendre au sein d'un groupe, ils sont accueillis en séance individuelle de trente minutes afin de les sécuriser dans leurs apprentissages pour rejoindre un groupe ultérieurement.

Le partenariat avec la crèche voisine « *Sur un air de polka* » se poursuit cette année avec un groupe de quatre jeunes, deux filles et deux garçons, pour partager des moments avec les jeunes enfants autour de la lecture d'albums (faite par les jeunes de l'IME), des jeux, de la cuisine et autres activités.

Conseil de la vie sociale

Trois conseils de la vie sociale ont eu lieu cette année 2023.

L'un s'est déroulé avec l'ensemble des représentants des collèges au siège de l'association sur invitation du directeur général. Les collègues des jeunes et des professionnels ont partagé un moment convivial au restaurant.

Un autre a mobilisé les parents qui ont souhaité nous aider financièrement. Ils ont proposé de cuisiner des gâteaux et les ont vendus devant l'IME lors d'un samedi d'ouverture. L'argent a servi à une sortie pique-nique avec toute l'institution au parc de la Villette pour la séparation des vacances d'été.

Le dernier est revenu comme souvent sur la qualité des repas livrés. Une solution pour agrémenter certains légumes/féculents a été trouvée avec le projet de réalisation d'une sauce préparée par l'atelier cuisine.

Poursuite du réaménagement des locaux

Le bureau des psychologues s'est transformé en bureau d'entretiens individuels avec la psychologue clinicienne recrutée pour cette mission. L'ambiance y a été créée pour rendre chaleureux cet espace de face à face avec un nouveau mobilier.

La cuisine thérapeutique, utilisée chaque jour par un groupe différent a été refaite et modernisée.

La RIVP qui s'était engagée à prendre à ses frais les travaux de restauration liés à de nouveaux dégâts des eaux a refait le bureau de la directrice adjointe. Une deuxième fuite est encore à déplorer cette année, privant une nouvelle fois les jeunes d'un espace d'accueil.

Ressources humaines

Mouvement des professionnels

Départs de professionnels	Arrivées de professionnels
-	Juin : recrutement CDI psychologue clinicienne (0,40 ETP)
Juillet : démission (0.1 ETP associatif) et mutation d'une enseignante	Septembre : détachement Education nationale d'une enseignante
Juillet : démission coordinatrice de parcours (1 ETP)	Octobre : recrutement CDI AS, chargée d'orientation (0,70 ETP)
Juin : passage à mi-temps éducatrice spécialisée	Septembre : recrutement complément mi-temps éducatrice spécialisée

Recrutement

Un médecin pédiatre rencontre les jeunes dans l'infirmierie depuis le printemps 2023 avec une vérification du carnet de santé pour les vaccinations et un examen clinique global avec dépistage des troubles visuels et vérification du bon déroulement de la puberté. Un lien est fait, si nécessaire, avec les médecins généralistes des jeunes ou les spécialistes en cas de pathologies chroniques. Un compte rendu de la visite est adressé systématiquement aux parents qui peuvent le transmettre à leur tour à leur généraliste.

Il rencontre en début d'année les jeunes inscrits dans l'atelier sport au sein de l'établissement pour évaluer l'absence de contre-indication à la pratique sportive.

Une psychologue clinicienne

Depuis le mois de juin 2023, le dispositif de l'IME s'est étoffé d'un poste de psychologue clinicienne afin de permettre à certains jeunes de pouvoir bénéficier d'un suivi psychothérapeutique individuel hebdomadaire en interne. En effet, il nous est apparu que, dans certaines situations la mise en place d'un suivi à l'extérieur était trop difficile malgré une indication pour traiter d'angoisses envahissantes dans les groupes. Ce suivi a pu se mettre en place progressivement pour 10 jeunes. Tout en garantissant aux jeunes une confidentialité, la psychologue s'intègre dans l'institution par le lien avec ses collègues et par la présence dans les réunions et les temps institutionnels.

Notre temps de supervision nous a permis de structurer différemment les temps d'échanges entre professionnels. Nous avons supprimé les réunions de staff tous les matins afin de créer des temps de travail encadrant les ateliers. Depuis septembre 2023, chaque binôme d'éducateur bénéficie d'un temps de reprise/préparation quotidien.

Le médecin directeur accompagne les reprises des groupes environ une fois par mois avec les psychologues ainsi que les groupes faisant appel à une intervention extérieure.

Les groupes « thérapeutiques » (binômes psychologue, infirmière, éducateur, psychomotricienne) sont des groupes qui travaillent l'angoisse de façon directe avec une importante régression. Cela aide les jeunes par ailleurs à ne pas envahir les ateliers éducatifs avec leur angoisse car ceux-ci les accompagnent avec des médiations dirigées vers l'émergence de compétences.

En ce qui concerne les ateliers avec une intervention extérieure (binômes actrice, danseuse, cuisinier, éducateur), le but est de décrire la clinique des jeunes à des professionnels artistes ou artisans qui n'ont parfois pas de connaissance de la psychopathologie.

Stagiaires

1 stagiaire éducateur spécialisé a finalisé son stage de deuxième année et un autre l'a poursuivi jusqu'en décembre.

Nous avons rencontré un groupe d'étudiants de première année, formation éducateur spécialisé, afin de répondre à leurs questions autour du champ du handicap et leur permettre de créer du désir dans leur choix de stage.

Projets 2024

Nous allons poursuivre notre travail institutionnel qui est l'ossature de notre prise en charge en essayant de l'agréer afin qu'il reste de qualité malgré le manque cruel de moyens.

Ainsi, nous souhaitons poursuivre des partenariats avec des structures artistiques et sportives pour soutenir l'action des éducateurs au quotidien et enrichir les médiations.

Nous avons un projet de favoriser de nouveau des activités de jardinage avec la RIVP.

La RIVP a donné l'autorisation d'occupation du jardin intérieur des immeubles situés au 7 et 9 de la rue. La société *Multicolors* accompagnera l'équipe de l'IME et les habitant(e)s de l'immeuble pour l'aménagement du jardin, sa gestion du jardin sera prise en charge par les participants(e)s qui ont vocation à devenir progressivement autonomes. Cette étape de définition collective de la place et du rôle des participant(e)s sera une étape décisive pour la réussite de la démarche.

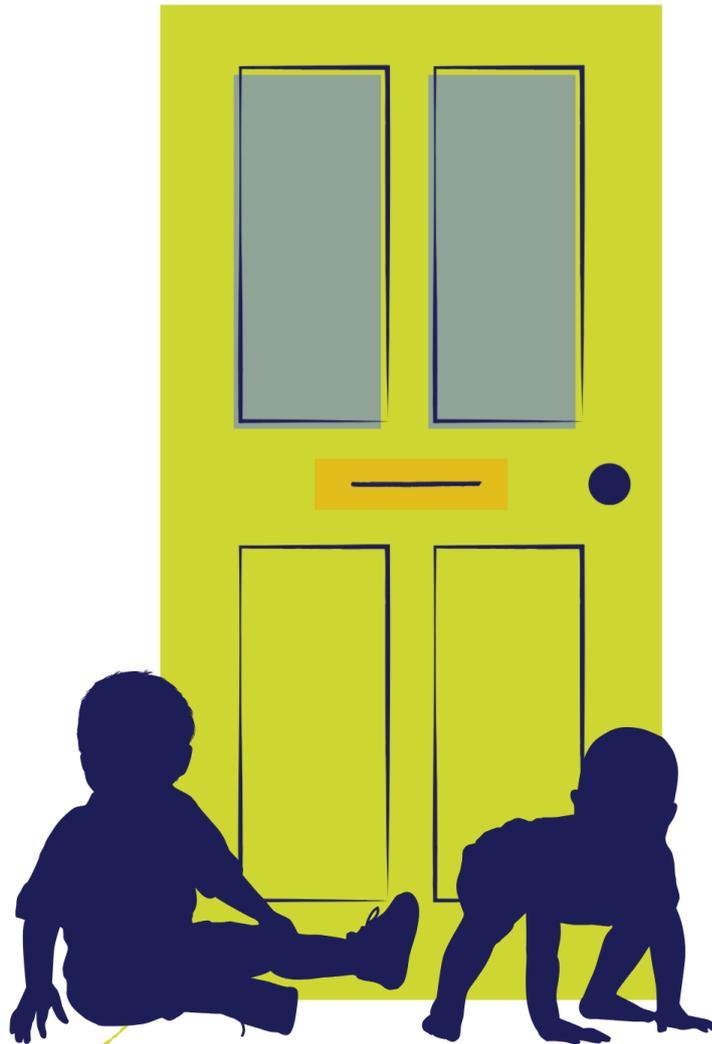
Seront mis en place :

- Un potager autonome avec des carrés potagers avec composteur
- Des poteries d'arrosage autonomes et écologiques
- La création d'une allée de jardin en broyat de bois
- La culture des plantes aromatiques

Pour travailler toujours plus dans le domaine de la prévention des pathologies associées, nous continuerons à dépister les retards de vaccination, défaut de soins bucco dentaires et anomalies visuelles. Nous réfléchissons à organiser des campagnes de vaccination dans l'établissement.

Nous continuerons à répondre également aux demandes de modifications des outils via une informatisation des données des usagers et à suivre le processus de la qualité via l'évaluation externe.

La crèche



12, rue Carlos Fuentes - 75014 Paris
01 84 79 56 26

creche@cerep-phymontin.org

Directrice : Gaëlle de Kerros

Social



*C'est un multi-accueil préventif et thérapeutique
d'inspiration piklérienne.*

2 unités : 10 bébés et 15 moyens-grands

Provenance des bébés et des moyens-grands :

Des enfants parisiens

*Des enfants présentant des risques de développer des troubles
neurodéveloppementaux*

Sans reconnaissance MDPH

Des parents en difficulté, en fragilité parentale

*Des parents inscrits dans un parcours de soin
en psychiatrie adulte*

*Des parents et enfants suivis par la PMI ou déjà
accueillis dans une structure de type
unité de jour parents-enfants*



Editorial

Cette année 2023 marque la deuxième année de fonctionnement de la crèche préventive et thérapeutique Cerep-Phymentin avec l'ouverture en septembre de l'unité des moyens-grands au premier étage, l'installation du Babylab au deuxième étage et la livraison des repas en liaison froide par l'hôpital Saint-Joseph.

L'agrément est toujours fixé à 13 enfants, le recrutement de personnel s'avérant difficile comme dans toute la petite enfance. L'objectif est de pouvoir augmenter la capacité d'agrément à 20 enfants, voire 25 enfants dont un tiers sont susceptibles de présenter une fragilité psychique.

L'amplitude horaire de l'établissement est de 10,5 heures par jour avec un accueil à 8 heures et une fermeture à 18H30. Pour tous les enfants accueillis, la crèche propose un dispositif de prévention et de soins grâce à l'approche thérapeutique piklérienne.



Bilan de l'activité 2023

Les enfants

Dans un premier temps, de janvier à fin juillet, seule l'unité du rez-de-chaussée a été en activité par manque de personnel, accueillant de 13 à 15 enfants d'âges mélangés.

Deux enfants ont été adressés par le CPBB ou par le COFI CMP dans le cadre de la prévention. En effet, un dispositif conjoint rassemble des professionnels de la crèche préventive et du COFI-CMP (pédopsychiatre, psychologues, psychomotricienne), chacun ayant un rôle spécifique et complémentaire. La cohérence du dispositif repose sur un poste de pédopsychiatre partagé entre les deux services et des réunions rassemblant des professionnels des deux équipes.

Dans ce cadre, nous avons accueilli un enfant de 27 mois, troisième enfant d'une fratrie dont le plus âgé est suivi au CPBB, présentant un retard très important de langage, des colères intenses face à la frustration, peu de concentration dans le jeu et peu à l'aise sur le plan moteur. Cet enfant passait à la maison, une grande partie de ses journées sur les écrans : télévision ou portable. La pédagogie pikléienne avec ses soins individualisés et sa qualité de relation, s'est avérée tout à fait thérapeutique puisqu'après huit mois de crèche, l'enfant a pu intégrer l'école maternelle avec un soutien au CMP. Quelques mois de plus auraient été cependant souhaitables pour que cet enfant gagne en sécurité interne.

Le pédopsychiatre de la crèche et du COFI-CMP assure le lien avec les équipes pédopsychiatriques qui adresseront des enfants à la crèche, les aidant à mieux percevoir le profil des enfants attendus et les propositions thérapeutiques qui seront proposées. A l'issue d'une intervention à Cochin dans le service du Professeur Marie-Rose Moro en mars, il nous avait été demandé de recevoir un enfant, grand prématuré. Celui-ci suivi au CAMSP du Moulin Vert, a été reçu par le médecin de la crèche en octobre pour une visite médicale. Après des difficultés administratives et une famille ne voulant pas payer de participations familiales, maintes démarches qui ont amené à une prise en charge par le service social du 15^e nous ont obligé à différer l'adaptation. La famille ne s'est pas présentée le jour de la familiarisation : une place venait de leur être attribuée en face de leur domicile.

Mois	Nombre d'enfants
Janvier	13
Février	13
Mars	12
Avril	13
Mai	15
Juin	15
Juillet	15

Fin juillet, outre un départ à l'école, un enfant quitte la crèche provisoirement pour 5 mois en raison du déplacement professionnel des parents.

En septembre, après la fermeture d'août, l'unité des moyens-grands au premier étage a accueilli 10 enfants : 9 enfants du rez-de-chaussée (5 moyens et 4 grands). Un nouveau moyen a intégré le groupe fin septembre. L'utilisation de la pièce pour les activités en petits groupes en juin et juillet a permis aux enfants de se familiariser avec les lieux.

4 enfants ne marchant pas sont restés dans l'unité des petits-moyens au rez-de-chaussée. Deux nouveaux enfants ont été accueillis : l'un en septembre, l'autre en novembre, dont l'un dans le cadre de la prévention, l'aîné étant suivi au CMP.

Mois	Nombre d'enfants
Septembre	15
Octobre	15
Novembre	16
Décembre	16

La prévention est notre priorité. Parfois, des troubles du développement se révèlent en cours de séjour en crèche : troubles cognitifs ou moteurs ou des troubles alimentaires pouvant nécessiter une prise en charge extérieure.

Dans le cadre de notre partenariat avec l'hôpital Saint- Joseph, nous accueillons deux familles travaillant à l'hôpital.

L'absentéisme des enfants a été moins important que l'année dernière : moins d'épidémie. Deux enfants bénéficient d'un PAI pour asthme.

L'équipe

Les recrutements s'avèrent difficiles malgré les avantages (formations, projet innovant, CE...) particulièrement en raison des salaires peu concurrentiels, alors que la prime Ségur nous a été accordée par l'association.

L'équipe est restreinte en début d'année ne permettant pas de solliciter un agrément de 25 enfants :

- 1 directrice IPDE - Infirmière puéricultrice diplômée d'Etat
- 1 EJE - Educatrice de jeune enfant
- 2 AP - Auxiliaire de puériculture
- 1 maîtresse de maison

A terme, l'équipe devrait se composer de 2 éducatrices de jeunes enfants et de 5 auxiliaires de puériculture (ou CAP Petite Enfance).

Devant cette difficulté de recrutement, nous avons embauché sur un CDD en février, une non-diplômée inscrite en master de Sciences de l'Education et ayant une expérience auprès de jeunes enfants au Brésil. Sa connaissance de notre projet éducatif basé sur les valeurs piklériennes nous a intéressés, cette dernière ayant bénéficié de plusieurs formations à l'association Pikler Loczy France. Sa motivation nous a permis de lui proposer un CDI en septembre avec une inscription en VAE d'EJE.

Le début d'année s'est donc révélé compliqué avec des arrêts maladie longs dont un de 3,5 mois (troubles musculosquelettiques) et le départ des deux auxiliaires de puériculture fin juin dont l'une recrutée par le service maternité de Saint-Joseph où elle effectuait des vacances. Une embauche d'AP en avril ne s'est pas révélée concluante puisque nous avons dû mettre fin à sa période d'essai.

L'accueil d'une stagiaire EJE et d'auxiliaires de puériculture intérimaires nous a permis de garder malgré tout une qualité de service, la stabilité de figures d'attachement auprès des enfants étant assurée par deux professionnelles dont l'EJE.

Septembre a vu l'arrivée de nouvelles professionnelles, trois auxiliaires de puériculture et une auxiliaire petite enfance venue en intérim au mois de juillet et intéressée par le projet. Ces recrutements ont permis l'ouverture de l'unité du premier étage sans toutefois autoriser une augmentation d'agrément. Une auxiliaire de puériculture nous a quitté pendant sa période d'essai, les horaires et le temps de trajet ne lui convenant pas.

La psychologue comme le pédiatre de la crèche assurent des vacations le mardi dans le cadre de la prévention médico-sociale. Depuis septembre, le pédopsychiatre du CMP-COFI en complément, en prévention secondaire et tertiaire, assure aussi des vacations le mardi tous les 15 jours pour des enfants à risque de troubles graves du développement ou de handicap. Cette équipe élargie participe aux réunions de suivi d'enfants, aux synthèses et à la réflexion sur le projet d'accueil, reçoit les familles, observe les enfants en section, assure la coordination avec les partenaires.

Une nouvelle maîtresse de maison nous a rejoints en septembre après avoir bénéficié d'une formation HACCP. Le réchauffage des repas livrés en liaison froide par la cuisine de l'hôpital Saint-Joseph a pu être mis en place en octobre.

Activité chiffrée du service en 2023

L'année 2023 compte 220 jours d'ouverture dont un jour de grève en février à l'appel de « Pas de bébés à la consigne » avec une amplitude d'ouverture journalière de 10,5 heures, soit de 8h à 18h30 et un agrément pour 13 enfants.

Les périodes de vacances scolaires marquent une baisse de fréquentation de la crèche. La crèche a fermé, comme chaque année 4 semaines au mois d'août ainsi qu'une semaine entre Noël et le Jour de l'an.

	Prévisionnel 2023	Réalisé 2023
Nombre heures réalisées Taux de fréquentation	30 000. Demande VP soit 76 % avec une amplitude de 11H et 16,33 enfants	19 254 soit 64,11 % avec un agrément à 13 enfants et une amplitude de 10,5H
Nombre heures facturées Taux d'occupation	31 000. Demande VP soit 78 % avec une amplitude de 11H et 16,33 enfants	22 254 soit 74,1 % avec un agrément à 13 enfants et une amplitude de 10,5 H
Montant participations familiales	-	38 429 euros
Moyenne des participations familiales à l'heure	-	1,45 euros
Barème tarif moyen	-	1,72 euros

Agrément	13 berceaux
Nombre d'enfants accueillis en 2023	18
Nombre de familles accueillis 2023	18
Familles monoparentales 2023	1

Nombre de familles payant moins d'1 euro de l'heure	9
Nombre d'enfants payant moins d'1 euro de l'heure	9

Nombre de familles accueillies : 18	Tranches de revenus annuels en euros
3	0 à 7 000
8	7 001 à 29 999
3	30 000 à 54 999
3	55 000 à 85 000
1	85 001 à 500 000

La crèche est un lieu de socialisation et de mixité sociale. 11 familles ont de très petits revenus et 9 familles paient moins d'un euro à l'heure.

Nombre d'enfants accueillis sur 5 jours	11
Nombre d'enfants accueillis sur 4 jours	5
Nombre d'enfants accueillis sur 3 jours	2

Le prix plancher de la CAF de Paris est de 754,16 euros et le prix plafond est de 7 145 euros en 2023. Le tarif horaire des familles est calculé en multipliant les ressources mensuelles par le taux d'effort adapté au nombre d'enfants de la famille.



Temps forts 2023

et

Projets 2024

La crèche centrée sur la pédagogie selon Emmi Pikler s'insère tout particulièrement dans les valeurs prônées par l'association Cerep-Phymentin avec son art du « prendre soin » respectueux de la singularité de chaque enfant et des repères stables et prévisibles.

La pédagogie centrée sur les soins de maternage individuels, la motricité libre et le jeu autonome selon le rythme propre de chaque enfant et selon son bon plaisir, nous ont amenés à revoir l'aménagement de l'espace :

- Dans un premier temps au rez-de-chaussée avec l'achat de barrières et de meubles délimitant l'espace, ceci afin de permettre aux professionnelles de se consacrer aux temps de repas de manière plus individuelle. Ces barrières permettent aussi aux enfants de pouvoir jouer et se concentrer sans être dérangés lors des jeux de manipulation fine par exemple pour les plus grands. Des meubles à étagères mettent les jeux et le matériel à disposition des enfants plus grands afin qu'ils puissent découvrir le monde sans l'intervention de l'adulte mais sous son regard bienveillant. Des corbeilles avec le plus d'objets connus du bébé sont disposées au sol à proximité pour ceux qui ne se déplacent pas encore.

L'achat de jeux et de matériel : porteurs, bacs à transvasement, chevalet de peinture, jeux de construction, puzzles... a amélioré la mise à disposition et l'expérimentation des enfants. Il est en effet important de soutenir leur curiosité.

- En septembre, après un temps d'adaptation dans le nouvel espace du premier étage, des aménagements ont été apportés. Là aussi, achat de barrières et meubles afin de cloisonner l'espace repas, utilisé aussi pour la proposition d'ateliers et de mise à disposition de matériel de motricité fine, de feuilles de dessin et de feutres, pâte à modeler... nécessitant de ne pas être dérangé. L'achat de petites tables permet de faire manger les enfants en individuel ou en tout petit groupe.

La sonorité très importante de ce premier étage nous a amenés à demander son insonorisation, les enfants prenant une grande satisfaction à faire résonner l'écho. Le bruit continu est difficile à supporter pour l'équipe et excite les enfants.

- Le jardin, espace de « récréation » pour les enfants, est utilisé le plus possible même en hiver. C'est un espace silencieux, inséré dans un espace vert : jardin de la maison de retraite et prolongé par le jardin de la crèche Saint-Joseph. Son espace herbeux est un lieu apprécié des enfants : on y découvre des escargots, des vers de terre, l'herbe et la terre et même la boue... On peut même y entendre le chant des oiseaux aux beaux jours. Nous espérons un jour pouvoir obtenir la clé du jardin de Saint-Joseph afin que les enfants puissent faire du vélo ou du trotteur sur un espace en dur suffisamment grand. Il demande à être aménagé : bac à sables, structures motrices, alimentation en eau pour l'été.

Travail d'équipe et formation

Les réunions d'équipe de suivi des enfants ont lieu de manière hebdomadaire le mardi après-midi et regroupe à tour de rôle les deux équipes avec la psychologue de la crèche et une fois par quinzaine, le pédopsychiatre et le médecin de crèche. Une équipe pluriprofessionnelle - la psychomotricienne du COFI-CMP qui viendra en observation une fois par mois, se joindra à nos réunions - permet de croiser les regards et assure un suivi global de l'enfant.

A cela s'ajoute le temps de détachement des professionnelles afin de consigner par écrit leurs observations d'enfant, utilisées pour la réunion de suivi. Des feuilles d'observation, avec les items à observer les soutiennent dans leur travail d'écriture.

Une fois par semaine, ont lieu les réunions éducatrices-directrice de la crèche afin d'aborder les différentes problématiques. Il peut y avoir des réunions plus ponctuelles d'équipe pour parler de l'organisation ou du projet.

La crèche bénéficie de 5 journées pédagogiques par an où ont été traités les points suivants :

- « La communication professionnelle-enfant : des gestes, des paroles et des attitudes professionnelles ajustés au développement de chaque enfant » avec une intervenante de l'association Pikler Loczy.
- La communication à l'enfant à travers les neurosciences.
- Point sur les fondamentaux Pikler lors de l'accueil des nouvelles recrues de septembre.
- Discussion autour des soins de maternage après projection d'une partie du film de B. Martino : « Une maison pour grandir » film tourné à l'institut Loczy à Budapest.
- Formation sécurité-incendie avec le Cabinet Prévention Incendie.
- Gestes d'urgence et protocoles médicaux avec le médecin de la crèche.
- Discussion autour de la motricité libre après visionnage de la séquence « Le monde caché des bébés » où intervient J. Vamos de l'institut Pikler.
-

Certaines professionnelles se sont inscrites aux soirées-débats organisées par l'association Pikler. L'éducatrice de jeunes enfants a souhaité s'inscrire à la rentrée sur un cycle de formation à l'approche piklérienne et s'absente deux jours par mois pour suivre ce programme sur deux ans.

Une professionnelle est inscrite en VAE d'EJE.

La directrice a suivi la formation à l'association Pikler Loczy : « Rythmes du bébé, temporalités d'adulte en collectivité : défi ou possible ? Et avec le COPES « L'enfant et sa relation avec l'environnement naturel », formation théorique (le contact avec la nature est vital pour la santé mentale) et pratique : visite du jardin de la crèche avec des pistes d'amélioration de son aménagement.

Réunion de parents

Une galette des rois a réuni les parents en début d'année. Puis, la fête de crèche d'été a été un temps festif où les parents ont été ravis de voir la projection de photos et de vidéos de leur enfant, prises à la crèche.

Une réunion en novembre a eu lieu afin de présenter le projet du Babylab, équipe de recherche qui étudie des questions relatives au développement du bébé et du jeune enfant, venue s'installer au deuxième étage de la crèche. Les parents le souhaitant, avec un formulaire de consentement, pourront participer aux différentes recherches. Nous avons abordé aussi la venue d'une psychomotricienne, présente quelques heures par mois dans les unités et en réunion afin d'échanger avec l'équipe dans la perspective de partage d'observation du développement de l'enfant et de prévention. Dans le cadre du soutien à la parentalité, le projet d'un groupe de paroles « Mon enfant est en crèche » a été présenté aux parents. Il sera animé par deux psychologues cliniciennes du COFI-CMP, une fois par mois.

L'équipe des moyens-grands a présenté son projet pédagogique en décembre. Un diaporama a rendu l'exposé très vivant et les parents ont pu poser de nombreuses questions ou faire part de leurs interrogations.

Conclusion

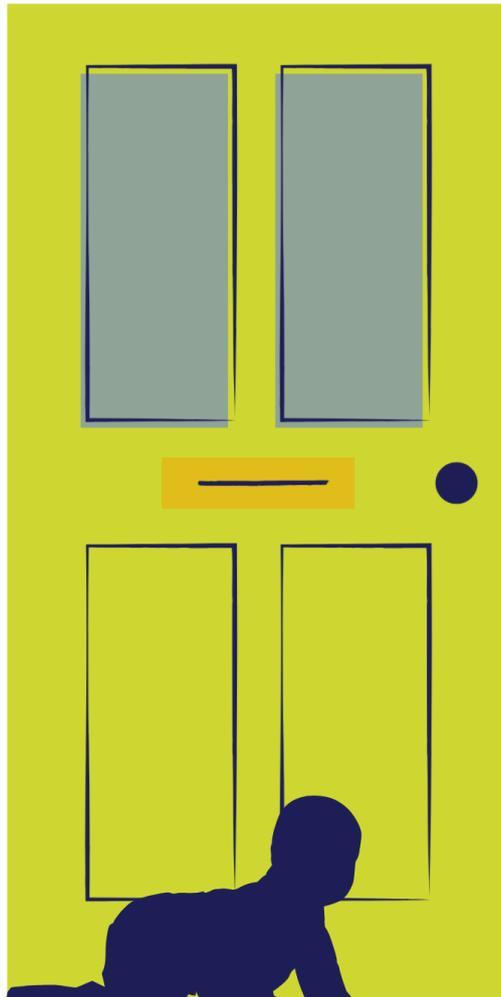
Le travail de crèche est un travail de longue haleine, à petits pas, exigeant, avec des allers-retours mais passionnant.

Il reste encore beaucoup à faire, mais un regard en arrière permet déjà de mesurer le travail accompli et le bon développement des enfants est une satisfaction.

Gaëlle de Kerros, la directrice



Le Babylab



Recherche

12, rue Carlos Fuentes - 75014 Paris

babylab@cerep-phymartin.org

Directrice : Erika Parlato

Temps forts

De septembre à décembre 2023

Ce rapport résume les principales activités du Babylab Cerep Phymontin pour le dernier trimestre de l'année 2023. Les activités comprennent l'arrivée de personnel, des réunions de planification, des acquisitions de mobilier et de matériel, ainsi que des visites de collaborateurs et de partenaires. Les efforts de communication, telle que la création de courriels et de logos, ont également été entrepris pour renforcer l'identité du Babylab.

Septembre

- **11/09/2023 : arrivée de la post-doctorante Carolina Carmo, passeport no. GB 998979 - (Période du 11/09/23 au 05/08/24)**

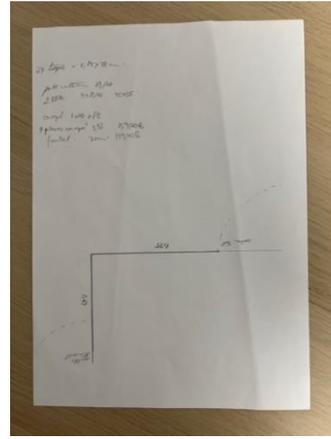
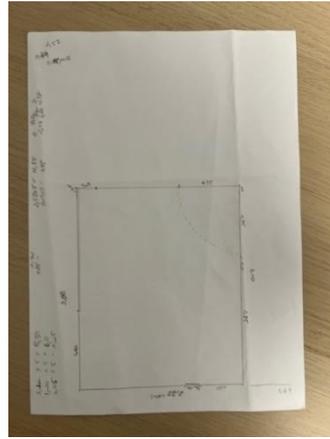
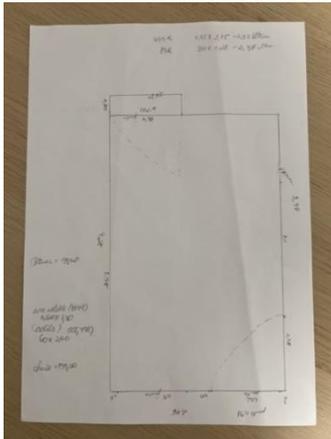


Orthophoniste, Docteure en Cognition et Langage - UENF ; Master en Sciences de de la Santé - Santé de l'Enfant et de l'Adolescent - UFMG ; Spécialisation en Gestion de l'Éducation à l'IES - Centro Universitário Redentor/RJ ; Spécialisation en Linguistique - CEFAC/MG ; Certifié en discipline positive pour la classe - Discipline Positive/CA ; Formation à la méthode PROMPT (Introduction) - PROMPT Institute/USA ; Certification du modèle DIR - FLOORTIME (CL1 and Fellow) - Profectum Foundation/Etats-Unis, Formation en Pragmatic Organization of Dynamic Displays - Podd (Introductory) ; Ancien membre du Babylab UFMG ; Membre du PREAUT – Brésil ; Membre de Association La Cause Des Bébés – Brasil.

- **12/09/2023 : mesure des salles du Babylab**



- **16/09/2023** : réalisation du Projet mobilier pour le Babylab avec l'architecte au magasin IKEA Daumesnil



- **19/09/2023** : présentation du projet du Babylab à l'équipe de la crèche : Erika Parlato, Bernard Golse et Grégory Magneron (remise du devis lié au mobilier).

📁 Octobre

- **09/10/2023** : réception et montage des meubles IKEA au Babylab





- 10/10/2023 : présentation du Babylab aux directeurs des structures du Cerep-Phymentin
- 12/10/2023 : livraison des archives de Marie-Claire Busnel au Babylab



- 16/10/2023 : réunion de projet des recherches
- 20/10/2023 : visite de Marie Couvert au Babylab pour établir un partenariat



Psychanalyste, membre de l'Association lacanienne internationale, de l'Association freudienne de Belgique et de la Waimh BL (World Association for Infant Mental Health) où elle coordonne le groupe de travail sur les signes précurseurs de retrait chez le bébé. Elle exerce à l'unité Parents-bébé du centre médical pédiatrique Clairs Vallons en Belgique, au Centre médical E. Cavell à Bruxelles et en cabinet libéral. Elle a la charge du séminaire du tout-petit à l'université de Louvain et enseigne à l'ISFSC (Institut supérieur de formation sociale et communication) à Bruxelles.

- 23/10/2023 : réunion de projet des recherches
- 30/10/2023 : réunion de projet des recherches
- 31/10/2023 : Création de l'e-mail du Babylab et création du compte LIBIB pour le classement des livres de Marie- Claire Busnel

📁 Novembre

- 06/11/2023 : réunion avec la direction du Cerep-Phymentin
- 07/11/2023 : réunion de projet des recherches
- 13/11/2023 : réunion de projet des recherches
- 17/11/2023 : Visite de Simone Capellini au Babylab pour établir un partenariat



Professeur titulaire en orthophonie et audiologie scolaires, Département d'orthophonie et d'audiologie, Faculté de philosophie et des sciences, Universidade Estadual Paulista Júlio de Mesquita Filho - FFC/UNESP-Marília-SP (2022). Professeur du programme d'études supérieures en éducation et du programme d'études supérieures en orthophonie et audiologie à la FFC/UNESP-Marília-SP. Coordinatrice du Laboratoire d'Investigation des Déviations d'Apprentissage - LIDA du Département d'Orthophonie et d'Audiologie, FFC/UNESP-Marília-SP. Responsable du Groupe de recherche CNPq sur la langue, l'apprentissage et la scolarisation. Membre du Collegio dei Docenti del Corso di Dottorato in Formazione, Patrimonio Culturale e Territori presso l'Università di Macerata, Macerata, Italie (2019 à ce jour)

- 20/11/2023 : réunion de projet des recherches
- 23/11/2023 : réunion au siège
- 24, 27 et 28/11 : collecte des données pour le Babylab au Brésil
- 29/11/2023 : participation de Erika Parlato au Congrès International da APAE (Maceió - Brésil) et présentation du Babylab



📁 Décembre

- 01/12/2023 : création du logo du Babylab par Letícia Giovannetti



- 04/12/2023 : réunion de projet de recherche
- 06/12 au 18/12 : voyage en Chine (Pékin et Shanghai) et au Japon (Tokyo) - Établissement de partenariat avec l'Université de Tongji - Visite technique au Babylab de l'Université de Tokyo - Établissement de partenariat avec l'Université de Tokyo

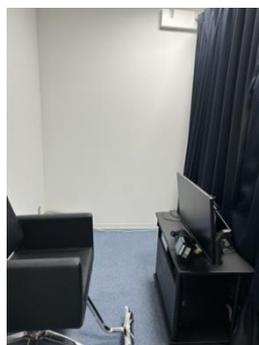
Pékin



Shanghai



Tokyo



- 19/12/2023 : réunion au siège du CEREP-Phymentin avec Grégory Magneron, discussion sur le statut
- 20/12/2023 : soumission de l'article « Bébé en colère ? Qu'est-ce qu'il dit ? » de Carolina de Freitas do Carmo et Erika Parlato-Oliveira, à paraître dans le numéro 108 de la revue Spirale, en mars 2024
- 21/12/2023 : réunion avec Grégory Magneron, Bernard Golse et Véronique Benignus-Miszewski

Erika Parlato-Oliveira

Directrice du Babylab Cerep-Phymentin



Le Copes



26, boulevard Brune - 75014 Paris
01 40 44 12 27

formation@copes.fr

Directrice : Emmanuelle Suchaud
Directrice du développement : Sophie-Anne Réquillart

Formation



Créé en 1971, le Centre d'Ouverture Psychologique et Social est un organisme de formation continue qui s'adresse aux professionnels concernés par les aspects psychosociaux de la psychiatrie de l'enfant, de l'adolescent et de la famille.



Editorial

Les chiffres sont bons !

Hausse de 15 % du chiffre d'affaires en inter ? 200 formations intra réalisées sur 345 demandes reçues par le Copes, plus de 1 000 personnes ont répondu présentes à la nouvelle proposition de séminaires initiée début 202 ...

92 % des stagiaires déclarent avoir acquis de nouvelles connaissances, 93 % ont apprécié l'expertise pédagogique de leur formateur, 97 % soulignent la qualité des échanges avec lui et 89 % confirment que la formation a répondu à leurs attentes.

Des chiffres ... des indicateurs... bien sûr le Copes se réjouit de ces résultats sonnants et trébuchants qui récompensent le travail de toute une équipe.

Ils témoignent fidèlement de l'engagement, de la réflexion, de la créativité qui se sont encore une fois déployés cette année.

Mais derrière ces chiffres, il y a un travail intense.

Chargées de missions et collègues de Babel ayant répondu à quelques 345 demandes de formation intra, élaboré 74 formations inter.

Assistants de formation ayant assumé la charge logistique et administrative de tous ces dossiers.

Direction mobilisée tant par le cœur de l'activité que par ses tâches collatérales, gestion des partenariats, engagement associatif, qualité, communication, ressources humaines, tout en portant sa mission de direction, au sens premier du terme, celle d'insuffler une direction qui permette au Copes de répondre aux réalités des institutions, à leurs contraintes, aux nouvelles problématiques et enjeux sans perdre de vue ses valeurs et son histoire.

Et derrière cette charge de travail, il y a toujours la crainte de ne pas pouvoir y faire face, toujours plus de demandes de formation, d'adaptation aux réalités de terrain, toujours plus d'exigences, qualités ou autres, toujours plus de vigilance, de questionnements...

Alors effectivement, les chiffres sont bons.

Mais à trop nous focaliser dessus, ne ferions-nous pas nous pas comme l'homme qui chute du 50^e étage et se répète « jusqu'ici tout va bien »... L'important n'est pas la chute. C'est l'atterrissage. Alors prenons garde de ne pas nous précipiter par la fenêtre. Prenons en compte l'épuisement qui menace, la surcharge de travail permanente. Des chiffres oui, mais pas à n'importe quel prix !

Bilan de l'activité 2023

L'inter

Année	Formations réalisées/prévues		Jours de formation	Stagiaires	Produits de l'activité inter
Formations 2019	47/63	74,6 %	251	474	417 637
Conférences	5 /6	83,3 %	5	170	2 680
Partenariats	11/20	55 %	-	-	41 060
Total 2019	89	70,9 %	-	-	461 377
Formations 2020	31/59	52,54 %	129	235	215 956
Partenariats	9/13	69,23 %	33	69	19 503
Total 2020	72	55,55 %	-	-	235 459
Formations 2021	57/74	77 %	277	500	382 775
Partenariats	7/13	53,84 %	39	79	41 179
Conférence	1/1	100 %	1	117	6 680
Total 2021	87	65,5 %	-	-	423 954
Formations 2022	44/63	70 %	250	495	433 826
Partenariats	13/17	76 %	49	166	45 913
Total 2022	80	73 %	-	-	479 739
Formations inter 2023	51/64	79,6 %	238	611	499 013
Partenariats	9/13	69,2 %	41	97	32 505
Les séminaires des concepts fondamentaux	8/8		8	1010	20 080
Total 2023	77	77,9 %	-	708	551 598

L'activité

L'activité *inter* en 2023 pour la première fois depuis des années, reprend un rythme très satisfaisant.

Les conditions de travail au sein des institutions (manque de professionnels, épuisement des professionnels et des familles, situations préoccupantes des enfants ou ado accueillis dont la santé psychique se dégrade, etc) sont toujours et encore au-devant des préoccupations premières des professionnels.

En 2023, **77 formations ont été proposées** dans le cadre de l'*inter* (au sein du Copes), contre 80 en 2022 et 87 en 2021). Choix complexe chaque année : faut-il réduire la demande alors que les thématiques sont diverses et plurielles à l'image des cliniques rencontrées par les professionnels ? Pour rappel le Copes accompagne les professionnels du soin de la périnatalité à l'adolescence, des questions de parentalité ou de familles... ce qui couvre un très large spectre de thématiques. Parmi elles, **13** sont proposées dans le cadre d'un **partenariat** avec une autre association.

Pour les formations du Copes, **80 % sont réalisées** pour un **nombre moyen de stagiaires par action de 12** (hausse progressive depuis 2022). **Ce chiffre est très satisfaisant et doit conduire vers d'autres gages de qualité des contenus afin de le renforcer.**

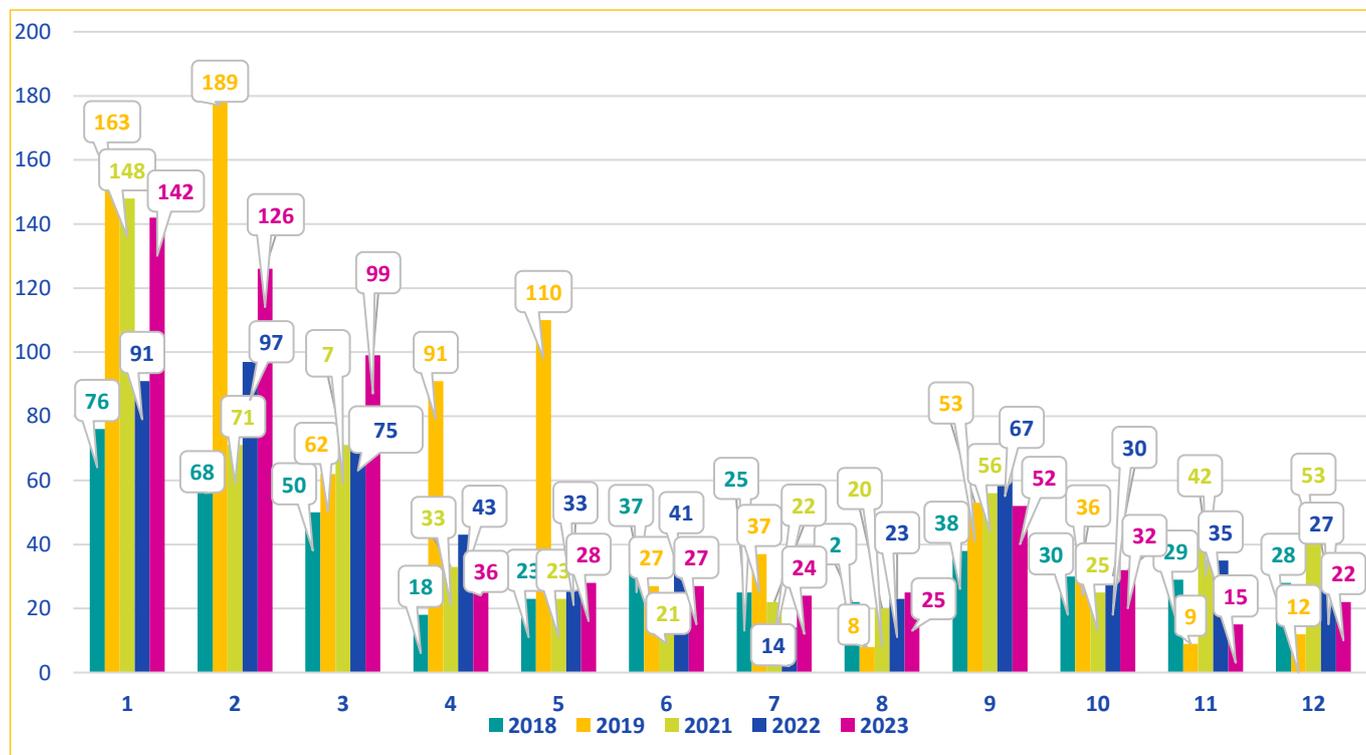
Le taux d'annulation de 20 % (30 % en 2021) semble être incontournable. Il est dû en partie à un nombre insuffisant de participants (en dessous de 6, formation annulée) mais aussi à des contraintes de dernières minutes : désinscription pour maladie des stagiaires et dans deux situations, désistement du formateur.

Le chiffre d'affaires, pour les formations réalisées **par le Copes seul est de 499 013 € (hausse de 13 % pour la deuxième année consécutive).**

Le chiffre d'affaires moyen est de 9 980 € par action pour 9 859 € par action en 2022 et 8 885 € par action en 2019 (non significatif en 2020). Ceci confirme l'évolution de la taille des groupes.

Le nombre de formations en partenariat *inter* est de 13. Le suivi des inscriptions et des facturations à ces formations en partenariat a été géré par le Copes pour 11 d'entre elles (Cippa, ABSM, Babel). Concernant les 2 autres (Ifab et Irema), c'est le partenaire qui a effectué les suivis administratifs. **Le chiffre d'affaires du partenariat *inter* est de 32 505 €** et correspond à la part du chiffre d'affaires revenant au Copes dans le cadre contractuel entre les deux partenaires (après la répartition entre les deux partenaires). Cette baisse de 28 % est due à un nombre moindre de formations *inter* en partenariat proposées en 2023 et à l'annulation de 6 d'entre elles.

Statistiques concernant les inscriptions



Ce graphique prend en compte les inscriptions *inter*. L'attention se porte sur le premier semestre de l'année, période où les inscriptions dans le cadre de la formation continue (plans de développement des compétences) se concrétisent auprès de l'organisme de formation.

*(2020 non représentatif)

Les partenariats

Les partenariats entre des structures de recherche, de formation et de soins et le Copes continuent de se poursuivre, tant leur raison d'être sont évidentes : espaces de pensée partagée, rencontres... préservant le Copes et ses partenaires d'un enfermement stérile et improductif.

Les partenariats existent aussi bien en *inter* qu'en *intra*.

Chaque situation de partenariat est unique : programme coconstruit ou apporté par une partie, gestion administrative partagée ou prise en charge par l'un des deux partenaires, communication ciblée ou étendue... chaque partenariat est pensé, conçu et organisé selon les attentes de chaque partie. Le Copes a pour seule véritable exigence que les contenus cliniques, scientifiques et pédagogiques soient ouverts, récents et non dogmatiques. Il s'agit de proposer des actions en commun qui s'inscrivent prioritairement dans la recherche et le soin et dans le refus du dogmatisme.

Cinq « partenaires » en 2023 ont travaillé avec le Copes, dans la continuité de 2021 :

Les deux associations issues des travaux d'André Bullinger, l'**Ifab** et l'**ABSM**.

Pour la première fois le **Copes** a proposé un partenariat en « trinôme » avec l'**Ifab** et la **Cippa** croisant ainsi des regards scientifiques des apports de Bullinger et de l'autisme. Cette formation est source de beaucoup de satisfactions dans la rencontre scientifique et le retour des professionnels (demandes nombreuses en *intra*).

La Cippa, pour des formations (3) sur l'accompagnement d'enfants et d'adolescents « TSA » en partenariat avec le Copes.

L'Irema, dans le cadre d'une formation alliant les questions d'addiction de parentalité et de périnatalité.

Et enfin **Babel formation**, pour 6 actions *inter* sur toutes les questions liées aux problématiques de migration et de transculturalité.

L'activité intra

Année	Formations réalisées/prévues		Jours de formation	Produits de l'activité Intra
2016	133/217	61,29 %	372	520 413
2017	127/235	54,04 %	339	472 731
2018	143/256	55,85 %	395	550 207
Dont partenariats	1/1	100 %	8	10 400
2019	148/297	49,8 %	385	521 805
2020	109/249	43,77 %	221	389 493
2021	137/277	49,4 %	447	539 454
Dont Partenariat Babel	33/47	70 %	-	(47 116)
2022	171/301	56,8 %	488	554 333
Dont Partenariat Babel	17/36	47,2 %	40	(42 275)
2023	200/345	57,8 %	533	707 335
Dont Partenariat Babel	52/75	69,3 %	103	(108 630)

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2012 : **177**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2013 : **190**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2014 : **190**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2015 : **224**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2016 : **217**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2017 : **235**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2018 : **256**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2019 : **297**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2020 : **249**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2021 : **277**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2022 : **301**

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2023 : 345

Une fois de plus, le nombre de dossiers ouverts en *intra* ne cesse d'augmenter. Au vu des répercussions sur le travail de chaque membre de l'équipe, le nombre cohérent de dossiers *intra* annuels est probablement dépassé. Il est malheureusement très difficile de stopper l'ouverture des dossiers : comment refuser de répondre aux nouvelles demandes et sur quels critères alors qu'en face se profilent des besoins de formations ?

Le taux de réalisation continue de s'améliorer **57,8 %** (en moyenne plus de 18 formations débutant chaque mois/11 mois). Ce qui est conséquent en termes de suivi pédagogique (liens avec les institutions, envois des propositions et devis, travail avec les formateurs en amont et en aval), en termes de logistique et en termes administratif (conventions, facturations).

Nous rappelons encore ici l'exigence pédagogique et administrative de l'*intra* en une organisation des tâches « en cascade » : travail pédagogique avec les formateurs (impliqués dès l'envoi d'une proposition pédagogique et commerciale), préparation des déplacements (logistique) et du dossier formateur voire des documents contractuels (appels d'offre), programmes détaillés, suivi de la formation, bilans et facturation...

Le chiffre d'affaires

707 335 € soit une hausse de 27,6 % par rapport à 2023.

Ce chiffre d'affaires comprend le chiffre d'affaires des **formations *intra* du département transculturel** qui est de **108 630 euros** (correspond à la moitié de ce qui est facturé aux institutions puisque le chiffre d'affaires est partagé à part égale entre Babel formation et le Copes) qui a lui-même subi une forte augmentation **de 56 %**.

Cette augmentation est sans aucune comparaison, de mémoire, à d'autres évolutions du chiffre d'affaires en *intra* au Copes (de 2021 à 2022, l'augmentation était de 2,7 %). Il souligne et récompense les efforts faits par toute l'équipe tout au long de l'année et interroge sur la capacité du Copes, tel qu'il est pensé aujourd'hui, à résister à un tel afflux de travail.

Le nombre de jours par formation en *intra* baisse chaque année ; les formations sont de plus en plus courtes (constat chaque année), il est de 2,6 jours par formation (2,8 jours en 2022, 3,22 jours en 2021). Il y a donc plus de formations (ce qui multiplie le travail) mais plus courtes (parfois 1 journée !).

Depuis des années, le monde de la formation professionnelle continue est traversée par une représentation, comme dans beaucoup d'autres domaines, amenant à penser qu'on peut faire « plus vite » dans un souci d'efficacité. Cette tendance s'appuie sur les réalités budgétaires et sur les réalités institutionnelles (manque de personnel, surcharge de l'activité) que le Copes doit accueillir. Toutefois, nous avons toujours déploré cette tendance, considérée maintenant comme acquise. Des projets jadis proposés sur 4 ou 6 jours voudraient exister en 2 jours, parfois une seule journée !

Ces conclusions sur l'activité *intra* soutient plus que jamais le Copes dans son cœur de métier : tenir bon sur ce secteur afin de proposer aux professionnels de l'enfance et de la famille du champ psycho-médicosocial des **contenus théorico-cliniques et des espaces de pensées de qualité adaptés à leurs besoins**, même si la vigilance est de mise pour préserver les échanges et définir les besoins.

 Evolution du chiffre d'affaires global

	2019	2021	2022	2023	Progression
Conférences	2 680	6 680	0	20 080	-
Stages	417 657	382 775	433 826	499 013	+15%
Partenariats	41 060	41 179	45 913	32 505	-29,2%
Total	461 397	430 634	479 739	551 598	+15 %
<i>Inter</i>					
Formations intra	521 805	492 338	512 058	598 705	+17%
Partenariats	-	47 116	42 275	108 630	+57%
Total	521 805	539 454	554 333	707 335	+27,6 %
<i>Intra</i>					
Total	983 202	970 088	1 034 072	1 258 933	+21,7%

De manière très remarquable, le chiffre d'affaires *inter* progresse de nouveau nettement (+15 %) et le chiffre d'affaire *intra* comme vu au-dessus « explose » (+ 27 %).

Le chiffre d'affaires global augmente de ce fait de 21,7 %.

La progression optimiste des inscriptions *inter* doit être confirmée en 2024 mais pourrait illustrer un tournant dans le repérage de la qualité des formations sur le catalogue et dans le ciblage des prescripteurs potentiels, axes de travail foncièrement développés au Copes depuis 3 ans.

Temps forts 2023

Une équipe mise à rude épreuve

Cela fait donc maintenant trois ans que l'équipe du Copes s'est renouvelée, troisième génération du Copes impliquée, enthousiaste et créative. Elle doit cependant faire face à un certain nombre d'exigences exogènes qui pèsent sur son activité et n'est pas à l'abri d'événements venant considérablement impacter son équilibre et son travail.

Des vacances de poste

Une des deux assistantes de formation, a quitté son poste après deux années au Copes. Elle est partie un mois après l'annonce de sa démission, fin février. Ne pouvant recruter sa remplaçante dans un délai si court, le secrétariat n'a été assuré pendant deux mois que par une seule assistante, avant l'arrivée début mai de la nouvelle assistante. Elle a été aidée et soutenue par l'équipe dans la mesure de sa disponibilité et de ses compétences et a dû faire face à une surcharge de travail considérable, les mois de mars et avril étant des mois de grande activité avec la reprise des formations *inter*, un grand nombre de formations *intra* et la construction de la brochure 2024.

En octobre, le Copes a de nouveau été confronté à une vacance de poste au secrétariat, et ce dans des conditions encore plus difficiles. Bien que le Copes ait tout fait pour anticiper l'absence d'un mois prévue pour l'une des deux assistantes (raison médicale) en recrutant un intérimaire et en passant la directrice du développement à temps plein et malgré la préparation de cette absence en amont avec le secrétariat, le Copes a été surpris par le subit arrêt de l'autre assistante, dès le 20 octobre. Arrêt maladie qui court encore au moment où ce rapport est écrit.

Dans ces conditions la personne intérimaire, n'a pu bénéficier que de 2 jours de passation expéditifs avant de se retrouver seul au secrétariat. L'équipe a bien sûr pris sa part. Mais toute sa bonne volonté, sa disponibilité, ajoutées à l'investissement et au professionnalisme de l'intérimaire n'ont pu ni réussir à endiguer le surplus de travail, ni permettre de travailler de façon satisfaisante. Confrontés à des procédures, des fonctions du logiciel Armilia insuffisamment maîtrisées, noyés par le surcroît d'activité de fin d'année et la clôture d'exercice amenant les institutions à demander une facturation, le Copes a considérablement souffert. Le renfort de la comptable du siège venue aider à la facturation, le retour de l'assistante partie un mois et l'arrivée d'une troisième assistante en renfort n'ont malheureusement pas suffi à rétablir totalement la situation et les effets de cette « crise » se font encore sentir début 2024.

Il convient toutefois de préciser que ces deux épisodes n'ont pas impacté l'activité propre du Copes qui a continué à répondre aux demandes *intra* et à mettre toutes ses formations en place.

A noter qu'en mars 2023 Sophie-Anne Réquillart, jusqu'ici responsable du développement, adjointe à la direction, a été nommée directrice du développement. Cela répondait au vœu d'Emmanuelle Suchaud, validé par le siège et le bureau, de lui accorder les responsabilités et missions d'une directrice adjointe, la qualification de directrice du développement répondant à son souhait de marquer les spécificités de son poste.

Qualiopi

Les exigences du référentiel qualité continuent d'impacter grandement l'activité du Copes. Si toutes ne sont pas absurdes, voire même contribuent à une compréhension plus fine des stagiaires, de leurs attentes et besoin, permettent une observation enrichissante de l'impact des formations (évaluations de fin de formation/bilans formateurs) la formalisation de toute cette collecte, l'exigence d'éléments de preuves précis et systématiques s'avère souvent si ce n'est contreproductive pour le moins chronophage.

Une vigilance permanente quant à la bonne application et au bon respect de Qualiopi ne dégage pas pour autant le Copes d'un temps de préparation intensif au moment des différents audits qui jalonnent ses contrôles ou renouvellements, une fois par an (sur trois années, un audit de renouvellement, un audit de contrôle, un audit de renouvellement).

Un contrôle Opco

Le Copes a fait l'objet d'un contrôle surprise de l'Opco Santé qui s'est attaché aux documents légaux du Copes, conventions, devis, feuilles d'émargement. Des inconformités ont été soulevées dont une entraînant le remboursement de la prise en charge de la formation pour deux stagiaires. L'Opco réalisera un audit de contrôle afin de vérifier la mise en conformité des points soulevés.

Cet événement a également ponctionné du temps de travail aux directrices.

L'extranet du Copes

En construction depuis janvier 2021, l'extranet est rentré en production en avril 2023.

Des comptes institutions, stagiaires et formateurs sont désormais à la disposition des utilisateurs du Copes et leur permettent de gérer leurs inscriptions et les différentes étapes de leurs formations, de répondre aux obligations qualités, de déposer et récupérer un certain nombre de documents, notamment les documents pédagogiques.

Il continuera de s'enrichir et d'évoluer au fil des exigences et des nouvelles réalités de la formation et de ses utilisateurs, son but étant de simplifier et de fluidifier toujours plus les échanges.

Le développement d'un tel outil aura représenté un travail considérable. Avec en amont l'identification des besoins, la prise en compte d'utilisateurs aux fonctionnements différents, de nombreuses difficultés techniques. Avec la mise en production, tout le travail permettant aux utilisateurs de s'emparer de l'outil, leur accompagnement, la gestion des bugs techniques. Il aura mobilisé quasi tout le temps de travail du webmaster pendant 3 ans, allant jusqu'à occuper par moment 70 % de celui de la directrice du développement faisant office de cheffe de projet ainsi qu'un investissement non négligeable des assistantes de formation.

Porteur de nombreuses fonctions répondant à la qualité, il n'était pas dégagé d'un impératif de délais qu'il fallait absolument tenir en vue du renouvellement Qualiopi début 2024, ce qui a considérablement marqué sa mise en production.

Une activité préservée

Les formateurs

Le Copes continue de repérer et recruter toujours plus de formateurs. Pour répondre bien sûr à une demande *intra* exponentielle mais dans le souci aussi de nouvelles rencontres qui viennent enrichir la pensée, multiplier les points de vue, apporter de nouvelles thématiques. Le Copes doit veiller à alimenter une force vive qui vienne rejoindre et compléter le vivier solide de formateurs fidèles intervenant depuis longtemps.

Mises en place fin 2021, le Copes a continué de proposer aux formateurs des après-midi de rencontres et d'échanges autour de sujet divers. Nées de l'obligation de formation des formateurs imposées par Qualiopi, mais reprises à son compte par le Copes, ces formations répondent aux besoins et aux attentes des formateurs et révèlent attendues et extrêmement positives.

Elles complètent le travail d'accompagnement des formateurs fait autour des formations en permettant des temps de recul et d'analyse, de parole et de partage devenus indispensables et recherchés dans le contexte de crise et de souffrance traversé par les institutions qui impacte formations et formateurs. Leurs retours enthousiastes témoignent de ce besoin d'expression et de partage. Afin de ne pas léser les formateurs ne pouvant pas se libérer pour assister à ces après-midi, le Copes filme ces temps d'échanges et met les captations à leur disposition sur leur compte formateur.

Le « Silence assourdissant de la carence », journée scientifique en partenariat avec l'Affirem et l'Institut Contemporain de l'Enfant

Soucieuse de collaborer avec des structures œuvrant sur les mêmes terrains, le Copes a participé en 2023 à la construction de ce colloque initié en 2020 et qui n'avait pas pu voir le jour à cause des confinements. Le 8 juin dernier la journée a donc eu lieu au cinéma Georges Méliès de Montreuil réunissant plus de 200 professionnels venus écouter Bernard Golse, Annette Glowacki, Rosa Mascaro, et Serge Boimare.

La Brochure

La brochure 2023 du Copes, catalogue de formations « historique », a été diffusée à 8 000 exemplaires chaque année (10 000 imprimées). Elle est fabriquée de janvier à fin mai de l'année N-1, et distribuée (routage) fin juin avant que les institutions ne ferment pour les congés estivaux.

Un nouveau cycle de séminaires

En 2023, la pensée revitalisée du Copes portée par une équipe enthousiaste a pris forme avec un séminaire « Réflexion clinique autour des fondamentaux à l'aune des pratiques actuelles ». Cette nouvelle proposition témoigne parfaitement du parcours de pensée du Copes : problématique repérée dans les retours des formateurs qui identifiaient de plus en plus souvent un manque de connaissances fondamentales, cette question a été mise au travail, nourrie d'échanges, de recherches pour aboutir à une proposition de huit rendez-vous où seront abordés les liens premiers, l'oralité, la place dans les générations, la théorie de l'attachement et la psychanalyse, les concepts de psychopathologies et classification nosologiques, le processus de séparation, et le transculturel et la clinique.

Plus de 1 000 personnes ont assisté à ces séminaires proposés en présentiel, distanciel ou replay, de 18h à 20h.

Six nouvelles formations

Grâce à son travail de veille, à ses échanges avec les formateurs et les institutions, le Copes a proposé en 2023 six nouvelles formations répondant à des besoins et attentes identifiés.

- L'accueil du tout petit
- Transidentité et problématiques de genre
- Parenté et parentalité en protection de l'enfance : éclairages et pratiques judiciaires
- Groupe et médiations thérapeutiques
- L'humour dans les pratiques en institutions
- Pourquoi et comment développer l'adoption tardive des enfants pupilles de l'État ?

Si toutes n'ont pas eu lieu (accueil du tout petit, éclairage et pratiques judiciaires...), le Copes sait qu'il faut parfois plusieurs années pour qu'une formation soit repérée dans son offre *inter* et qu'il faut lui donner cette chance. C'était le cas par exemple pour « l'enfant et son environnement naturel » qui a dû être annulée en 2022 faute de stagiaires mais qui a été réalisée en 2023 et a remporté un franc succès.

Il est aussi important que ces formations figurent dans la brochure car elles suscitent des demandes *intra*.

La communication

La communication s'est considérablement déployée en 2023 au Copes.

Des newsletters à destination de tous ses contacts - institutions, stagiaires, formateurs - ont accompagné chacun des huit séminaires et ont été l'occasion d'une communication plus large sur les formations.

La présence accrue sur LinkedIn.

Un plan média plus resserré et pertinent : renforcement de la communication dans CarnetPsy dont le lectorat correspond à une partie de la cible du Copes.

Revitalisation de l'Agora : cet espace présent sur le site du Copes, créé lors du confinement invitait tous les professionnels à partager leurs témoignages, échanges cliniques et éclairages théoriques. Petit à petit délaissé, il mérite d'être redynamisé tant le Copes est légitime à mettre en avant la pensée vivante qui le constitue, l'excellence de ses formateurs, l'engagement des professionnels qui adhèrent à ses valeurs.

Scope, le blog du Copes a été définitivement abandonné, ne constituant plus un vecteur de communication adapté aux souhaits et aux réalités du Copes.

Il est malheureusement à noter que malgré son désir de renforcer sa communication, malgré une équipe engagée dans ce sens, une réelle créativité, le Copes n'arrive pas à trouver le temps de mener à bien tous ses projets. La newsletter interne à destination de ses formateurs, *inFormation*, n'a pu notamment être envoyée en octobre comme prévu tant l'équipe était débordée. Son souhait de revitaliser l'Agora est de même entravé par la surcharge de travail.

Projets 2024

✍ 2024, année des partenariats

- **Un partenariat avec CarnetPsy** est d'ores et déjà acté pour quatre séminaires *Textes fondamentaux*, sur le thème *Miroir et narcissisme*. Fort de son premier séminaire initié en 2023 autour des concepts fondamentaux, le Copes a voulu enrichir sa proposition d'une relecture de textes tout aussi fondateurs qui soutiennent encore de nombreuses pratiques. Il a souhaité à cette occasion s'associer à CarnetPsy dans un dialogue fécond, témoignant encore une fois de sa volonté d'entretenir des partenariats féconds.
- **Un département partenariat** est en réflexion avec le siège tant le Copes est sollicité depuis trois ans par des structures désireuses de proposer leurs formations en partenariat avec lui pour des raisons diverses.

Dès 2021, le Copes fondait un département transculturel en partenariat avec Babel formations, proposant un certain nombre de ses formations en *inter* et répondant avec lui à des demandes *intra*. Trois ans après, force est de constater que l'organisation initiale ne répond plus à la surcharge de travail occasionnée, au respect des exigences qualité, à une nouvelle façon de fonctionner (comptes extranets) qui ne peuvent être pilotées que par le Copes et à une réalité économique jusqu'ici sous-estimée.

Ce constat fonde le souhait de la création d'un département qui prenne en compte toutes ces réalités, avec le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission dédié(e), interlocuteur indispensable entre le Copes et ses partenaires et d'un(e) assistant(e) en capacité de prendre en charge tous les aspects administratifs et logistiques de ces partenariats (cf. résultats financiers).

- **Une contractualisation avec le Centre Brazelton** de Boston permettant de proposer une formation à la NBO, et par là de sécuriser la transmission de l'échelle de Brazelton tant par la formation de nouveaux professionnels habilités à la passation que par l'avènement d'une nouvelle génération de formateurs en capacité de les former.

✍ 2024, une communication adaptée aux besoins du Copes

Il faudra en 2024 que le Copes se donne les moyens d'une communication adaptée et efficace.

La refonte du site : vitrine du Copes, support de la vente de ses formations, le site actuel a maintenant près de 10 ans et a considérablement vieilli devenant au fil des ans daté, confus et inadapté. Sa refonte indispensable exige des moyens qui soient à la hauteur de sa fonction primordiale. Elle ne pourra pas se faire sans un accompagnement extérieur qui par son expertise guide le Copes dans sa réflexion, lui apporte un regard extérieur et des réponses professionnelles.

L'agora devra continuer d'être dynamisé et un partenariat avec le siège qui bénéficie d'une rédactrice dédiée pourra être étudié.

La diffusion de la brochure sera questionnée, tant dans sa temporalité que pour ses destinataires qui ne devraient plus être que les institutions. Un « 4 ou 8 pages » sera créé à destination des futurs stagiaires. Ceci pour économiser une surconsommation de papier et un coût exorbitant d'affranchissement.

Comité Sociale et Economique

LES MEMBRES DU CSE CEREP-PHYMENTIN

✉ LES CONTACTER : CSE.CEREP@GMAIL.COM



“
Slimane BOUKERMA
Élu titulaire
Trésorier
Éducateur spécialisé
Hôpital de jour USIS

”

Céline DOS SANTOS
Élue titulaire
Trésorière adjointe
Secrétaire
CMPP Saint-Michel



“
Camille CHAMPAIN
Élue suppléante au
CSE
Psychomotricienne
CMPP Denise Weill
CMPP Saint-Michel

”

Emeline HERMAN
Élue titulaire
Déléguée syndicale
CFDT
Référente QVT
Secrétaire
Hôpital de jour EPI



”
Grégory MAGNERON
Président du CSE
Directeur général CEREP-
PHYMENTIN



“
Nadine MAGRIN
Élue titulaire au CSE
Secrétaire
CMPP de Courbevoie

”

Sophie MARINOV
Élue suppléante
Secrétaire
Orthophoniste
CMPP de Courbevoie



“
Lucas PASCOLINI
Élu titulaire
Secrétaire adjoint
Psychologue
Hôpital de jour USIS

”

Samira ZAHROU
Élue titulaire
Psychologue
IME



Diffusion - Novembre 2023

Le présent rapport est établi en application de l'article L2315-69 alinéa 1 du code du travail : « *Le comité social et économique établi, selon des modalités prévues par son règlement intérieur, un rapport présentant des informations qualitatives sur ses activités et sur sa gestion financière, de nature à éclairer l'analyse des comptes par les membres élus du comité et les salariés de l'entreprise* ».

Fonctionnement : organisation interne du CSE

Délégation du personnel

La délégation du personnel au 1^{er} janvier 2023 était composée de 4 délégués titulaires (2 au collège non-cadres et 2 au collège cadres) et d'aucun suppléant.

Le début de l'année 2023, avant les élections, a créé une surcharge de travail importante pour les délégués restants, qui avaient la charge du fonctionnement du CSE, ils ont assuré à tour de rôle les missions de secrétaire et de trésorier.

De plus la trésorière a géré les œuvres sociales de plusieurs structures dépourvues de représentants de proximité depuis le début de son mandat.

Fin 2022, le CMPP de Courbevoie a rejoint le CEREP PHYMENTIN grâce à une fusion-absorption. Le CSE a décidé en réunion plénière le 17/01/2023 de décaler le renouvellement des élections professionnelles, pour permettre aux salariés du CMPP de Courbevoie de pouvoir être électeurs et candidats, le syndicat ayant été prévenu.

Les RP du CMPP de Courbevoie ont été conviés à chaque réunion plénière du CSE.

Élections CSE en 2023

Nombre d'ETP = 126 en janvier 2023

Nombre de personnes physiques au sein de l'association = 182 personnes

La proportion des 2 collèges cadres et non-cadres se répartit comme suit :

- **Collège cadres** 36 % - 4 536 ETP (126 ETP x 36 %)
- **Collège non-cadres** 64 % - 80,36 ETP (126 ETP x 64 %)

Concernant les élections du CSE à venir, le nombre de sièges disponibles est de :

- **7 Titulaires**
- **7 Suppléants**

Soit 14 candidats possibles qui seraient répartis comme suit :

- Collège cadres : **3 titulaires et 3 suppléants** (7 x 36 % = 2,52)
- Collège non-cadres : **4 titulaires et 4 suppléants** (7 x 64 % = 4,48)

1^{er} tour : le 17 avril 2023

9 bureaux de votes - 2 collèges

- Concernant le collège ouvriers, employés, non-cadres : 4 titulaires, 4 suppléants, liste CFDT élue. Collège au complet.
- Concernant le collège cadres : 6 postes à pourvoir (3 titulaires, 3 suppléants), deux candidats se sont présentés sur la liste CFDT et sont élus.

2^e tour : le 15 mai 2023

Le 2^e tour est ouvert pour le collège cadres, pour les postes vacants : aucune candidature, un PV de carence a été établi.

Un CSE d'installation a eu lieu le 23 mai 2023.

10 sièges du CSE sont pourvus effectivement (sur 14 proposés) après les élections intervenues en 2023, de même que les sièges au titre des RP sont ouverts aux candidats répondant aux conditions d'éligibilité définies par la loi.

Parmi les membres du CSE, les postes ont été pourvus et élus à l'unanimité.

- Secrétaire : Mme Sophie MARINOV
- Secrétaire adjoint : Mr Lucas PASCOLINI
- Trésorier : Mr Slimane BOUKERMA
- Trésorière adjointe : Mme Céline DOS SANTOS

Les autres membres élus du CSE sont : Émeline HERMAN, DS CFDT d'Entreprise, Nadine MAGRIN, RP, Patrick ALAMEDA, RP, Claudia SOARES-DIAS, RP, Camille CHAMPAIN et Samira ZAHROU.

Réunions du CSE : le CSE se réunit une fois par mois sauf au mois d'août soit 11 réunions plénières.

Représentants de proximité (RP)

En application de l'article 10 de l'Accord d'entreprise du 22 mai 2018, relatif aux instances de terrain : représentants de proximité RP, l'association CEREP a souhaité ouvrir deux sièges de représentants de proximité au maximum par structure.

Du fait de la fusion-absorption avec le CMPP de Courbevoie intervenue en 2022, le nombre est fixé en 2023 à 24 sièges de RP, à cette date, pour les 12 établissements du CEREP-PHYMENTIN.

Lors de la réunion plénière du 23 mai 2023, des membres du CSE candidaient pour la fonction de RP dans leur établissement et sont élus à l'unanimité des présents.

Par la suite, un appel à candidature, signé le 31 mai 2023, aura été à l'affichage dans les établissements pour la désignation des postes de RP à pourvoir.

En juin 2023, désignation par le CSE des RP :

- HJM : Georges MELIZ, Delphine GENTIZON - BARILLÉ
- CMPP Denise Weill : Sigrid MALYS, Adeline JOLY

Il est à noter que 4 établissements n'ont pas de délégation : pas de représentants au CSE ni RP dans leur établissement : le siège, le COFI CMP, la crèche et le COPES.

Le CSE se réserve le droit d'une désignation ultérieure au niveau des RP, sur appel à candidature.

Rencontre de la délégation du personnel avec les représentants de proximité

Cette rencontre a eu lieu en deux temps. D'abord les délégués du CSE ont présenté leurs missions et leur rôle au sein de l'association et dans un deuxième temps les représentants de proximité ont participé à la réunion plénière en présence du président du CSE

Les événements marquants de l'année 2023

Mai 2023

- Avis sur le rapport d'activité du CSE pour l'année 2022.
- Rapport annuel d'activité du CSE en 2022, approuvé à l'unanimité le 23 mai 2023.
- Rapport de gestion du CSE en 2022, exécution des budgets du CSE, approuvé à l'unanimité le 23 mai 2023.
- Budget de fonctionnement du CSE : 0,20 % de la MSB (Masse Salariale Brute).
- Budget des œuvres sociales : 1,30 % de la MSB.
- Avis sur le rapport SSCT pour l'année 2022, approuvé à l'unanimité.

Juillet 2023

- Mr Patrick ALAMEDA, ES HDJ Bouilloche, RP et membre élu suppléant du CSE départ au 16/07/2023.

Septembre 2023

- Le Règlement Intérieur (RI) du CSE a été validé.
- Madame Claudia SOARES DIAS, AS CMPP STM et membre élue suppléante du CSE, RP, départ au 30/09/2023.

Le CSE perd donc 2 élus, il comporte à compter du 1^{er} octobre 2023 : 8 élus au lieu de 10.

Droit d'information du CSE

- Information sur les modalités du déroulement du dispositif PRO-A au sein de l'association.
- *La reconversion ou la promotion par alternance (ex-période de professionnalisation), dite Pro-A, vise à permettre au salarié de changer de métier ou de profession ou de bénéficier d'une promotion sociale ou professionnelle. Ce parcours alterne enseignements théoriques et activité professionnelle.*
- Réécriture des projets d'établissements, modalités et échéancier, ainsi que nécessité d'associer les équipes dans ce travail.
- La visite de certification des établissements sanitaires a été réalisée entre le 4 et 7 avril 2023. Elle a été menée par 3 experts visiteurs, un cadre infirmier, un médecin généraliste et une coordinatrice avec un profil de gestionnaire.

Les experts se sont rendus sur tous les sites pour rencontrer les équipes et les auditionner.

A l'issue de la visite, la note globale obtenue est de 96 %.

- Information du calendrier des élections du CSE pour l'année 2023.
- Information sur l'Accord de l'Aménagement du Temps de Travail, discussion sur les transformations dans l'organisation au sein des établissements et ses répercussions sur la qualité du travail des salariés et information et précisions, élaboration des fiches auto-déclaratives des salariés.
- Information sur le cadre des réunions d'expression des salariés, délai de retour et transmissions des comptes rendus aux membres du CSE.
- Information concernant le mouvement du personnel et analyse des départs.
- Information sur le nombre des accidents de travail avec ou sans arrêt de travail, et des arrêts longue maladie.
- Information sur la situation de l'USIS : travaux prévus.
- Information sur le télétravail des salariés avec proposition d'avenant.
- Information sur le remplacement des salariés pendant leur formation.
- Information sur la formation des stagiaires. Ceux-ci peuvent bénéficier d'une formation de leur choix au COPES sur l'année civile.
- Informations et précisions sur les modalités de prise et de paiement des heures de délégation.
- Résolutions des œuvres sociales pour l'année 2023.
- Départ de la directrice générale adjointe du Cerep-Phymentin, le 31/10/2023.
- Présentation au CSE du dispositif PEE *Plan Épargne Entreprise* et du PERECO *Plan Épargne Retraite Collective* en octobre 2023.

Droit de consultation du CSE

▪ **Séjours thérapeutiques (ST)**

- Le CSE a été consulté à chaque projet de ST dans les établissements, en 2023.

▪ **Plan global annuel des formations 2023**

Le CSE a effectué un suivi de l'exécution du plan de formation de l'année 2023.

- Avis du CSE sur le Plan de Développement des Compétences – PDC.
- Après consultation le CSE a donné un avis favorable sur l'ensemble des formations de l'année 2023.

- **Campagne budgétaire 2023 - 2024**
 - Les documents concernant la campagne budgétaire de 2023 et ceux de la campagne prévisionnelle 2024 ont été communiqués au CSE en décembre 2023.
- **Calendrier prévisionnel de fermeture/ouverture des établissements en lien avec les congés payés et congés trimestriels pour l'année 2024.**
- Après consultation, le CSE a émis un avis favorable.

Activité en chiffres

Les événements marquants de l'année 2023

La masse salariale passe de 5 096 950 € en 2022 à 5 519 017 € en 2023.

Le montant de la subvention versée au Comité Social et Économique est donc de :

69 979 € en 2022 à 76 454 € en 2023.

Budget de fonctionnement		
Produits en euros		
Solde bancaire au 31 décembre 2022		26 894,19
Solde bancaire au 31 décembre 2023		31 054,07
Cotisation employeur 2023		11 038
Charges en euros		
Frais de comptabilité	Honoraires Open Conseil	3 432
	ORSEU Mycse	1 980
	Formation	0
Frais divers de gestion	Transport Chèques-Vacances, repas, fournitures	931,65
Frais postaux	Affranchissements	59,55
Frais bancaires	Banque	145,25
Total des dépenses liées au fonctionnement		4 548,45

Un virement, au titre de la cotisation employeur, a été effectué sur le compte fonctionnement par le siège, en avril 2023 d'un montant de **10 194 €**.

Budget Activités sociales et culturelles		
Produits en euros		
Solde bancaire au 31 décembre 2022		16 371,52
Solde bancaire au 31 décembre 2023		14 995,50

Deux virements du siège, au titre des œuvres sociales ont été effectués en avril 2023 pour un montant de **62 709,71 €** ainsi qu'un virement de **326,83 €** des fonds du CMPP Courbevoie.

Les activités sociales et culturelles sont calculées en fonction de catégories qui restent inchangées en 2023 :

	Salaires
Catégorie 1	Salaires inférieurs à 2 500 € brut
Catégorie 2	De 2 501 à 3 600 € brut
Catégorie 3	De 3 601 à 5 000 € brut
Catégorie 4	De 5 001 à 10 000 € brut
Catégorie 5	Moins de 46 h par mois
Catégorie 6	Moins de 10 mois d'ancienneté

Nous avons laissé le budget cafétéria à 50 euros : nombre de salariés et stagiaires multiplié par 50 €. Le budget total est de : **10 850 €**.

Barème en vigueur en 2023 en euros						
Participation du CSE	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	Catégorie 6
Cafétéria	50 euros par salarié et stagiaire par an					
Vacances	160	130	90	40	50	40
Enfance	50	40	30	10	10	10
Sport & culture	100	80	50	20	30	20
Noël	150	120	80	30	40	30

📁 Les chèques vacances

Cette année la commande chèques vacances était d'un montant total de de **26 650 € + 350,50 €** de frais de commission.

📁 Les chèques cadeaux

Le CSE a effectué 2 commandes de chèques cadeaux au cours de l'année 2023 pour différents événements :

- mariages/Pacs, naissances/adoption, retraites : **700 € + 14,40 €** de frais de livraison
- chèques cadeaux de Noël : **17 400 € + 14,40 €** de frais de livraison

📁 Caisse de secours

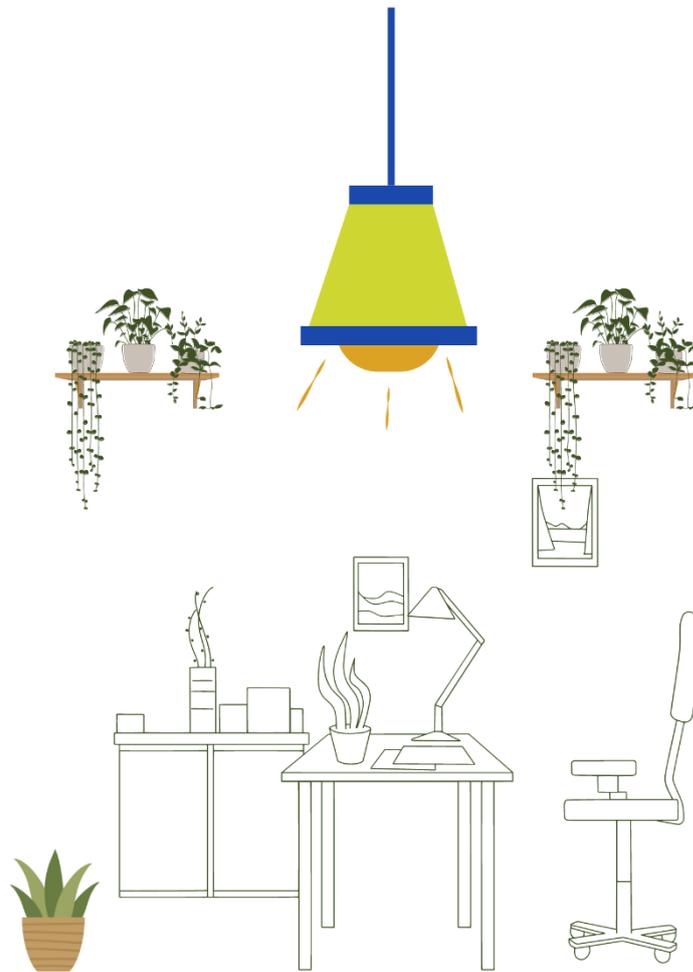
Pas de demande de caisse de secours cette année.

📁 Frais Bancaires

Les frais bancaires 2023 s'élèvent à un montant total de **716,49 €** (frais de tenue de compte, cotisations cartes bleues, commissions...).

Budget 2023	CMPP Courb.	CMPP DW	CMPP St-Mi.	COFI CMP	COPEs	Crèche	HDJ Boull.	HDJ EPI	HDJ Monts.	HDJ USIS	IME	Siège	Total en euros
Cafétéria													
Prévisionnel	850	1 200	850	450	450	350	1 600	1 050	1 450	1050	1 100	450	10 850
Dépenses	849,07	1190,8	843,9	443,51	168,07	160,65	1003,22	865,07	1453,7	0	804,31	450	8 232,30
Sport/loisirs/culture													
Prévisionnel	1 050	1 040	800	370	490	570	2 030	1 170	1 590	1 050	1 690	620	15 610,00
Dépenses	560	678,99	680	370	310	320	720	550	390	510	951,19	520	7 120,18
Chèques-Vacances													
Prévisionnel	2 130	2 340	1 790	640	1 160	1 480	4 120	2 430	3 240	2 550	2 940	1 380	26 200,00
Dépenses	2 130	2 340	1 750	640	1 160	1 430	4 040	2 430	3 020	2 550	2 940	1 380	25 810,00
Chèques-cadeaux													
Prévisionnel	1 290	1 520	1 080	570	660	650	3 040	1 720	2 520	1 140	2 250	780	17 220,00
Dépenses	1 290	1 520	1 080	570	660	650	3 040	1 720	2 520	1 140	2 250	780	17 220,00
Tickets cinéma													
Dépenses													1 695,47

Santé Sécurité et Conditions de Travail



SSCT

Le champ de la santé, de la sécurité et des conditions de travail fait partie des compétences du Comité Social et Economique (CSE).

Les attributions du CSE dans ce champ sont :

- Procède à l'analyse des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les salariés.
- Contribue notamment à l'adaptation et à l'aménagement des postes de travail afin de faciliter l'accès et le maintien des personnes handicapées à tous les emplois au cours de leur vie professionnelle, et au maintien de l'égalité femme-homme.
- Peut susciter toute initiative qu'il estime utile et proposer notamment des actions de prévention du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.
- Le CSE procède, à intervalles réguliers, à des inspections en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail. Il réalise des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.
- Le CSE se saisit de toute question relative à l'hygiène, la sécurité, les conditions de travail et d'une manière générale la santé au travail des salariés. Il est force de proposition.
- Le CSE formule et examine à la demande de l'employeur, toute proposition de nature à améliorer les conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés, leurs conditions de vie dans l'entreprise ainsi que les conditions dans lesquelles ils bénéficient de garanties collectives complémentaires.

Principaux indicateurs

Ces données sont fournies pour l'année concernée (2023) et les trois années précédentes.

Accidents du travail	2020	2021	2022	2023
Nombre d'accidents avec arrêt de travail	4	1	1	3
Nombre d'accidents de trajet	2	3	3	5
Nombre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées dans l'année	0	0	0	0
Nombre de jours d'arrêt suite aux accidents du travail	522 (dont 1 arrêt de 365 jours)	45	15	28
Nombre d'accidents mortels (total), dont :	0	0	0	0
- nombre d'accidents de trajet	0	0	0	0
- nombre d'accidents du travail	0	0	0	0
- nombre d'accidents de déplacement	0	0	0	0

Maladies professionnelles ou à caractère professionnel	2020	2021	2022	2023
Nombre et nature des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité sociale au cours de l'année	0	0	0	0
Nombre de salariés atteints par des maladies à caractère professionnel	0	0	0	0

Taux de la cotisation « accidents du travail - maladies professionnelles » versée à l'organisme de Sécurité sociale compétent	2020	2021	2022	2023
CMPP Denise Weill	1,08	1,08	1,07	1,07
CMPP Saint-Michel	1,50	1,08	1,07	1,07
Hôpital de jour du Parc Montsouris	1,87	1,21	1,08	1,08
Hôpital de jour Bouloche	1,26	1,31	1,20	1,20
IME	1,28	2,28	3,28	3,28
Siège	0,94	1,14	1,07	1,07
Hôpitaux de jour EPI et USIS	1,10	1,29	1,46	1,46
COFI-CMP	1,08	1,08	1,07	1,07
COPEs	1,30	1,30	1,26	1,26
Crèche	-	-	1,54	1,60
CMPP de Courbevoie	-	-	3,76	3,78

N.B. :

Effectif travaillant en tout ou partie la nuit : 0

Effectif dont la rémunération est liée au rendement : 0

Personnel utilisé à des tâches répétitives (travail à la chaîne) : 0

Faits saillants

Les événements significatifs survenus dans le domaine de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des salariés durant l'année écoulée :

Sur le plan sanitaire, la Covid-19

De nouveau, les membres du CSE/CSST ont été associés tout au long de cette année sur les questions liées au COVID même si l'intensité était moindre. Un point trimestriel était effectué lors des CSE dédié SSCT. Aucune recommandation particulière, aucune communication officielle gouvernementale n'a eu lieu, cependant nous avons maintenu une certaine vigilance. Tous les gestes barrières contre la COVID 19 sont recommandés, mais rien n'est imposé. Nous avons mis à disposition des masques et du gel hydroalcoolique dans tous les établissements. Nous avons prévenu des campagnes de vaccinations anti-Covid et anti grippale à l'automne.

Cette année la règle pour les arrêts ayant changé concernant les personnes travaillant et testées positives au Covid, nous avons constaté moins d'absences liées au COVID :

- Si la personne n'a pas de symptômes, elle peut aller travailler avec un masque FFP2. Il n'y a plus d'obligation d'isolement.
- Si la personne a des symptômes, elle doit consulter son médecin traitant, si besoin d'un arrêt de travail.

Cette année encore, nous avons pu compter sur le soutien du Dr Pensado et des équipes d'Efficienc e Santé au Travail pour leur disponibilité et leur accompagnement.

L'aménagement du temps de travail

L'année 2023 a permis d'accompagner les équipes à mettre en place le nouvel accord et ses outils. Nous avons continué à organiser des rencontres pour aider les directions et les salariés à s'approprier ce nouvel accord. Les outils de suivi ont été construits et remis aux directions. Nous avons été dans une phase transitoire et chaque établissement a été accompagné en fonction de ses besoins.

Conditions de travail concernant la surcharge et la pénibilité des tâches sur les postes d'agents d'entretien et de maitresses de maison

Nous avons continué à mener cette réflexion qui a démarré l'année dernière mais qui n'avait pas abouti car nous attendions le renouvellement des membres du CSE. Une réflexion a été menée autour des conditions de travail de ces postes. L'objectif, étant de favoriser les conditions de travail des agents de service et des maîtresses de maison avec des aménagements. Nous avons avancé sur les pistes envisagées dès le départ, à savoir diminuer le temps de travail de 10 % à partir d'un certain âge, tout en maintenant le salaire. La réflexion s'est donc poursuivie en NAO sur le dernier trimestre seulement. Un accord sera proposé pour 2024.

Groupe de travail mis en place à l'hôpital de jour USIS

Le groupe de travail a continué à se réunir en 2023 pour discuter des grands axes du projet d'établissement et l'accompagnement des travaux. Le groupe a gardé la même configuration : la direction générale, des administrateurs et des membres de l'équipe. Il a permis de redéfinir le cadre et les conditions de travail en s'appuyant sur l'accord relatif à l'aménagement du temps de travail.

Les travaux dans les établissements

Cette année plusieurs projets de travaux ont été initiés dans les établissements

Projet de réaménagement de l'hôpital de jour l'USIS : un très gros projet de réaménagement a été construit avec une architecte. Ces travaux de grande ampleur nécessitent que l'activité de l'hôpital de jour USIS se fasse ailleurs pendant quelques mois. L'activité de l'USIS perdurera donc pendant les travaux, dans un autre lieu temporaire, en cours de recherche, la durée des travaux est estimée entre 3 à 5 mois ; ils auraient dû commencer en novembre 2023. Les demandes d'autorisation pour les travaux ont été faites aux différents services concernés.

Le siège de l'association a réalisé les travaux de la cuisine et des sanitaires.

L'IME a réalisé les travaux de sa cuisine préprofessionnelle.

L'Hôpital de jour EPI : des travaux de réfection ont concerné deux salles de groupe et une classe.

D'autres travaux sont en réflexion et à prévoir en 2024 pour les hôpitaux de jour Bouloche et Montsouris ainsi que les CMPP Denise Weill et de Courbevoie.

Les travaux sont effectués durant les congés scolaires pour ne pas gêner les salariés.

La revalorisation salariale accordée aux salariés des établissements hors Ségur et Laforcade (COPEs, siège et crèche)

Pour ces trois établissements qui ne bénéficient pas des budgets de la sécurité sociale au titre du Ségur ou de Laforcade, ces revalorisations sont prises sur le budget de chaque établissement. Ces indemnités Ségur - Laforcade ont bénéficié à tous les salariés, quelle que soit leur fonction y compris pour les postes administratifs - dans l'association. Ces mesures sont pérennes.

D'autres sujets ont été évoqués

L'accord sur la qualité de vie et des conditions de travail : il a été finalisé et à la relecture du syndicat CFDT pour une signature en début d'année 2024.

La nomination des référents harcèlement dans l'association : même si l'association n'a pas atteint le seuil pour l'obligation de mettre en place ce dispositif, les membres du CSE réfléchissent à la désignation pour 2024 de référent harcèlement.

Moyens et actions

▪ **Les réunions du CSE dédiées, tout ou partie**

Le CSE est unique aux douze établissements du CEREP-PHYMENTIN.

Composition

- | | | |
|-------------------------|--|---|
| ▪ Grégory MAGNERON, | Directeur général de l'association/siège | Président CSE |
| ▪ Docteur PENSADO | Médecin du travail | |
| ▪ Catherine HERVE | Infirmière Santé au travail | |
| ▪ Inspection du travail | Responsable unité en fonction du secteur | |
| ▪ Anaïs COUDRIN | Directrice générale adjointe/siège | Invitée permanente (départ en octobre 2023) |
| ▪ Farida MESSIF | Assistante de direction/siège | Invitée permanente |

Pour la délégation du personnel au CSE

Fin du mandat des membres du CSE en mai 2023

- | | | |
|--------------------|--------------------------------|------------------------|
| ▪ Slimane BOUKERMA | Éducateur technique - HDJ USIS | Secrétaire adjoint CSE |
| ▪ Emeline HERMAN | Secrétaire médicale - HDJ EPI | Trésorière CSE |
| ▪ Georges MELIZ | Psychologue - HDJ Montsouris | Membre CSE |
| ▪ Samira ZAHROU | Psychologue - IME | Membre CSE |

Début du mandat des nouveaux membres du CSE en mai 2023

- | | | |
|-----------------------|---|-----------------------------------|
| ▪ Sophie MARINOV | Orthophoniste - CMPP CBV | Secrétaire CSE |
| ▪ Lucas PASCOLINI | Psychologue - HJ USIS | Secrétaire adjoint CSE |
| ▪ Slimane BOUKERMA | Educateur spécialisé - HJ USIS | Trésorier CSE |
| ▪ Céline DOS SANTOS | Secrétaire médicale - CMPP STM | Trésorière adjointe CSE |
| ▪ Émeline HERMAN | Secrétaire médicale - HJ L'EPI | Membre CSE et déléguée syndicale |
| ▪ Nadine MAGRIN | Secrétaire médico-sociale de direction - CMPP CBV | Membre CSE |
| ▪ Patrick ALAMEDA | Educateur spécialisé - HJ Bouilloche | Membre CSE (départ en juillet 23) |
| ▪ Camille CHAMPAIN | Psychomotricienne - CMPP STM | Membre CSE |
| ▪ Claudia SOARES DIAS | Assistante sociale - CMPP STM | Membre CSE (départ en octobre 23) |

Nombre de réunions

- Nombre de réunions ordinaires : 2 réunions consacrées entièrement aux questions relatives à la Santé sécurité et Conditions de Travail (SSCT) et 9 réunions qui ont été en partie sur ces questions SSCT.
- Nombre de réunions préparatoires : 11
- Nombre de réunions extraordinaires : 0
- Nombre d'enquêtes menées par les membres CSE : 0
- Nombre de consultations du CSE avant une décision d'aménagement important : 0
- Nombre de visites dans le cadre de la révision des documents uniques : 2
- Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure en cas de danger grave et imminent : 0
- Nombre de membres CSE formés au cours de l'année : 0

Les moyens spécialisés en prévention et amélioration des conditions de travail

Les groupes d'expression

Un accord d'entreprise relatif aux droits d'expression directe et collective des salariés a été signé en septembre 2015. Les réunions se déroulent dans tous les établissements sur deux périodes : entre le 15 septembre et le 15 octobre, et entre le 15 mars et le 15 avril. Les réunions donnent lieu à un PV (transmis à la direction générale, direction locale, au CSE et aux RP), avec la possibilité de convier la direction générale pour répondre et échanger oralement sur certains sujets. Un avenant à cet accord d'entreprise a été rédigé et proposé, fin 2020, afin d'améliorer les réponses apportées, en lien entre la direction générale et les directions locales. Cet avenant a été effectif début 2021.

Les réunions ont pu se tenir en 2023 dans les établissements et donné lieu soit à un compte rendu, soit à un procès-verbal de carence.

Le suivi DUERP et le suivi des actions d'amélioration inscrites au PAPRIACT

En 2023, deux visites ont pu être faites dans deux établissements dans le cadre de la mise à jour des DUERP. Ils ont été présentés en CSE et validés en novembre 2023.

Le nombre réduit des membres du CSE en fin de mandat n'a pas permis d'en faire plus. Les nouvelles élections ont élus 10 nouveaux membres et ont permis de reprendre la procédure de révision des DUERP. Tous les DUERP seront revus en 2024.

Le suivi des accidents de travail tout au long de l'année

Il a été prévu d'instaurer à chaque réunion de CSE un suivi et une analyse des accidents de travail pour en faire un bilan global au niveau associatif, nous l'avons poursuivi en 2023. Pour 2024, nous allons établir un suivi trimestriel.

Communication du bilan annuel

Les bilans annuels de la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail et le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIACT) sont soumis pour avis au CSE.

Ces documents sont laissés dans chaque établissement et au siège, à la disposition de l'inspecteur du travail ; du médecin de l'inspection du travail ; du médecin du travail ; et de l'agent des services de prévention de la caisse primaire d'Assurance maladie.

Bilan annuel 2023 approuvé par les membres du CSE en date du 14 mai 2024.



*Cerep-Phymentin
Association
reconnue d'utilité publique
depuis 1975*



*Siège social
31 rue du Faubourg Poissonnière
75009 Paris
01 45 23 01 32
secretariat.siege@cerep-phymentin.org
www.cerep-phymentin.org*



Diffusion : juin 2024

